

Les Œuvres de la Mie de Pain

De l'urgence à l'insertion

Rapport d'activité 2018



www.lamiedepain.asso.fr



SOMMAIRE

Le mot de la présidente	5
Chiffres clefs	9
L'association Les Œuvres de la Mie de Pain	11
En route pour 2025	23
Les temps forts	31
Mission d'accueil et de mise à l'abri	35
<i>L'Arche d'Avenirs</i>	37
<i>L'Espace Bienvenue</i>	45
<i>Le dispositif d'accueil de personnes venant de zones de conflit et de guerre</i>	49
<i>Le Relais social</i>	55
Mission Alimenter	61
<i>Le réfectoire</i>	63
<i>Les collectes alimentaires</i>	64
Mission Héberger pour sortir durablement de la rue	65
<i>Le Refuge</i>	67
<i>Le Foyer pour femmes</i>	77
Mission Loger de façon adaptée	83
<i>Le pôle Martin Bobillot Bernard (Villa de l'Aube et FJT Paulin Enfert)</i>	85
Mission Insérer par l'activité économique	99
<i>Les chantiers d'insertion</i>	101
<i>Le dispositif « premières heures »</i>	111
Mission Prendre soin	113
<i>L'infirmierie</i>	115

LE MOT DE LA PRESIDENTE

Chers tous,

2018 fut une année riche en changements, en bonnes nouvelles ... et en moins bonnes ! En confiance, nous avons fait vivre l'héritage de notre fondateur et de confirmer la vitalité de son message.

Poursuivre l'œuvre de Paulin Enfert et se donner un cap commun : Depuis plus de 130 ans, nous adaptons nos actions aux besoins des personnes les plus démunies et développons notre projet d'assistance matérielle et morale. C'est avec cette volonté que salariés, bénévoles et adhérents portent le projet associatif « En route pour 2025 ! ». Les actions arrêtées pour 2016-2018 ont été réalisées, le bilan présenté à l'assemblée générale de juin 2018. L'ensemble des équipes (salariés et bénévoles, réunis en séminaires et comité de pilotage) a proposé des actions pour les années 2019 à 2021, adoptées par l'assemblée générale de janvier 2019. En appui, l'association loue désormais les locaux du 23 rue Charles Fourier pour son siège. En janvier 2019, elle a libéré le bâtiment historique afin de développer les activités d'insertion par l'activité économique. Les demandes de création de nouveaux dispositifs n'ont pas été retenues par les financeurs, imposant à l'association une réflexion sur ses modalités de développement, en lien avec des structures existantes en difficultés et avec les entreprises.

Rester attentif aux besoins des personnes et adapter notre dispositif : 2018 marque la fin du dispositif d'accueil des personnes venant de zones de conflit et de guerre pour notre association et le retour au plan « hiver ». En 2015, les Œuvres de la Mie de Pain ont été fidèles à leur vocation en accueillant en urgence ces personnes venant de zones de conflit qui n'avaient nulle part où aller. En 2018, les pouvoirs publics ont organisé des dispositifs sous l'égide du ministère de l'Intérieur dédiés à l'accueil de ces personnes. Notre travail s'achève ainsi et l'association peut se consacrer à nouveau à l'accueil hivernal des personnes de la rue dont le nombre n'a fait que grossir. Ouvert pour l'hiver 2016 à titre temporaire, le refuge pour femmes de la rue Vergniaud poursuit son activité, à la satisfaction de tous. Dans les périodes de très grand froid, l'association a largement ouvert ses portes pour accueillir davantage de personnes. Premier pas vers l'insertion, la domiciliation a été renforcée.

Parce que les personnes de la rue sont avant tout des personnes, et qu'elles nous apportent chaque jour, l'association a organisé deux débats sur les thèmes de la solitude et de l'espoir entre des personnes hébergées et la nouvelle promotion du programme interreligieux et laïque de Sciences-Po Paris, « Emouna, l'Amphi des religions », qui a tenu sa séance sur les politiques sociales au Refuge.

Collégialité, transversalité et responsabilité accrue fondent une nouvelle organisation. A l'été 2018, suite au retrait de la directrice, une direction collégiale a été mise en place, assurée par Carole Letourneur-Boucenna (Ressources humaines et finances) et Frédéric Blot (achats, logistiques, dons et mécénat). Une implication plus importante du Bureau de l'association, des délégations accrues pour les directeurs de structure, une plus grande transversalité fonde cette organisation qui met en valeur le travail d'équipe. La volonté de la direction collégiale est la mise en place d'un travail collaboratif et transversal entre les équipes du siège, les directeurs et les équipes des établissements. L'objectif est que les équipes du siège soient perçues comme un réel support au fonctionnement et au développement des établissements.

Une rupture de tendance inattendue : la baisse des dons 2018. Cette année marque une évolution des sources de financement des associations. En effet, France Générosités a constaté une forte baisse des dons en 2018 (200 M€). Cette évolution est expliquée par la mise en œuvre des réformes fiscales : la transformation de l'ISF en IFI, la hausse de la CSG ou le prélèvement à la source. Pour la première fois, l'association connaît une baisse des dons perçus, supérieure à 250 000 euros.

L'année 2018 se solde par un déficit de 241 K€. Remercions les générations passées qui ont mis de côté le nécessaire pour combler ce manque et nous permettre de poursuivre notre activité. En responsabilité, prenons sans attendre les mesures nécessaires pour rétablir durablement l'équilibre financier de l'association.

Dans ces actions, les donateurs, les mécènes, les services de l'État, la Ville de Paris et la Mairie d'arrondissement restent des partenaires solides qui nous soutiennent avec constance et confiance.

Au nom du Conseil d'administration, je tiens à remercier et féliciter chaleureusement chacun de son engagement au sein de l'association et de rendre nos actions possibles. Chers adhérents, administrateurs, bénévoles et salariés, en mon nom et celui du Bureau, **MERCI et BRAVO !**

Pensées pour Huguette et Martine.

Pensée pour Gérard Cagna un chef au cœur plus grand encore que sa cuisine pourtant doublement étoilée.

Marianne a passé la main.

Florence GERARD
Présidente



Merci, A-Dieu



Martine MICHEL



Huguette MASSOT

NOS CHIFFRES-CLEFS 2018

LES ŒUVRES DE LA MIE DE PAIN

3 630 personnes accueillies, hébergées, logées ou domiciliées en 2018

194 salariés (dont 63 postes pour les salariés en insertion)

450 bénévoles et 28 500 heures de bénévolat

MISSION D'ACCUEIL ET DE MISE À L'ABRI : 1 301 PERSONNES MISES À L'ABRI ET 1612 DOMICILIATIONS

L'ARCHE D'AVENIRS

54 548 passages

1 312 entretiens en 2018 dont 337 personnes reçues pour un premier entretien

1 346 demandes d'ouvertures de droits et 395 demandes d'hébergement

360 entretiens avec la psychologue

774 domiciliations dont 44 nouvelles

14 692 douches

L'ESPACE BIENVENUE

1 257 personnes accueillies

105 personnes par mois en moyenne

LE RELAIS SOCIAL

838 domiciliations dont 299 nouvelles en 2018

385 allocataires du RSA suivis

229 personnes suivies par l'espace emploi

35 personnes suivies par le psychologue

LE DISPOSITIF EXCEPTIONNEL D'HÉBERGEMENT DE PERSONNES MIGRANTES VENANT DE ZONES DE CONFLIT

44 personnes hébergées

14 sorties

MISSION ALIMENTER

LE RÉFECTOIRE

246 458 repas dont 46 732 pour les personnes extérieures aux Œuvres de la Mie de Pain

27,1 tonnes collectées lors des collectes alimentaires de juin et novembre 2018

MISSION HÉBERGER POUR SORTIR DURABLEMENT DE LA RUE: 469 PERSONNES HÉBERGÉES

LE REFUGE

72 places d'hébergement d'urgence

200 places d'hébergement d'insertion

378 personnes hébergées et accompagnées, dont 51 nouveaux entrants et 57 sorties

LE FOYER POUR FEMMES

59 places d'hébergement d'urgence

91 femmes hébergées dont 25 sorties

MISSION LOGER DE FAÇON ADAPTÉE: 184 PERSONNES LOGÉES ET ACCOMPAGNÉES

LA VILLA DE L'AUBE

30 places de pension de famille
15 places de résidence sociale
47 personnes accueillies et logées
9 entrées et 2 sorties

LE FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS

114 places
139 jeunes accueillis et logés
35 entrées et 40 sorties

MISSION INSERER PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE: 63 PERSONNES ACCUEILLIES AU PÔLE IAE

LE PÔLE IAE

19 salariés en insertion sur le chantier remobilisant
31 salariés en insertion sur le chantier qualifiant dont 17 qui se sont présentés et ont obtenu le titre professionnel d'agent de restauration , en 2018
13 personnes ont bénéficié du dispositif « 1ères heures ». Elles ont réalisé 3 335 heures de travail au total

L'ASSOCIATION LES ŒUVRES DE LA MIE DE PAIN

PLUS DE 130 ANS D'ACTION EN FAVEUR DES PLUS DEMUNIS

En 1887, les Œuvres de la Mie de Pain servent la première soupe populaire. Quarante plus tard, le premier dortoir est ouvert, permettant d'héberger des personnes sans abri la nuit.

Les Œuvres de La Mie de Pain sont une association loi 1901, reconnue d'utilité publique depuis 1984. Elle s'appuie sur le bénévolat et la générosité du public.

L'association se soumet aux contrôles qui découlent de ses statuts et entend agir avec la plus grande rigueur et transparence pour ses adhérents, donateurs et financeurs. Dans cette perspective, elle respecte les règles de déontologie du Don en Confiance.

La gestion et la mise en œuvre des orientations stratégiques et des projets sont assurées quotidiennement par la direction des Œuvres de La Mie de Pain et les équipes de bénévoles et de salariés : travailleurs sociaux, animateurs-éducateurs, psychologues, agents d'accueil, équipe médicale, fonctions supports, salariés en insertion, encadrants techniques, cuisiniers...

NOS MISSIONS

Les Œuvres de la Mie de Pain participent à la prise en charge des personnes en situation de précarité et à la lutte contre l'exclusion :

- ✓ **aider les personnes en difficultés** : accueillir dans l'urgence, nourrir, héberger ou loger, sans discrimination et de façon inconditionnelle, toutes personnes majeures, en situation de précarité, de marginalisation ou d'exclusion, et leur apporter une assistance morale et matérielle, sous toutes ses formes;
- ✓ **apporter un accompagnement** à ces personnes et les aider dans leur cheminement vers l'insertion sociale et/ou professionnelle;
- ✓ **sensibiliser les citoyens** aux difficultés liées à la précarité et à l'exclusion dans notre société.

.....

Créée en 1891 par Paulin Enfert

Constituée en « association loi 1901 » en 1920

Reconnue d'utilité publique en 1984

Agréée Don en confiance en 2010

Comptes certifiés par un Commissaire aux Comptes

.....

NOS VALEURS

Les Œuvres de la Mie de Pain accueillent les personnes en situation d'exclusion de façon inconditionnelle, anonyme et gratuite.

Son action est fondée sur les valeurs de respect, de partage et d'exigence de justice. Les actions bénévoles témoignent concrètement de cette solidarité.

Les personnes bénévoles et salariées des Œuvres de la Mie de Pain agissent dans le respect de tous, accueillis et accueillants. Elles reconnaissent la valeur de chacun. Dans leur implication volontaire ou professionnelle, elles s'attachent à favoriser une rencontre véritable et réciproque avec l'autre. Convaincues que toute personne peut se construire un avenir et avoir sa place dans la société, elles agissent pour développer les capacités de chacun.

Elle témoigne que les personnes les plus démunies peuvent sortir de l'exclusion et contribuent positivement à notre société.



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale (AG) se prononce sur les éléments ayant trait à l'existence, à la pérennité et à l'indépendance de l'association. Elle définit ses missions (pourquoi l'association est là), la répartition des rôles et des responsabilités en son sein (le qui fait quoi entre l'AG, le Conseil d'Administration (CA) et le bureau) et ses activités. Elle est compétente notamment en matière de patrimoine et se prononce sur toute décision importante concernant l'association. Elle est garante du projet de Paulin Enfert, fondateur des Œuvres de la Mie de Pain.

LES ADHÉRENTS EN 2018

Le conseil d'administration du 20 juin 2018 a admis 22 adhérents, sous réserve de paiement de leur cotisation, ce qui porte le nombre d'adhérents à 201.

Chaque année, une campagne d'adhésion est menée. Comme précédemment, les donateurs réguliers et fidèles à l'association, sans considération de montant des dons, ont été sollicités. Ont également été sollicitées les personnes intervenant à titre bénévole dans l'association. Une commission d'adhésion, se réunissant une fois par an, examine les candidatures et les soumet au CA. Enfin, ce dernier examine la liste des candidats avant de la proposer au vote de l'AG.

Nombre d'adhérents présents au 31 décembre 2017	199
Nombre d'adhérents présents au 31 décembre 2018	201

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Florence GERARD, présidente
David FISK, vice-président
Louis-Bernard BOHN, trésorier
Charles de FREMINVILLE, trésorier
-adjoint
Jean-Eric JOIRE, secrétaire
Michèle DANTU
Sabrina DRLJEVIC-PIERRE
Abderrazak EL GHARIANI
Yves GAUBERT
Olivier d'HARCOURT
Joëlle LACAU SAINT GUILY
Nicolas LAUGERO
Dominique MASSOT
Jean-Franck MAZZOLOVO
Laetitia MIRJOL
André GARDES
Henri SEGUIN



LE PRÉSIDENT prépare et met en œuvre les décisions du conseil, il recrute le directeur par délégation du conseil, il prend part au suivi des activités et est juridiquement responsable des actions entreprises.

LE SECRÉTAIRE assure le bon fonctionnement administratif. Il rédige les convocations et comptes-rendus, organise les réunions, tient à jour les registres, dépose les dossiers de subventions...

LE TRÉSORIER a la responsabilité de la gestion et des finances de La Mie de Pain (cotisations, préparation des dossiers de subvention...).

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration gère et administre l'association. Il dispose d'une compétence générale, à l'exception des attributions confiées à l'assemblée générale par les statuts.

Le Conseil prépare les décisions de l'Assemblée générale et lui propose le projet associatif et le budget annuel. Il définit les orientations de la politique sociale, la politique en matière de collecte de fonds, l'organisation de l'association en structures et services. Il adopte le règlement intérieur des structures, la charte du bénévolat, etc. Il élit son bureau et fonctionne avec des commissions spécifiques.

Il compte de 12 à 21 membres, élus pour 3 ans, et se renouvelle d'un tiers chaque année.

Actuellement, il se compose de dix-sept membres, dont un tiers de femmes. Le Conseil réunit une variété d'âges, de 28 à 81 ans. Un tiers de ses membres a moins de 50 ans. Si la plupart des administrateurs sont retraités, tous ont travaillé, et un tiers est toujours en activité professionnelle. Les parcours sont divers et les compétences plurielles. Le bureau est majoritairement composé de personnes de moins de 50 ans, en activité. La moitié des administrateurs n'était pas au conseil il y a trois ans.

LE BUREAU

émane du Conseil d'administration ;
il est élu par les administrateurs.

Le bureau est élu pour 1 an et il est chargé d'exécuter les décisions prises lors de l'Assemblée générale.

Il comprend:

- ✓ un président: représente l'association dans tous les actes de la vie civile
- ✓ un vice-président;
- ✓ un secrétaire;
- ✓ un trésorier;
- ✓ et un trésorier adjoint.

LA VIE ASSOCIATIVE EN 2018

Le Bureau s'est réuni à 11 reprises notamment pour préparer les séances du Conseil d'administration qui a tenu 13 sessions. Les commissions spécialisées du conseil, commission des marchés, commission ressources humaines et développement social, commission finances et commission éthique et vie associative ont été dynamiques, consultées fréquemment par la présidence en amont de ses décisions. Une assemblée générale exceptionnelle a été réunie début janvier afin notamment d'actualiser notre feuille de route pour 2019-2021. Deux administrateurs ont remis leur mandat, qui sont à remplacer.

L'année 2018 est marquée par l'ouverture de la cause en béatification de Paulin Enfert, qui a franchi des étapes décisives. C'est une reconnaissance large qui nous touche au cœur. Dans le sillage de cet événement, Notre Dame de la Mie de pain a été remise en terre, selon le souhait de Jean Laffon.

LA DIRECTION

La direction de l'association est chargée de la préparation et de la mise en œuvre des décisions du Conseil d'Administration, sous l'autorité du président, auquel elle rend compte régulièrement.

Elle est composée des cadres responsables des structures et services de l'association. Elle comprend donc les responsables des services support du siège ainsi que ceux des structures.

Le siège est composé de quatre services:

- ✓ Ressources humaines
- ✓ Administration et finances
- ✓ Ressources, Développement et valorisation
- ✓ Achats et logistique.

LES SALARIÉS

Le taux de féminisation de l'association est de 49 %. Si la population masculine est majoritaire (51 %) (dû à une plus forte proportion d'hommes dans les métiers d'accueil) un réajustement semble s'amorcer à l'équilibre.

Nous constatons une moyenne d'âge de 45 ans, avec une variation moyenne de 3 ans entre les différents établissements.

Sur les trois dernières années, la moyenne de l'ancienneté a diminué. Elle était de 3,76 ans au 31/12/2016, de 3,68 pour 2017 et enfin de 3 ans pour 2018 pour les salariés hors contrats aidés.

Au 31 décembre 2018, l'effectif total était de 194 salariés.

194 personnes sont présentes à la fin de l'année, ce qui porte à 131 personnes avec l'ajout de 63 personnes en CDDI (contrat aidés relatifs au pôle IAE avec les CAE et les emplois d'avenir) sur l'ensemble des Œuvres de la Mie de Pain.

Les effectifs des OMDP au 31 décembre 2018 s'élevaient à 194 salariés, soit 3 de plus qu'en 2017. A cette même date, près des deux tiers des personnels avaient une ancienneté de moins de 5 ans signe de la progression des effectifs sur l'ensemble des personnels.

Les salariés assurent le fonctionnement des 7 structures et du siège. L'ensemble est réparti sur 4 sites géographiques situés dans le 13^{ème} arrondissement. Tout comme les années précédentes, l'évolution quantitative des équipes se double d'une évolution qualitative avec un renforcement de la professionnalisation des personnels et le recrutement de nouveaux profils. Ainsi, les missions administratives ont évolué pour faire face aux exigences de l'Etat et du Comité de la Charte.

LES ACCORDS

La période a été riche d'accords locaux avec la signature de quatre accords (NAO, accord sur le droit à la déconnexion, accord sur le don de jours, accord sur le télétravail).

ACCORD SUR LE DROIT À LA DÉCONNEXION

37% des actifs utilisent les outils numériques professionnels hors temps de travail selon une étude Eléas (septembre 2016). 62% des actifs réclament une régulation des outils numériques professionnels.

L'accord introduit, en respect de la loi et donc du droit du travail, un « droit à la déconnexion » qui s'appliquera à tous les salariés. L'association a donc mis en place des instruments de régulation de l'outil numérique dans son accord. Ces mesures viseront à assurer le respect des temps de repos et de congés ainsi que l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle et familiale.

ACCORD SUR LE DON DE JOURS

La loi du 9 mai 2014, dite « loi Mathys » (du nom d'un garçon de 10 ans atteint d'un cancer du foie), a autorisé le don de jours de repos à un parent d'un enfant gravement malade. Depuis la loi s'est étendue pour l'accompagnement d'un parent proche.

L'association a donc décidé de mettre en application cette loi par un accord en 2018 même si cela reste encore assez confidentiel sur le territoire national.

ACCORD SUR LE TÉLÉTRAVAIL

Suite à l'ordonnance n° 2017-1387 du 22 septembre 2017 relative à la prévisibilité et la sécurisation des relations de travail, l'association a commencé à réfléchir à la mise en place du télétravail. Cela ne peut s'adresser à l'ensemble du personnel, donc un accord a été négocié et est entré en vigueur à la fin de l'année. Cas les plus fréquents retenus à titre d'exemple : grève des transports, canicule, neige, dossier pouvant être traité chez soi au calme, etc.).

LA FORMATION

En matière de formation professionnelle les OMDP continue leur effort supplémentaire de 0.30 % au regard de ses obligations conventionnelles. Cet effort de formation s'inscrit dans la politique sociale de l'association.

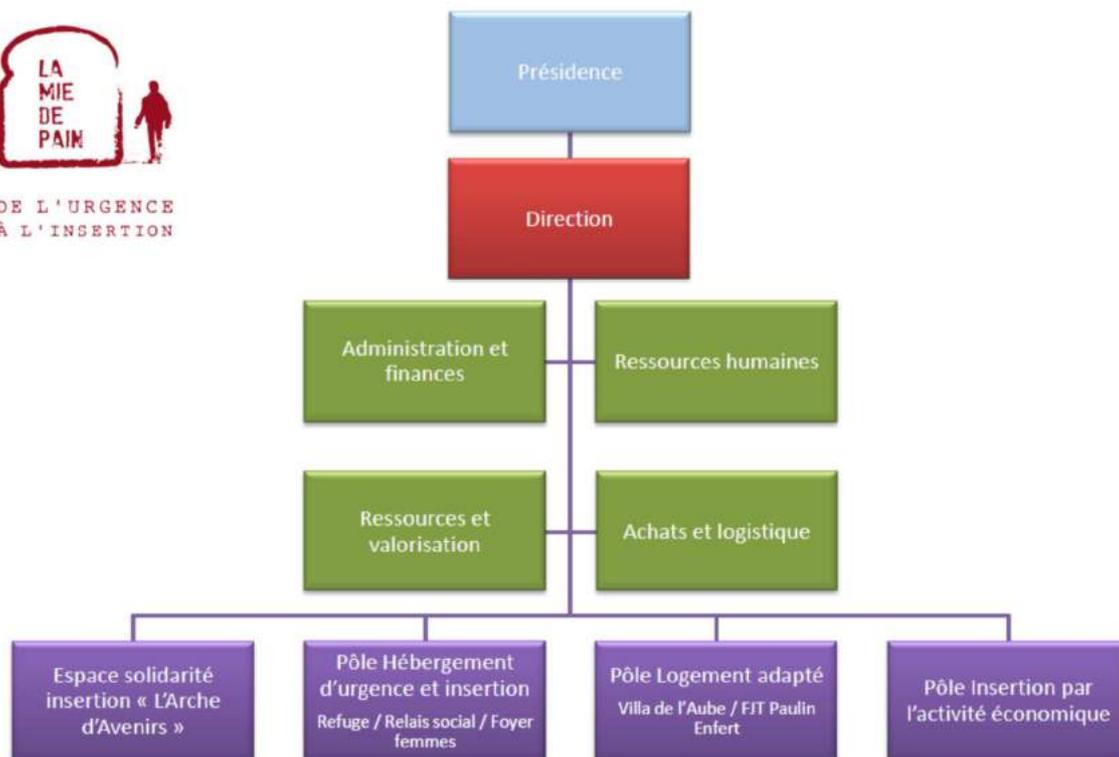
LA MOYENNE DES SALAIRES

En 2018, la moyenne des 10 salaires les plus élevés et celle des 10 salaires les plus bas sont stables. La première est à 4 459€ et la seconde est à 1 547€.

LES MIE DE PAIN D'HONNEUR

Depuis quelques années, les Œuvres de la Mie de Pain ont décidé de mettre en avant l'engagement des salariés pour leur fidélité au poste. Ainsi ont été créées les Mie de Pain d'Honneur.

En 2018, 14 salariés se sont vus remettre une Mie de Pain d'Honneur ainsi qu'un chèque.



Organigramme au 21 novembre 2018

PLAN DE COMMUNICATION INTERNE 2017-2019 POUR LES ÉQUIPES SALARIÉS ET BÉNÉVOLES

En mars 2017, le Conseil d'administration a adopté un plan pluriannuel de communication interne, résultat d'un diagnostic réalisé par la responsable communication interne et bénévolat à partir d'entretiens auprès des directeurs d'établissements, de la délégation unique du personnel, de certains salariés, ainsi que d'un questionnaire à destination des bénévoles.

Ce plan prévoit une série d'actions à mettre en place d'ici fin 2019 pour améliorer la circulation de l'information en interne, fédérer, créer de la transversalité et valoriser, pour mieux faire ensemble.

En 2018, les OMDP ont poursuivi leur action sur l'accueil et l'information des nouveaux salariés et des nouveaux bénévoles, avec la Journée d'accueil des nouveaux salariés, trimestrielle, qui a été étendue aux nouveaux adhérents et aux nouveaux bénévoles courant 2018.

LES INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL

Les élections de la délégation unique du personnel (DUP) qui regroupe les deux institutions représentatives du personnel que sont le Comité d'Entreprise et les délégués du personnel ont eu lieu le 02 juin 2015. Les représentants sont élus pour 3 ans.

Dans le cadre d'un accord en janvier 2018, il a été décidé entre les Œuvres de la maie de Pain et les IRP de proroger leur mandat d'un an afin d'organiser des élections en 2019 selon la nouvelle réglementation. Ainsi, les prochaines élections auront lieu en juin 2019 et donneront lieu à l'élection du Comité Social et Economique.

Les délégués du personnel titulaires disposent chacun de 20 heures de délégation par mois pour exercer leur mandat. Les délégués syndicaux disposent quant à eux de 15 heures par mois.

Les réunions de la Délégation Unique du Personnel (DUP) (Comité d'entreprise et délégués du personnel) ont lieu chaque mois, sur convocation du président du CE et de la Direction pour les DP. .

LES BÉNÉVOLES

A l'origine des Œuvres de la Mie de Pain, les bénévoles sont essentiels à la vie de l'association. Ils participent, en complémentarité avec les équipes salariées, au fonctionnement des structures.

En 2018, près de 450 bénévoles ont apporté régulièrement leur aide au Refuge, à l'Arche d'Avenir, au Relais social, au Foyer pour femmes, au Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT), à la Villa de l'Aube ainsi qu'au siège de l'association.

Ils sont intervenus sur des missions variées : service de repas ou de boissons chaudes, tri de vêtements, accueil, écoute, consultations médicales, visites à l'hôpital, animation, coaching sportif, séjours extérieurs, conversations en français, accompagnement scolaire, administratif, expertise, etc.

Des bénévoles supplémentaires apportent également ponctuellement leur aide à l'association :

- ✓ deux fois par an dans le cadre des collectes alimentaires des Banques alimentaires;
- ✓ au réfectoire du Refuge en renfort des équipes pendant la période estivale et lors des fêtes de fin d'année;
- ✓ sur une journée avec leur entreprise dans le cadre de journées de solidarité.

En 2018, ce sont plus de 28 500 d'heures de bénévolat qui ont été comptabilisées au sein des Œuvres de la Mie de Pain. Un chiffre en augmentation par rapport aux années précédentes (plus de 500 heures supplémentaires par rapport à 2017).



LEUR PROFIL EST VARIÉ :

- ✓ Femmes et hommes;
- ✓ de 17 à plus de 80 ans;
- ✓ retraités, actifs, en recherche d'emploi, parents au foyer, étudiants, scouts ;
- ✓ du quartier comme de toute l'Île de France, voire de régions voisines ;
- ✓ engagés depuis plus de vingt ans, donateurs ou récemment arrivés aux Œuvres de La Mie de Pain.

PLAN D' ACTIONS BÉNÉVOLAT TRIENNAL

Le plan d'actions bénévolat triennal, co-construit avec les directeurs de structures, les cadres de direction, les bénévoles et leurs responsables, proposent des actions opérationnelles pour donner un cadre, assurer un environnement sécurisant et accompagner les bénévoles.

BILAN 2018

2018 est la deuxième année de déploiement du plan d'actions Bénévolat adopté par le Conseil d'Administration en septembre 2016.

Suite à la mise en place d'outils de valorisation et de fidélisation de l'expérience bénévole, comme le livret d'accueil des bénévoles, ainsi que l'accompagnement et la formation des équipes, le plan d'actions s'est développé au travers de différentes initiatives telles que :

- ✓ des réunions d'échanges régulières dans les structures avec la direction ou l'équipe salariée;
- ✓ le développement par les psychologues des Œuvres de la Mie de Pain d'un cycle de formation sur la juste proximité et le positionnement des bénévoles par rapport au public accueilli;

- ✓ la mise en place d'une démarche d'accompagnement des équipes du service repas du Refuge avec l'institut In-Viam;
- ✓ l'ouverture aux bénévoles des Œuvres de la Mie de Pain des formations de la délégation du Secours catholique de Paris.

L'accueil et l'intégration des nouveaux bénévoles ont été renforcés, avec notamment leur participation aux « Journées d'accueil des nouveaux salariés et bénévoles », qui se déroulent tous les trimestres.

Cette journée de rencontres et de partage s'articule autour de la présentation des OMDP d'hier à aujourd'hui par les Amis de Paulin Enfert, de la visite des 7 établissements de l'association et de la découverte de leurs actions respectives,

La mixité de ce rendez-vous est très appréciée par les bénévoles, elle permet de créer du lien avec les salariés et d'échanger avec les directeurs d'établissement, tout en partageant des moments conviviaux.

Au cours de cette année, en partenariat avec France Bénévolat, des « Passeports Bénévoles » ont été délivrés aux personnes en situation de recherche d'emploi ou dans la constitution d'un dossier d'une Validation des Acquis de l'Expérience.

Utile et reconnu par de grands organismes publics tels que Pôle emploi, le Ministère de l'Éducation Nationale et l'AFPA, le Passeport Bénévole est un livret personnel de reconnaissance des compétences mobilisées et/ou acquises au sein de l'association. Le bénévole conserve une trace exhaustive et objective des missions effectuées auprès de l'association et ces dernières sont certifiées par les responsables associatifs.

Les Œuvres de La Mie de Pain reconnaissent et remercient l'implication des 450 bénévoles. Ce sont des femmes et des hommes qui contribuent à leur manière aux actions quotidiennes de l'association.

LES DONNS, LES MÉCÈNES ET LES LEGS

Grâce à la générosité du public, l'association poursuit depuis sa création l'œuvre de Paulin Enfert. L'implication de nos bienfaiteurs, donateurs et mécènes représente 30 % du budget global de l'association.

L'intégralité des dons est dédiée au fonctionnement des structures de l'association et contribue au financement de l'accueil, de l'accompagnement, de l'hébergement et des soins prodigués gratuitement et de façon inconditionnelle aux personnes en difficultés.

LES DONNS

LES MODALITÉS DE COLLECTE

LE MARKETING

Afin de collecter des dons privés, les Œuvres de la Mie de Pain utilisent plusieurs supports de communication :

✓ **Support papier** : Les campagnes papier entrent dans le cadre d'un plan d'investissement visant à intensifier l'effort de recrutement de nouveaux donateurs, fidéliser les donateurs nouvellement recrutés, pérenniser le soutien des donateurs fidèles, reprendre contact avec les anciens donateurs et développer la mise en place des prélèvements automatiques. Les campagnes papier ont notamment été appuyées par des journaux des donateurs et une carte de vœux.

✓ **Support télémarketing**

✓ **Support internet** : Rubrique donateur sur le site des OMDP et les réseaux sociaux, campagnes d'appels à dons « ciblés » (exp : duvets)

LA CAMPAGNE INTERNET « IMPÔT SUR LA FORTUNE IMMOBILIÈRE (IFI) » est dédiée aux Chantiers d'Insertion.

BILAN DE LA COLLECTE 2018

Malgré une période difficile pour les associations, due aux nouvelles lois entrées en vigueur (la transformation de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) en IFI, la hausse de la CSG ou le prélèvement à la source), les Œuvres de la Mie de Pain ont pu limiter la baisse prévue de la collecte 2018. En effet, celle-ci n'est que de 5,7 % par rapport à 2017. Ainsi, en 2018, le montant de la collecte s'élève à 3 635 017€.

LES DONATEURS

En 2018, nous comptons 39 806 donateurs et 78 886 dons, soit un don moyen de 46,30€.

En 2018, 12 000 nouveaux donateurs ont soutenu les actions des OMDP.

UN NOUVEAU LOGICIEL ADAPTÉ

Le système de traitement des dons étant devenu obsolète, l'association a acquis une nouvelle base de données sécurisée. Elle nous garantit notamment la conformité du traitement des dons au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018.

Par ailleurs, ce nouveau logiciel présente de nombreux avantages, dont notamment :

- ✓ une ergonomie plus adaptée;
- ✓ des tableaux de bord complets et simples;
- ✓ des contrôles;
- ✓ une automatisation entre différents logiciels notamment celui de la comptabilité;
- ✓ un traitement plus rapide des dons.

LE MÉCÉNAT

Des associations, des fondations, des fonds de dotation et des sociétés soutiennent financièrement chaque année les Œuvres de la Mie de Pain. De nouveaux mécènes ont été approchés. Les contacts ne débouchent pas automatiquement sur une aide financière ou sur des mécénats de compétence. Ils peuvent, dans un premier temps, se traduire par des actions en faveur des OMDP par la participation de nouveaux volontaires aux actions de l'association via, par exemple, du bénévolat. Les aides financières visent de plus en plus à soutenir des projets précis et chiffrés.

En 2018, 8 mécènes ont soutenu La Mie de Pain et ont participé au financement des repas extérieurs, du fonctionnement de l'infirmierie ainsi que de Notre Dame de la Mie de Pain.

Le mécénat se traduit également par le don de matériels et de mobiliers permettant de faire fonctionner les structures de l'association au quotidien et d'aider les personnes accueillies, accompagnées et hébergées.

Le mécénat, c'est aussi des compétences mises bénévolement au service des personnes en difficulté. En 2018, cela se traduit par des ateliers coiffures, de bien-être, de préparation aux entretiens d'embauche, de préparation des repas (information sur les produits de consommation et leur utilisation)...

LES LEGS

Les OMDP ont été créées grâce aux dons et aux legs. Depuis plus de 130 ans, l'association bénéficie du soutien de bienfaiteurs, notamment par des legs. C'est pourquoi l'association s'est dotée d'une charte de déontologie et de procédures de contrôle.

Ainsi, les Œuvres de la Mie de Pain respectent scrupuleusement les principes fondamentaux suivants :

- ✓ l'autonomie de la volonté du bienfaiteur et le respect de la volonté du bienfaiteur;
- ✓ l'absence de tout conflit d'intérêt pour la ou les personnes impliquées, tant dans la prospection que dans la gestion des dossiers;
- ✓ le traitement impartial et désintéressé des dossiers;
- ✓ une parfaite information des personnes impliquées sur la réglementation fiscale et successorale ainsi que sur les enjeux éthiques liés au domaine des libéralités;
- ✓ un esprit de fraternité et de loyauté lorsque plusieurs organisations sont conjointement impliquées;
- ✓ la rigueur dans la gestion des dossiers et la transparence de l'information du public;
- ✓ le strict respect de la confidentialité aussi bien dans relations avec les bienfaiteurs que dans le traitement des dossiers.

En 2018, les OMDP ont bénéficié de 6 legs, dont 3 assurances vie, pour un montant de 479 730,31€.

Merci à tous!

EN ROUTE POUR 2025!

LE PROJET ASSOCIATIF DE L'ASSOCIATION

UN RÉSULTAT COLLECTIF QUI REDÉFINIT

- ✓ Qui nous sommes;
- ✓ Ce que nous voulons faire pour les personnes à la rue ou en difficultés;
- ✓ Nos orientations stratégiques pour les 10 ans à venir;
- ✓ Les premiers objectifs et plan d'actions pour les atteindre sur les 3 premières années.

Le tout, élaboré et proposé par les équipes bénévoles, salariés et adhérents de l'association, adopté par le Conseil d'Administration puis par l'Assemblée Générale en juin 2015. Une actualisation a été réalisée en juin 2016 pour prendre en compte les primo-migrants.

LE BILAN DES 3 PREMIÈRES ANNÉES

RÉALISÉ EN JUILLET 2018

MISSION ACCUEIL ET MISE À L'ABRI

Dispositifs exceptionnels

Les places d'accueil d'urgences exceptionnelles du Refuge : 209 personnes au total, venant de zones de conflit et de guerre, ont été accueillies depuis le 18 juin 2015.

Depuis le 1er janvier 20019, les 60 places d'accueil d'urgences exceptionnelles sont intégrées au dispositif « Urgence Hiver ».

La gestion de gymnases pour l'accueil de personnes venant de zones de conflit. 629 personnes accueillies sur 6 gymnases en 2016 et 2019 personnes sur 2 gymnases en 2017.



Au Refuge

Une extension de 2 mois de la période des repas servis aux personnes extérieures : jusqu'à 250 personnes hors Refuge peuvent être accueillies en plus par soirée, toujours de façon inconditionnelle et gratuite (du 1er octobre au 30 juin et 50 personnes du 1er juillet au 30 septembre).

Une augmentation de 50 % des repas servis : avec l'ouverture du foyer femmes, l'accueil des personnes venant des zones de conflit et de guerre, nous avons servi quasiment 100 000 repas en plus entre 2015 et 2017 (2015 : 205 886 repas et 2017 : 305 321 repas).

Au Relais social

Le doublement du nombre de domiciliation. En 2016, nous étions habilités pour 400 domiciliations et 200 Aides Médicales d'Etat (AME). En 2018, nous avons atteint 350 AME et 900 domiciliations (qui s'ajoutent aux 800 domiciliations réalisées par l'Arche d'Avenir soit 1700 domiciliations et l'équivalent d'une ville comme Sancerre).

Urgence Hiver: Face aux températures particulièrement rigoureuses (-10°C, ressenties -17°C), les Œuvres de la Mie de Pain se poussent les murs : l'Arche d'Avenir étend ses horaires (de 7h à 21h en continu) et ouvre exceptionnellement le dimanche ; tandis que le Refuge et le Foyer pour femmes peuvent héberger pour la nuit et nourrir respectivement 15 hommes et 5 femmes supplémentaires. L'ancien réfectoire peut accueillir 25 personnes supplémentaires.

En 2017, nous avons ouverts 109 nuitées supplémentaires (sur 1 période) et en 2018 550 nuitées (sur 3 périodes).

A l'Arche d'Avenir

Création du patio en 2017: conçu « sur-mesure », financé par des mécènes, avec l'aide d'un paysagiste et d'un vannier, il permet d'avoir un espace collectif supplémentaire lorsque le climat s'y prête. Les accueillis et les salariés y trouvent un lieu ouvert. La présence de massifs permet de préserver la confidentialité des bureaux et de la salle repos des femmes.

Renforcement de l'accueil des femmes par la présence de femmes à l'accueil et par des espaces qui leur sont dédiés. Une information auprès des partenaires a été réalisée.

Mise en œuvre d'un espace mieux-être, détente, d'intimité (salle individuelle): lieu confortable avec interventions de médecins spécialistes, mise à disposition de matériel pour prendre soin de soi (coiffure, manucure...).

Une amélioration de l'accueil des personnes par une ouverture sur le quartier: consolidation du projet Circul'Livres et organisation d'événements annuels (« A chacun son foot »).

Nous observons une augmentation (+50%) du nombre de dossiers traités pour les allocataires du RSA, soit 300 au total.

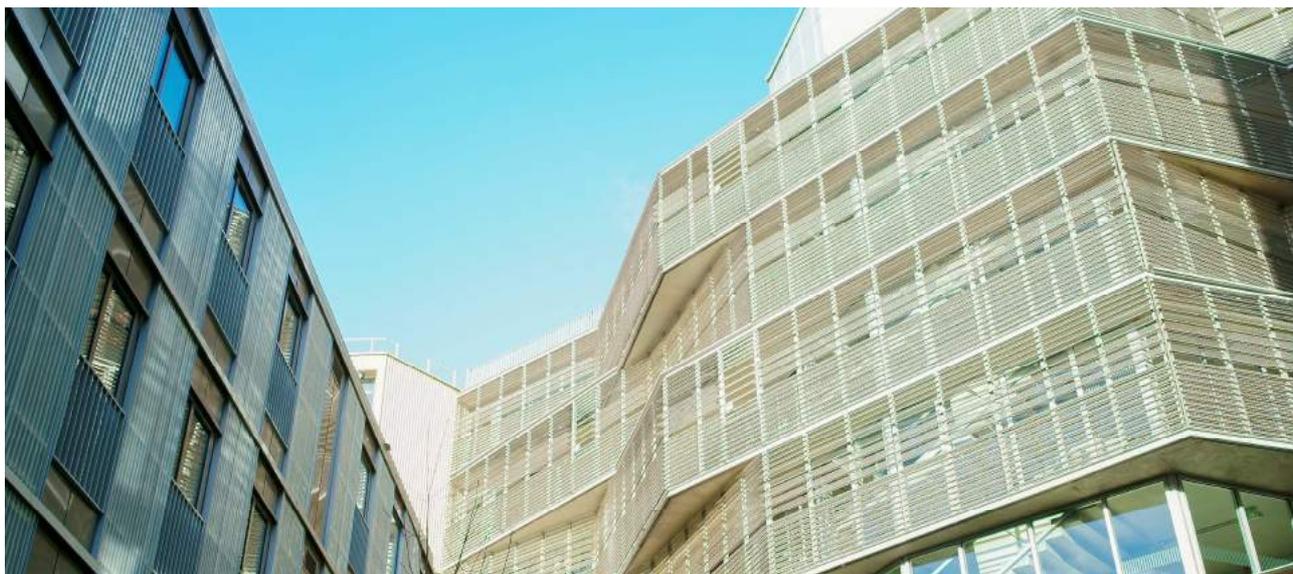


MISSION HÉBERGER POUR SORTIR DURABLEMENT DE LA RUE AU REFUGE

Une participation financière et en nature à l'hébergement par les personnes accueillies a été mise en place en septembre 2017 (en cours pour la participation en nature).

La réorganisation des activités et la création de trois services, pour marcher sur nos deux jambes, l'urgence et l'insertion ... avec notre « service en plus » qui fait la différence !

Ouverture de « la Mie de Pain d'ailleurs » avec le foyer femmes le 12/12/16. Le foyer a accueilli 183 femmes depuis son ouverture.



MISSION LOGEMENT ADAPTÉ

La création du pôle Logement adapté en juin 2016 : l'objectif était d'atteindre une taille critique pour nos partenaires et de faciliter les sorties. Ainsi, l'équipe a pu redynamiser les activités et trouver des solutions à des situations complexes au sein de la Villa de l'Aube. Les résultats se sont vite manifestés avec l'arrivée de nouveaux résidents (64 sorties en 2016 et 66 en 2017), un taux d'occupation plus fort au Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT) et une présence plus forte des bénévoles au FJT.

La formalisation d'un protocole d'accueil pour favoriser l'inscription dans le projet de la structure : visite des locaux, présentation de l'équipe, contrat de séjour, règlement de fonctionnement...

La mise en place d'ateliers informatiques, emploi et créatifs. Un plan d'action d'art thérapie a également été mis en place. Ces ateliers ont pour objectifs de mettre en valeur les compétences, la culture et le savoir-faire des résidents, en vue d'une insertion facilitée dans la société.

MISSION INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ECONOMIQUE

Un retour à l'emploi favorisé pour les salariés en insertion, grâce à un partenariat avec l'organisation Resto'Co et la Fédération des entreprises de propreté d'Ile-de-France (convention signée le 30 mai 2018). Ces partenariats visent à favoriser la formation et l'embauche de personnes accompagnées par le pôle IAE. Depuis sa signature, plusieurs salariés en insertion ont obtenu un stage ou un contrat d'embauche parmi le réseau de la FEP et de Resto'Co.

Une consolidation des activités du pôle IAE, notamment pour le chantier restauration, avec le parrainage du chef étoilé Gérard Cagna. Il participe et soutient les salariés en insertion, depuis 3 ans, notamment lors de la fête de la gastronomie. Il anime également des ateliers d'ergonomie en cuisine.

Une réorganisation du chantier restauration pour la 4ième promotion (révision des plannings, renforcement du plan de formation). Depuis plusieurs années, 100 % des personnes qui se sont présentées à l'examen l'ont réussi.

Le nettoyage d'une autre association par le chantier d'insertion : l'entretien de l'ARPE.

MISSION PRENDRE SOIN

Une consolidation de l'infirmierie : présence de nouvelles spécialités bénévoles (gynécologue, psychiatre...), renforcement des compétences des salariés, suivi médicosocial des personnes accueillies (fiche de liaison entre le pôle santé et les autres intervenants du Refuge, réunions pluridisciplinaires...), organisation de groupes de parole par des partenaires spécialisés pour répondre aux problématiques d'addiction, création ...

LES COLLECTES

Les collectes de dons en nature, dont notamment une collecte alimentaire dynamique : plus de 30 tonnes collectées par an par une équipe de plus de 350 bénévoles. Mais aussi, un hôtel de luxe pour du mobilier de chambre, un cabinet de consultants pour du mobilier de bureau

* * *

Beaucoup de succès et de réalisations constructives pour les personnes les plus vulnérables au cours de ces trois années, mais aussi quelques échecs, dont notamment l'appel à projets pour la création d'un Lit Halte Soins Santé (LHSS) ou le projet d'ouverture d'une structure temporaire d'accueil pour les personnes venant de zones de conflit avenue de Versailles.

Les actions définies pour la période 2016-2018 ont été réalisées ; un bilan en a été tiré avant l'été. Il a été l'occasion d'objectiver les évolutions de nos actions tant dans leur mise en œuvre que dans leur portée auprès des personnes que nous accueillons et accompagnons. Les équipes salariées et bénévoles de chaque structure se sont réunies, avec les directeurs, au cours du mois de juin 2018 et ont fait un bilan des trois années écoulées, qui a été présenté à l'ensemble des OMDP le 5 juillet 2018 en Assemblée Générale. Fort de cette expérience, l'ensemble des personnes œuvrant au sein de l'association (équipes, salariés et bénévoles, réunies en séminaires et COPIL) a proposé, selon une méthodologie, des actions pour les années 2019 à 2021.

MISSION D'ACCUEIL ET DE MISE À L'ABRI

Orientation stratégique: Nous adapter pour accueillir et mettre à l'abri les personnes à la rue les plus éloignées des dispositifs installés

- ✓ Développer le premier accueil :
 - ✓ proposer une ouverture en soirée de l'ESI pour permettre aux personnes d'accéder au service de domiciliation, une fois par semaine.
 - ✓ faire tomber les craintes et les appréhensions des personnes accueillies vis à vis des institutions.
 - ✓ travailler sur la réduction des conduites à risques (alcool et produits illicites) et sur la peur d'être rejeté.
 - ✓ créer une bagagerie à l'extérieur du Refuge, sur le site Fourier.

Orientation stratégique: Conserver notre souplesse d'accueil et de mise à l'abri en cas d'événement exceptionnel

- ✓ Maintenir nos capacités d'accueil exceptionnel: grâce à l'ouverture de 60 places d'accueil d'urgence lors d'événements exceptionnels (plan grand froid) et à l'élargissement des horaires d'ouverture en journée de l'ESI.
- ✓ Mettre en œuvre une équipe mobile dédiée à l'ESI pour aller à la rencontre des personnes à la rue et leur présenter nos dispositifs d'ouverture exceptionnels.
- ✓ Donner des conduites à tenir aux personnes pour se prémunir des risques liés au grand froid et aux fortes chaleurs (distribution de matériel : duvets, gourdes...).

Orientation stratégique: Favoriser l'intégration dans le quartier des personnes accueillies au sein des Œuvres de la Mie de Pain

- ✓ Développer le travail social de rue par la mise en place d'une équipe mobile de proximité travailleur social/agent d'accueil/bénévole afin d'aller à la rencontre, à l'extérieur, des personnes à la rue qui refusent l'accompagnement au sein du Refuge et de toute structure.
- ✓ Traduire le livret d'accueil, de l'Espace Bienvenue, en différentes langues pour permettre aux personnes hébergées de l'Espace Bienvenue de comprendre les services proposés aux OMDP.
- ✓ Proposer des cours de français aux personnes accueillies à l'ESI pour faciliter leur insertion dans la société et sa compréhension.
- ✓ Aller à la rencontre des commerçants pour leur présenter nos actions et nos structures et en devenant un partenaire-ressource pour eux.

MISSION HÉBERGER POUR SORTIR DURABLEMENT DE LA RUE

Orientation stratégique: Sortir durablement de la rue les personnes accueillies en les accompagnant vers une solution de logement adaptée.

- ✓ Pérenniser l'hébergement des femmes (59 places) et créer des places d'urgence (10 places). Si en 2017, nous avons ouvert le Foyer Femmes grâce à la mise à disposition d'un bâtiment, cette structure d'hébergement est dite intercalaire. Nous devons donc trouver un local pérenne pour consolider l'accueil et l'hébergement des femmes sans domicile au sein des OMDP.
- ✓ Travailler sur la mixité, entre le Refuge et le Foyer Femmes, afin de concourir à une meilleure intégration de chacun.
- ✓ Mobiliser les partenaires qui gèrent des places de CHRS éclaté ou des places en Intermédiation locative pour permettre aux personnes hébergées au refuge d'accéder à une solution d'hébergement/logement alternative au Refuge et de s'autonomiser.
- ✓ Proposer des réunions thématiques sur des sujets d'actualité aux voisins. Les personnes hébergées pourront participer et de ce fait s'intégrer à un évènement ouvert sur l'extérieur.

MISSION LOGEMENT ADAPTÉ

Orientation stratégique: Diversifier l'accompagnement des personnes accueillies dans le cadre du logement adapté pour permettre l'insertion par le logement et l'emploi.

- ✓ Améliorer les sorties des personnes accueillies au FJT Paulin Enfert et à la Villa de l'Aube par la mise en place d'ateliers logement. Ces ateliers ont pour objectifs de dédramatiser une vie autonome au sein de son logement et de familiariser les résidents aux difficultés qu'ils rencontreront.
- ✓ Rencontrer des organismes de formations dans le cadre d'un dispositif emploi-formation qui sera un soutien pour les résidents dans leurs recherches de formation ou d'emploi. Faciliter l'accès à une formation adaptée est un gage d'une insertion dans la société réussie.
- ✓ Développer du projet « Boutique solidaire » en créant un espace solidaire dans un premier temps pour les résidents et dans un second temps ouvert aux autres structures des OMDP.
- ✓ Transformer la résidence sociale en résidence accueil en renforçant l'accompagnement. Plusieurs résidents de Villa de l'Aube ont des pathologies psychiatriques décelées ou diagnostiquées. Ces personnes nécessitent un accompagnement adapté à leur situation médicale. Une résidence accueil offrirait toutes les garanties pour une prise en charge adaptée.
- ✓ Redynamiser le projet socio-éducatif pour davantage accompagner les résidents, avec une orientation sur la vie concrète et réelle, dont la gestion des ressources et réduire les risques d'endettements et d'impayés. Les ateliers mis en place et l'accompagnement ont aussi vocation à apprendre aux résidents à honorer des engagements financiers et à anticiper les risques du quotidien, dont leur loyer.

MISSION INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Orientation stratégique 1: Construire un dispositif d'insertion par l'activité économique complet et pertinent

- ✓ Développer les cours de français. Environ la moitié des salariés en insertion ont de très importantes difficultés en français. Des cours d'alphabétisation et de soutien renforcé leur seront proposés. De la même façon, l'accès au numérique est problématique (procédures administratives sur internet). Des ateliers dédiés seront également accessibles aux salariés en insertion.
- ✓ Valoriser nos dispositifs grâce à l'organisation d'évènements ouverts à nos partenaires, nos mécènes, nos donateurs et au grand public (Fête de la Gastronomie).
- ✓ Mettre en place des ateliers d'application en utilisant les locaux et le matériel existants pour le chantier « Restauration »
- ✓ Créer un groupe d'aide psychopédagogique au sein du pôle pour l'analyse et l'échange de pratiques professionnelles

MISSION PRENDRE SOIN

Orientation stratégique: Améliorer la prise en charge des besoins de santé des publics accueillis.

- ✓ Création d'actions dédiées aux soins au sein de l'Arche d'Avenirs notamment en développant les partenariats et en favorisant l'intervention de partenaires extérieurs.

Orientation stratégique: Développer un pôle santé « grande exclusion » au sein des Œuvres de la Mie de Pain, plus complet et ouvert à l'extérieur

- ✓ Création d'un pôle santé indépendant avec la participation aux appels à projets LAM ou LHSS: création de LAM/LHSS ou création d'un centre médical à l'extérieur du Refuge.

LES TEMPS FORTS DE 2018

JANVIER

Mardi 30 janvier, les Œuvres de la Mie de Pain ont accueilli 60 collaborateurs du Groupe Air France pour une journée de solidarité, « Better Together », au sein de l'association autour d'ateliers variés : coaching emploi, bien-être, mobilité, construction de meubles en palettes et de baby-foot, peinture et jeux de société avec les personnes hébergées.

Ce type d'événement offre une ouverture sur l'extérieur pour les publics accueillis et permet de changer le regard sur ces personnes, l'une des missions essentielles de l'association.

FÉVRIER

Le 2 février, Anne Hidalgo, maire de la Ville de Paris, accompagnée de Marie-Pierre de la Gontrie, sénatrice de Paris, Pauline Véron, adjointe de la Ville à la Démocratie locale, et Jérôme Coumet, maire du XIII^e arrondissement, s'est rendue à l'Arche d'Avenirs. Au travers d'une visite des lieux, elle a pu apprécier les aménagements réalisés grâce au soutien des Parisiens, dans le cadre du Budget participatif (espace multimédia, réfection de l'acoustique de la salle café-ria, nouvelles étagères dans les douches de l'espace hygiène et kits d'hygiène) La Maire a ensuite échangé avec une dizaine de Parisiens à l'origine d'un projet d'abris pour les personnes sans domicile fixe, financé par le Budget participatif, et rappelé la tenue de la première « Nuit de la Solidarité », grande opération de comptage des personnes en situation de rue dans la capitale.



6 février, Grand froid. La Mie de Pain mobilisée. Dans le cadre du plan Grand Froid, FranceInfo a passé la journée jusqu'au journal télévisé de 20h, en direct des Œuvres de la Mie de Pain au cœur de la sur-mobilisation hivernale de l'association.

MARS

Le 15 mars, La mélodie du Refuge. Tout au long du festival La Terre est à Nous 2018 à Nanterre, l'équipe de Radio Sonorama propose de (ré)écouter ses instants choisis pour replonger dans l'atmosphère de ces moments musicaux. Pour la deuxième édition, le groupe "La Mélodie du Refuge" a été accueilli à la Maison des Etudiants de l'Université de Nanterre. La mélodie du refuge est le fruit d'une rencontre entre huit hébergés, musiciens amateurs et mélomanes néophytes, trois professionnels de l'association et une intervenante musicienne. Le projet d'un atelier de musique s'est rapidement transformé en une véritable aventure musicale et humaine.

AVRIL

Le 10 avril, des étudiants se mobilisent. Un grand merci et un grand bravo aux élèves de l'Ecole Nationale de Chimie, Physique et Biologie (Paris 13e) qui ont collecté au centre commercial Okabé du Kremlin-Bicêtre plus d'1,3 tonnes de denrées et de produits d'hygiène au profit de notre espace solidarité insertion, l'Arche d'Avenirs !

MAI

Rendez-vous mercredi 23 mai à l'Arche d'Avenir pour une conférence le matin sur l'Hébergement et sur l'Accueil des Migrants en partenariat avec Emmaüs Solidarité, suivie d'une conférence gesticulée sur l'accueil des migrants « Nous avons tous des pouvoirs pour sauver l'humanité ».

JUIN

Collecte de printemps : le plein de produits pour nos structures ! Vendredi 1er et samedi 2 juin, 180 bénévoles se sont mobilisés, dans 7 magasins du stockage, dans le cadre de la campagne nationale des Banques alimentaires. Pour cette opération indispensable, des bénévoles de la Croix Rouge, de la Société St Vincent de Paul, du Rotary, ainsi que des collaborateurs d'Ip-Studios, ou des bénévoles de la Mie de Pain ont uni leurs forces. Et grâce à ce travail d'équipe, ce sont 9 tonnes de denrées non périssables et de produits d'hygiène qui ont été récoltées pour les établissements des OMDP ! L'équivalent de plus de 50 000€.



Une tirelire. Saviez-vous que l'une des missions des Œuvres de la Mie de Pain est de changer le regard sur les personnes exclues ? Découvrez le projet des "Petites philanthropes" lancé par la Ligue de l'enseignement avec notre association, qui après de la sensibilisation, a proposé aux élèves de la classe de CM1 de l'école place Jeanne d'Arc (Paris 13e) de réaliser une tirelire pour la Mie de Pain. Leur choix a été de la faire en forme de maison, tout un symbole ! Merci à leur institutrice et à tous les élèves pour leur enthousiasme et leur solidarité !



Séjour à Lourdes. Du 8 au 11 juin, 26 membres des Œuvres de la Mie de Pain, quatre femmes du Foyer Verniaud et seize hommes du Refuge, dont cinq en situation de handicap, accompagnés par trois travailleurs sociaux, deux bénévoles et un adhérent, se sont rendus à Lourdes, pour le pèlerinage « Chemins de fraternité » organisé par le Vicariat pour la Solidarité de Paris, rassemblant plus de 300 personnes fragiles. Au programme : ateliers, temps d'échanges, procession, messe... Une aventure humaine et spirituelle extraordinaire pour tous les participants, certains n'ayant pas quitté Paris depuis plusieurs années.

JUILLET

Une fontaine à eau. Le 5 juillet, pendant la fête de l'été, en présence de Célia Blauel, Adjointe à la Maire de Paris en charge de l'eau et Présidente de la régie Eau de Paris, de Geneviève Dourthe, Adjointe au Maire du XIIIe, et de Florence Gérard, Présidente des Œuvres de la Mie de Pain, a été inaugurée la fontaine offerte par Eau de Paris pour les personnes accueillies à l'Arche d'Avenir, installée au sein de dans son patio. Les personnes de passage dans notre espace solidarité insertion peuvent s'y désaltérer et remplir leur gourde, dans un souci d'accès à l'eau, droit fondamental. Merci à Eau de Paris pour ce don majeur et merci aux partenaires qui ont permis la création du patio, havre de paix au cœur de la cité, voulu par Jean Laffon, Président d'honneur de la Mie de Pain. La journée se poursuivit autour d'un pic-nic en musique!



AOÛT

Un été solidaire. Tous les établissements des Œuvres de la Mie de Pain sont restés ouverts pendant la période estivale grâce à la mobilisation des équipes salariées et bénévoles permettant un accueil continu des personnes en situation d'exclusion, en période particulièrement délicate (moins de dispositifs d'accueil, forte chaleur, etc.). Retour sur un été solidaire !

- ✓ Mobilisation canicule. L'Arche d'Avenirs, est restée ouverte en continu, sur la pause méridienne, lors des jours les plus chauds. Au Refuge, l'accueil et l'infirmierie étaient climatisés. Au Refuge encore, tout comme au Foyer pour femmes, des distributions de bouteilles d'eau étaient organisées tous les après-midis, ainsi que des visites de chambres quotidiennes pour une cinquantaine d'hommes hébergés particulièrement vulnérables.
- ✓ Découverte du bénévolat pour des résidents du FJT. Huit jeunes sont devenus, pendant trois jours, bénévoles à l'occasion du Festival Solidays, fin juin, accompagnés par une travailleuse sociale du foyer. Prévention, action et convivialité !
- ✓ Petits-déjeuners solidaires pour des bénéficiaires du RSA. Depuis mai, l'équipe du Relais social propose un nouveau rendez-vous hebdomadaire : un petit-déjeuner discussion, appelé "la Tartine matinale". En plus de ces temps matinaux, auxquels les bénévoles du Relais sont les bienvenus, un pique-nique au parc Montsouris leur a été proposé au mois d'août : une façon conviviale de lutter contre l'isolement éventuel de ces personnes en plein été et de participer à leur remobilisation.



SEPTEMBRE

Fête de la gastronomie. Le vendredi 21 septembre 2018, les OMDP fêtent pour la quatrième année, la Fête de la Gastronomie en célébrant la remise de leur diplôme d'agent polyvalent de restauration aux salariés en insertion, sur le thème « Le goût dans tous ses sens ». 17 personnes éloignées de l'emploi ont obtenu, après un parcours d'insertion (accompagnement, formation, stages) le diplôme d'agent polyvalent de restauration en juin dernier. Sous le parrainage de M. Gérard Cagna, chef-cuisinier doublement étoilé, les salariés du Chantier d'insertion Restauration, l'équipe Cuisine et les encadrants ont préparé les plats, pour offrir aux personnes hébergées, salariés et bénévoles de l'association un repas gastronomique.

OCTOBRE

Journée mondiale du Refus de la misère, le 17 octobre. A l'occasion de la Journée mondiale du Refus de la misère et de la semaine Portes ouvertes des accueils de jour, l'espace solidarité insertion des Œuvres de la Mie de Pain ouvre ses portes au public mercredi 17 octobre, de 9h à 20h. Des visites guidées sont organisées à 10h, 12h, 14h, 16h et 18h.



Une journée au Refuge – reportage dessiné de Charlie Hebdo. Une journée au Refuge, centre d'hébergement d'urgence et d'insertion pour hommes des Œuvres de la Mie de Pain, avec le reportage dessiné de Charlie Hebdo du 17 octobre 2018. « A la Mie de Pain, la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, c'est tous les jours depuis 1887. » Merci à nos équipes salariées et bénévoles, pour leur investissement au quotidien, pour l'accompagnement des personnes de l'urgence à l'insertion.

NOVEMBRE

Hommage au cimetière de Thiais. Vendredi 2 novembre, comme chaque année en cette période de la Toussaint, un hommage a été rendu au cimetière parisien de Thiais aux personnes accueillies inhumées dans un carré appartenant à l'association, le carré dit « Mie de Pain ». Un temps important qui permet de se recueillir et d'honorer la mémoire de ces personnes disparues pendant leur hébergement au Refuge ou dans un autre établissement, qui reflète également le travail de l'ombre mené par les équipes du centre d'hébergement auprès de ces personnes à la santé particulièrement fragile. C'est en 2000 que les Œuvres de la Mie de Pain ont acheté des concessions au cimetière de Thiais, afin d'offrir une sépulture digne aux personnes isolées, aux "sans familles", qu'elles avaient pu accompagner.

Visite de Christophe Itier et Olivier Noblecourt. Le 14 novembre, Christophe Itier, Haut-Commissaire à l'Economie sociale et solidaire et à l'innovation sociale, et Olivier Noblecourt, Délégué interministériel chargé de la lutte contre la pauvreté, sont venus à la rencontre de l'association, en présence de Geneviève Dourthe, adjointe au Maire du XIIIe en charge des affaires sociales. Visite du centre d'hébergement du Refuge et du pôle Insertion par l'activité économique, échanges avec les professionnels ainsi que des bénéficiaires des dispositifs de l'association, présentation de leur politique dans le cadre du Plan Pauvreté et exposition des attentes des Œuvres de la Mie de Pain : une rencontre constructive.

Collecte d'hiver. C'est devenu un rendez-vous incontournable pour l'association : la campagne nationale d'hiver des Banques alimentaires, permettant de collecter dans des supermarchés partenaires, des denrées non périssables, ainsi que des produits d'hygiène et d'entretien, au bénéfice de nos établissements. Vendredi 30 novembre et samedi 1^{er} décembre, ce sont plus de 350 bénévoles qui se sont mobilisés dans 17 magasins parisiens, ainsi que dans trois lycées et une entreprise. Résultat de cette belle chaîne de la solidarité : plus de 18 tonnes collectées ! Et toujours plus de produits d'hygiène, ce qui est particulièrement précieux vu leur coût.



DÉCEMBRE

Diversité des croyances & Laïcité—Emouna, l'amphi des religions, à la Mie de Pain. Lundi 3 Décembre, les Œuvres de la Mie de Pain ont eu le plaisir d'accueillir la nouvelle promotion du programme interreligieux et laïque de Sciences-Po Paris : « Emouna, l'Amphi des religions ». Madame le rabbin Pauline Bèbe est à l'initiative de ce rendez-vous inédit, placé sous le signe du renforcement du lien social pluriel. La Mie de Pain recevait 36 étudiants d'une formation bien particulière : le cycle « Emouna 3 ». Venus de toute la France, issus de toutes les religions (bouddhiste, catholique, juive, musulmane, orthodoxe et protestante) ou de la société civile, ces femmes et ces hommes réfléchirent au cours d'une année universitaire sur le fait religieux dans une société où le respect de la laïcité est défini par la loi du 9 décembre 1905.



MISSION D'ACCUEIL ET DE MISE À L'ABRI :

PORTER ASSISTANCE AUX PERSONNES EN DIFFICULTÉS

Répondre immédiatement aux besoins élémentaires
des personnes en situation de grande exclusion



L'ARCHE D'AVENIRS



C'EST UN LIEU D'ACCUEIL, de mise à l'abri, d'orientation et d'accompagnement dont l'adresse se transmet de bouche à oreille entre accueillis, avec confiance entre associations et maraudes.

CHACUN VIENT AVEC SA PERSONNALITÉ,

Il y a:

- ✓ ceux qui veulent passer inaperçus;
- ✓ ceux qui vont chercher l'attention de toute l'équipe;
- ✓ ceux qui ne sont pas en capacité de se projeter et de venir à un rendez-vous;
- ✓ ceux qui souhaiteraient être reçus tous les jours;
- ✓ ceux qui n'osent rien solliciter;
- ✓ ceux qui ne savent pas quelle demande formuler.



— QU'EST-CE QUE L'ARCHE D'AVENIRS? —

Nous sommes ce premier maillon entre la rue et l'après. Une balise dans des parcours hachés.

L'Arche d'Avenir est labellisé Espace Solidarité Insertion (ESI) par une convention tripartite (15 à Paris), entre la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement, la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé et la R.A.T.P.

Ce dispositif à destination d'adultes (femmes ou hommes isolés, en couple) en situation d'errance et d'exclusion, sans domicile, hébergé en logement précaire ou en « abri de fortune » s'inscrit dans les orientations retenues par le Programme Départemental d'Insertion et le Plan Départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées, ainsi que dans le cadre de tout dispositif relatif à l'urgence sociale mis en place par les pouvoirs publics, notamment le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO).

L'Arche d'Avenir est le plus grand accueil de jour d'Ile-de-France en termes de fréquentation, de surface mais surtout le seul qui a été pensé, construit, aménagé avec cette destination effective d'accueil, et pour ce public.

Le réaménagement du quartier des Olympiades, en 2011, fût l'occasion de mettre en place une dynamique et une nouvelle organisation plus adaptées aux publics. Elles ont été menées, avec l'expérience des salariés et des bénévoles, en observant, et en écoutant les accueillis.

L'Arche d'Avenir est un lieu passerelle qui accueille tous les jours de nouvelles personnes, aux parcours et aux besoins variés.

SA MISSION

C'est un centre d'accueil inconditionnel, anonyme et gratuit, qui offre l'accès à divers services autour de la vie quotidienne, permettant de se reposer, de maintenir une hygiène correcte, de boire une boisson chaude, mais aussi et surtout de rompre l'isolement.

Un travail social et psychologique soutient les accueillis et leur permet de reprendre peu à peu leur vie en main.

Ces accompagnements s'effectuent entre autres par des démarches administratives afin d'accéder à l'ouverture ou la réactualisation de leurs droits. Nous favorisons également l'accès à la culture et l'expression des accueillis.

UNE STRUCTURE ACTIVE

UN NOUVEAU POSTE DE COORDONNATEUR / ANIMATEUR

Un nouveau poste de coordonnateur/animateur a été créé en avril 2018.

L'une des missions de l'établissement est de rompre l'isolement et de créer du lien avec le public, notamment les personnes les plus vulnérables. Les nombreuses activités imaginées et réalisées facilitent cette mission : ateliers hebdomadaires dans la structure (atelier créatif, groupe de parole...), sorties ponctuelles (visite de musées, rencontres sportives, spectacles...) – accompagnées ou non. Ces activités représentent des moments privilégiés entre les salariés, les bénévoles et les accueillis : ils permettent de créer d'autres temps, plus conviviaux et informels ; de sortir des murs de l'Arche, d'accéder à la culture et aux loisirs comme tout citoyen.

Ainsi, le nouveau poste de coordonnateur/animateur **facilite la mise en place de ces activités et permet à l'équipe de se mobiliser davantage.**

Ce nouveau poste permet également de **pérenniser les partenariats existants et d'en développer de nouveaux**, en fonction des besoins exprimés. Il s'agit aussi bien de partenaires culturels (musées comme le Palais de la découverte, théâtre comme le Théâtre 13), sportifs (le football avec le Paris FC, le rugby avec le Racing 92), de santé (visuelle avec ESSILOR, dépistage avec AIDES, tabagisme avec le Comité Francilien contre les maladies respiratoires etc....).

CONFÉRENCE SUR L'HÉBERGEMENT ET CONFÉRENCE GESTICULÉE

Des réflexions internes autour d'une meilleure information partagée, ainsi que les sollicitations constantes des personnes sans hébergement pour l'obtention d'une mise à l'abri ont mené à l'organisation, en mai, d'une conférence sur l'hébergement. La conférence s'est construite en direction des accueillis, en présence de quelques partenaires (maraudes, recueil social de la RATP, ESI...).

Répondant à notre invitation, le coordinateur du SIAO Urgence de la mission « isolé.e », une écoutante sociale du SIAO Urgence de la mission « isolé.e » et une écoutante sociale du 115 sont venus présenter leurs missions et répondre aux questions des accueillis.

L'objectif était une meilleure compréhension des dispositifs existants, de leur accessibilité mais aussi des manques des dispositifs parisiens, et de la marge de manœuvre restreinte des professionnels de l'Arche d'Avenirs.

Le succès de cette matinée a résidé dans l'intensité des échanges après le temps de présentation de chacun des intervenants. De nombreux accueillis ont posé des questions et apporté leurs témoignages, et les partenaires ont répondu avec honnêteté et clarté : chacun est reparti avec le sentiment d'avoir été écouté.

**JOURNÉE CONFÉRENCES
À L'ARCHE D'AVENIRS
- ENTRÉE LIBRE -**

MERCREDI 23 MAI 2018

10H - 12H : CONFÉRENCE SUR L'HÉBERGEMENT
- SIAO - 115 - EMMAUS SOLIDARITE -

VOUS POURREZ POSER TOUTES VOS QUESTIONS !

19H : CONFÉRENCE GESTICULÉE SUR L'ACCUEIL
DES MIGRANTS DE IRENA HAVLICEK
"NOUS AVONS TOUS DES SUPER-POUVOIRS
POUR SAUVER L'HUMANITÉ..."

113, RUE REGNAULT 75013 PARIS - ARCHEDAVENIRS@MIEDEPAIN.ASSO.FR - 01 44 06 96 88

**JOURNÉE MONDIALE
DU REFUS
DE LA MISÈRE**

Cuisine et
repas partagé

Visites guidées
10h, 12h, 14h, 16h, 18h

Animations
diverses...

**SEMAINE PORTES OUVERTES DES
ACCUEILS DE JOUR :**

À L'ARCHE D'AVENIRS de 9h à 20h

LE MERCREDI 17 OCTOBRE 2018

113 rue Regnault - 75013 PARIS
archedavenirs@miedepain.asso.fr

URGENCE HIVER

L'établissement est habituellement ouvert de 08h30 à 12h et de 13h45 à 17h du mardi au samedi.

L'ouverture élargie consiste à organiser une ouverture en continue de 07h30 le matin jusqu'à 21h le soir du mardi au dimanche. **Du mardi 27 février au dimanche 4 mars inclus**, alors que le mercure était fortement négatif, il était possible de venir se poser à l'Arche d'Avenir, dès 07h30 du matin jusqu'à 21h00, pour prendre une boisson chaude, lire un livre, se réchauffer, rencontrer un membre de l'équipe, prendre une douche, etc.

Cette mise à l'abri a été pensée pour permettre aux personnes accueillies de se mettre au chaud sur une plage horaire plus large, plus tôt le matin pour ceux qui quittent un abri de fortune, plus tard en fin de journée avant de rejoindre un restaurant solidaire de la ville ou associatif pour le dîner vers 19h, ou un lieu d'hébergement d'urgence qui n'ouvre qu'à 20h par exemple.

Ce dispositif nous permet donc de combler cet intervalle de temps, une « zone grise » qu'avait pointé les accueillis lors de discussions informelles avec eux.

Un roulement s'est effectué entre les membres de l'équipe salariée afin d'assurer une présence continue dans les locaux de 7h30 à 21h, sur la base du volontariat.

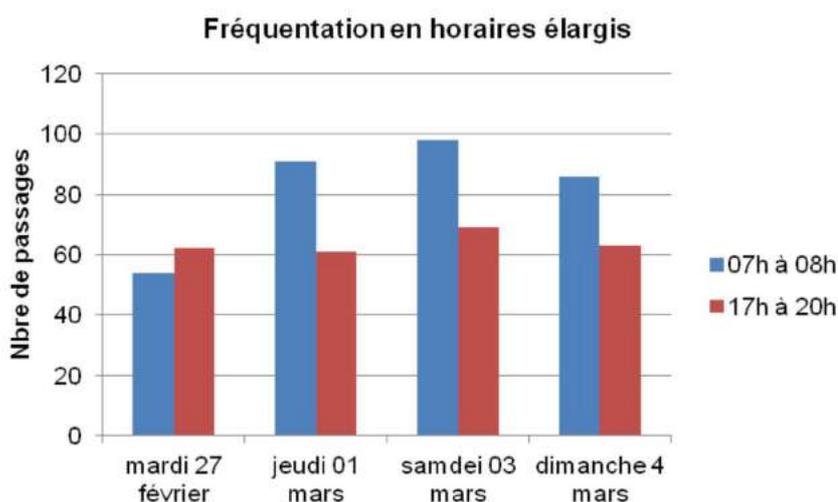
Le matin, les services tels que la cafeteria, ou les douches étaient accessibles aux horaires habituels.

Le soir, les accueillis étaient invités à s'installer au rez-de-jardin. Les services fermaient également aux horaires habituels de fin de journée.

Sur ces temps collectifs, et plus particulièrement en soirée, Les personnes accueillies pouvaient se servir en autonomie de boisson chaude, soupe ou gâteaux, et profiter de jeux de société.

Ces temps sont rapidement devenus des moments privilégiés pour les salariés et les bénévoles dans le renforcement du lien avec les accueillis et entre les accueillis eux-mêmes, en permettant à l'équipe d'échanger avec le public dans des circonstances plus calmes, avec un nombre de personnes plus restreint. Des personnes qui habituellement ne participent pas aux temps collectifs proposés, se sont détendues.

Soit 777 passages sur les horaires supplémentaires. Un total de 2047 passages pour la semaine, avec 340 personnes en moyenne par jour.



Depuis le début a été pensée la prise en compte des personnes dans leur globalité avec la présence d'une psychologue salariée à temps plein au sein de l'établissement. Ainsi, à l'Arche d'Avenir, les accueillis peuvent avoir des réponses aux besoins quotidiens, rencontrés une travailleuse sociale et peuvent également être écoutés sur le plan psychique.

Au sein de notre accueil de jour, le public accueilli est extrêmement varié, et une psychologue doit s'adapter aux demandes, aux problématiques, aux besoins, sans pour autant se substituer au réseau médico-psychologique existant par ailleurs.

Ainsi, la psychologue est présente dans les espaces collectifs, afin de repérer les personnes les plus fragiles, de se faire connaître auprès des accueillis, d'établir un premier contact.

Il s'agit d'un « aller vers », d'une clinique de l'informel. Cette pratique est particulièrement importante avec les personnes les plus « abimées », en errance depuis longtemps, pour qui aller dans un bureau est angoissant, ou qui ne peuvent pas honorer un rendez-vous.

Dans le même esprit, en co-animant des ateliers avec les agents d'accueil ou les travailleuses sociales, la psychologue assure également des temps médiatisés, c'est-à-dire des temps où chacun se saisit d'une activité pour faire groupe, pour tisser du lien, pour se livrer au détour d'un dessin, d'un morceau de musique ou d'un partage d'expériences.

Bien entendu, les entretiens individuels sont également au centre de sa pratique : écoute, soutien, consultation, entretien unique ou engagement hebdomadaire... chaque situation aura une réponse adaptée, dans la limite de ce que peut - et doit - proposer un lieu comme un ESI. Car il est entendu qu'un accueil de jour n'est pas un lieu de soin. La psychologue a donc également un rôle de réorientation auprès de professionnels d'autres structures (CPOA, Centre psychiatrique d'orientation et d'accueil, CMP, Centre médico-psychologique, associations, médecins...).

Comme chaque membre de l'équipe, mais avec une oreille bien particulière, la psychologue écoute chacun dans sa singularité.

Dans le bureau isolé, des confidences se font. La psychologue reçoit les émotions en surplus, recueille des paroles qui font mal, soutient des élaborations. Pour certains, le trop-plein doit être soulagé pour tenir le coup, cela peut être très ponctuel. Pour d'autres, il s'agira de parler d'événements traumatiques qui reviennent en boucle... Toujours avec la garantie de la confidentialité.

Et en tant que membre de l'équipe, la psychologue peut apporter un éclairage clinique sur les situations des accueillis. Dans l'ici et maintenant de l'écoute, le temps psychique s'écoule différemment du temps de l'établissement : les éléments repérés en entretiens permettent parfois à l'équipe de mieux s'adapter aux besoins des personnes, ce qui est le cœur du travail à l'Arche d'Avenir.

L'ACTIVITÉ EN 2018

54 548 PASSAGES (+13% PAR RAPPORT À 2017)

ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-PSYCHO-SOCIAL

1 312 entretiens avec un travailleur social

260 entretiens avec une psychologue

32 orientations médicales

14 appels aux services d'urgence (police, SAMU, pompiers)

HYGIÈNE

14 692 douches (88 % d'hommes)

2 484 lessives (74 % d'hommes)

SOUTIEN ET SUIVI

395 demandes d'hébergement ont été réalisées auprès du SIAO dont 93 % n'ont pas été pourvues.

1 346 demandes d'ouvertures de droits

DOMICILIATION

744 personnes domiciliées (dont 44 nouvelles en 2018)

324 demandes non pourvues

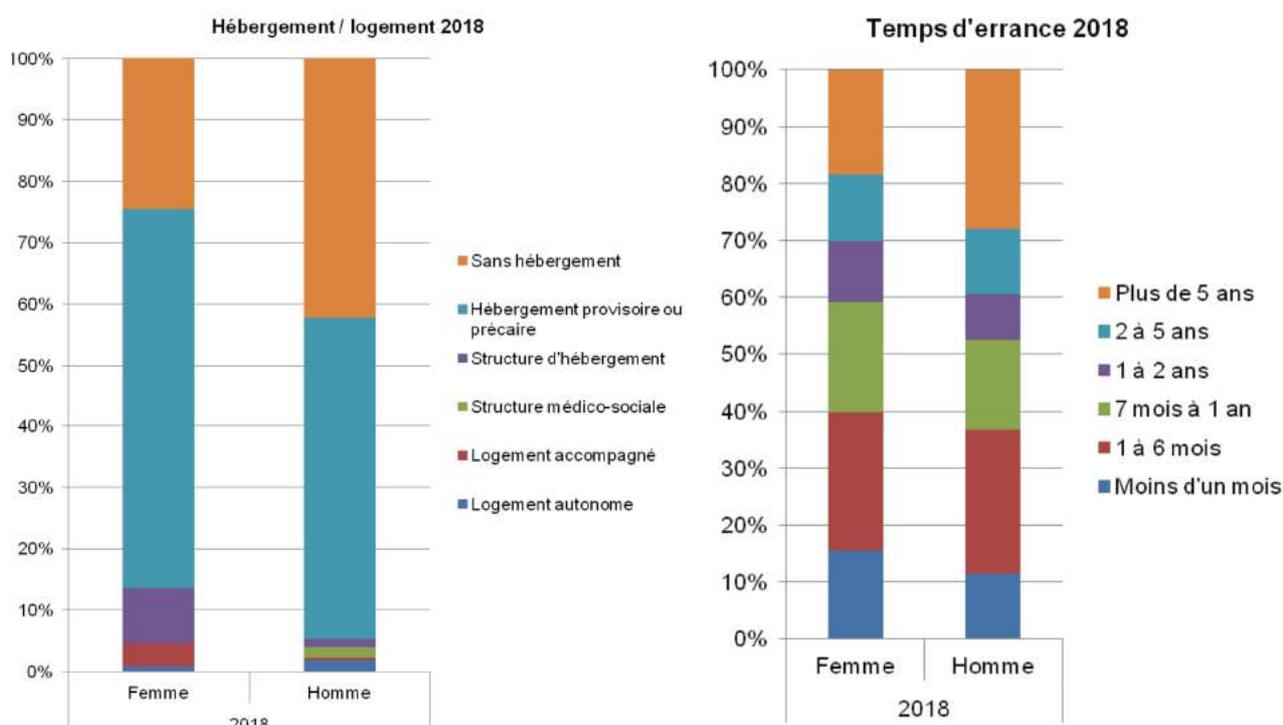
LES PERSONNES ACCUEILLIES EN 2018

REÇUS EN 1ER ENTRETIEN (panel de 337 personnes)

Elles ont 39 ans en moyenne et sont à 95 % des hommes.

36 % des personnes accueillies est sans hébergement, 55% est en hébergement précaire ou provisoire. Il est à noter que 8 % dispose d'un hébergement ou d'un logement. Par ailleurs, les femmes sont plus en situation d'hébergement ou de logement que les hommes. En effet, les femmes ne sont que 27% à être sans domicile tandis que les hommes le sont à 65 %. Les femmes sont également plus facilement accueillies en structures de logement accompagné.

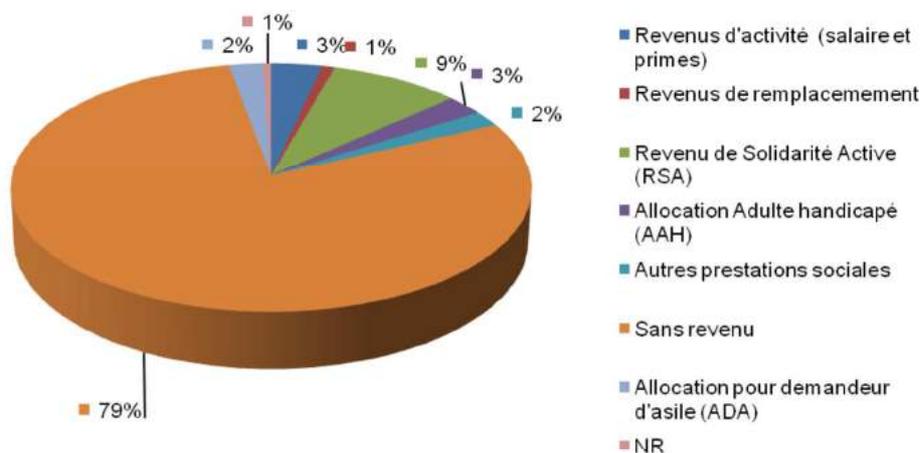
Les personnes accueillies ont un parcours d'errance d'environ 2 ans et 7 mois, les femmes ayant des parcours plus courts (2 ans et 2 mois) que les hommes (2 ans et 10 mois).



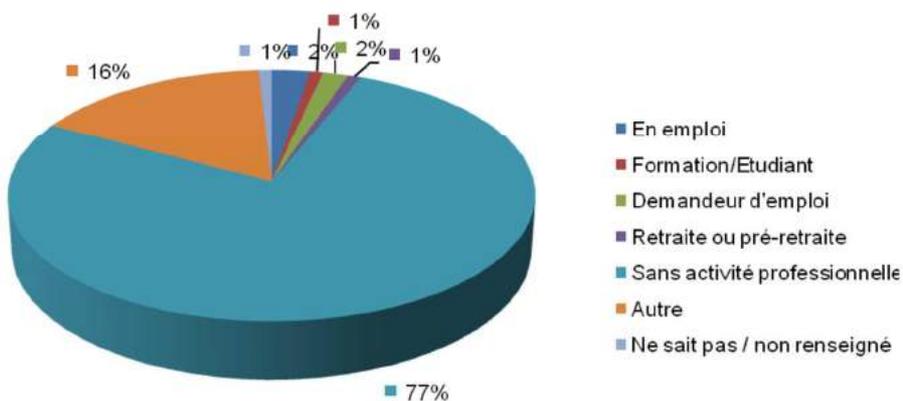
Si 79 % des personnes reçues ne disposent pas de ressources, 12 % ont des revenus ou des allocations.

77 % est sans emploi.

Origine des ressources - 2018



Situation professionnelle 2018



DES PARTENAIRES

ASSOCIATION AIDES

L'association AIDES assure une permanence mensuelle de prévention et de dépistage du VIH et des hépatites virales. Une partie de l'équipe de l'association est présente sur le collectif afin de sensibiliser le public accueilli, de distribuer des préservatifs et des dépliants informatifs, de répondre aux questions. L'autre partie est installée dans un bureau afin de réaliser un entretien individuel et confidentiel, suivi – ou non – d'un dépistage. En cas de résultat positif, l'association AIDES accompagne la personne dans le processus d'ouverture de droits – si besoin – et de traitement.

Ainsi, de janvier à juillet 2018, l'équipe a **dépisté 186 hommes et 7 femmes**.

ESSILOR

Nous bénéficions, au même titre que d'autres associations partenaires, d'un accès direct au calendrier de la PassO d'Essilor au Centre de Santé Edmond de Rothschild. Ainsi, l'accueil de jour peut inscrire, en temps réel, des personnes pour un rendez-vous ophtalmologique. Suite à ce dernier, soit le patient reçoit une paire de lunettes de première nécessité, soit il la récupèrera après fabrication à l'ESI.

Ainsi, depuis le lancement de ce partenariat, c'est environ **une centaine de personnes** qui ont pu agir pour leur santé visuelle.

CULTURE DU COEUR

Les personnes accueillies ont accès à différents spectacles, événements sportifs et culturels sous forme de sorties individuelles. Une permanence est tenue par un bénévole. Chaque personne qui s'y présente peut bénéficier de deux spectacles et y inviter une personne de son choix. La permanence est également un lieu d'échanges et de propositions sur les spectacles vus (avis, impressions...) ou de propositions de la part du bénévole en fonction de la personne.

En 2018, 43 permanences hebdomadaires ont eu lieu.

Au cours de celles-ci, 77 personnes ont été reçues. 17 accueillies les ont fréquentées régulièrement soit 22%.

Il y a eu 748 places délivrées dont 201 invitations (une place supplémentaire prise par un accueilli pour un invité) qui représente 26% du total.

COMITÉ FRANCILIEN CONTRE LES MALADIES RESPIRATOIRES

Des actions ont été mises en place dans le cadre du Mois Sans Tabac. Des tabacologues ont effectué des permanences afin de sensibiliser le public et de proposer des substituts nicotiniques.

Depuis le début de l'année, un tabacologue assure une permanence mensuelle de prévention, avec la possibilité d'entretiens individuels. Durant ces permanences, le tabacologue rencontre à la fois des nouvelles personnes mais également des « fumeurs accompagnés », ce qui leur permet d'être soutenus dans cette démarche parfois délicate et compliquée.



ATELIERS LOUVRE

Une animatrice du Musée du Louvre est venue animer des ateliers « conversation » sur le musée. Le projet visait à faire entrer ce musée historique, impressionnant, au sein de l'établissement, par le biais de thèmes choisis pour dédramatiser l'Histoire de l'Art et rendre les œuvres accessibles. Ainsi, chacun a pu découvrir et s'amuser des sourires des personnages des tableaux, se questionner sur le genre des figures masculines et/ou féminines représentées, et enfin appréhender la place de ce monument dans la ville. Deux visites ont été organisées : une visite en « français facile » pour les non-francophones et une visite plus générale des chefs d'œuvre emblématiques du musée du Louvre.

L'ESPACE BIENVENUE



LE DISPOSITIF

L'Espace Bienvenue est un dispositif de mise à l'abri inséré au sein du Refuge des Œuvres de la Mie de Pain. Il comprend 28 places réparties en 7 unités d'hébergement de 4 places chacune. Chaque unité d'hébergement comprend une douche en libre accès.

SES MISSIONS:

- ✓ Héberger pour une durée de 3 jours ouvrés, 5 jours le weekend.
- ✓ Assurer la sécurité et le confort des personnes accueillies.
- ✓ Assurer un premier contact avec les personnes en grande précarité en vue d'établir un lien plus pérenne qui tend à les « sortir de la rue », autant que possible.
- ✓ Permettre aux personnes accueillies de bénéficier de 3 repas par jour.
- ✓ Être un lieu ressource pour que les personnes fassent une pause dans l'errance;
- ✓ Permettre de faire un point sur sa situation administrative avec un travailleur social, sa situation sanitaire avec une infirmière et/ou un médecin.

UNE ANNÉE D'ÉCHANGES

En 2018, l'accent est mis sur plusieurs aspects : le travail de lien avec les accueillis, la recherche de solutions d'hébergements adaptés aux personnes hébergées, la santé, le lien avec d'autres services sociaux et les partenaires.

Par ailleurs, cette année est riche en échanges, tant sur les plans du réseau, du travail d'équipe et que des partenaires. En effet, nous accueillons des partenaires pour parler de la situation de personnes hébergées à l'Espace Bienvenue et échanger sur nos pratiques.

Notre objectif est de continuer à développer le partenariat avec les maraudes et d'autres structures pour identifier les besoins spécifiques des personnes accueillies et mieux les prendre en charge.

L'ÉQUIPE

Les agents d'accueil répondent aux questions des personnes accueillies concernant le fonctionnement de l'établissement et les orientent dans les locaux mais aussi à l'extérieur. Ils travaillent à la création de lien et fournissent le matériel dont les personnes ont besoin.

Le moniteur éducateur gère l'accueil et les sorties des personnes en lien avec le responsable de l'espace Bienvenue. Il reçoit également les accueillis en entretien dans le cadre des permanences sociales et les orientent aux mieux vers les structures partenaires les plus adaptées à leur situation.

LES ACTIONS

Plusieurs actions sont menées pour améliorer l'accueil des personnes hébergées temporairement:

- ✓ la création de liens de confiance avec elles. Cela se passe par le respect et le non jugement des personnes hébergées.
- ✓ le repérage des personnes en grande exclusion et en isolement afin de les rassurer.
- ✓ l'évaluation des besoins et des demandes des personnes rencontrées par un travailleur social, voir la possibilité de trouver une solution d'hébergement plus stable et favoriser un mieux-être.
- ✓ le maintien des relations avec les partenaires pour une meilleure prise en charge.

LES PRESTATIONS PROPOSÉES

L'HÉBERGEMENT

Les places proposées sont constituées d'un lit et d'une étagère.

A la demande des personnes et à n'importe quel moment de la journée, l'établissement est en capacité de fournir :

des kits d'hygiène :

- ✓ serviettes jetables
- ✓ gel douches, shampoings
- ✓ brosses à dents, dentifrices,
- ✓ rasoirs

du matériel de couchage :

- ✓ draps, couvertures, taies d'oreiller

LES PERMANENCES SOCIALES

Les personnes accueillies ont la possibilité de rencontrer un professionnel dans le cadre de permanences sociales afin d'échanger sur leur situation et obtenir des informations concernant leur droit. L'équipe effectue un premier diagnostic des besoins des usagers et mobilise les partenaires du Refuge afin d'y apporter une première réponse adaptée.

L'INFIRMERIE ET LES PERMANENCES MÉDICALES

Les personnes accueillies à l'Espace Bienvenue peuvent rencontrer l'équipe de l'infirmerie pour échanger sur leur parcours de soins ou sur toutes questions relevant de la santé et de la prévention. L'équipe de l'infirmerie peut également réaliser les soins de première nécessité.

Aussi, les personnes accueillies ont la possibilité de rencontrer un médecin bénévole du lundi au vendredi.

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES

Des activités collectives telles que les rencontres hebdomadaires « jeux de société » ou « art créatif » rythment la vie du Refuge et de l'Espace Bienvenue. Durant la durée du séjour les personnes séjournant à l'espace Bienvenue sont invitées à y participer. Elles sont pour eux l'occasion de passer un moment convivial avec les autres personnes accueillies au Refuge et de rencontrer l'équipe sociale dans un cadre différent.

LE PUBLIC

L'accueil et l'accompagnement sont individuels. Cela permet à l'équipe d'offrir une réponse à chaque trajectoire de vie des personnes accueillies à l'Espace Bienvenue. Il est à noter que par notre intervention et notre cadre de travail qui est d'héberger les personnes qui sont à la rue et orientées par les maraudes, nous sommes conduits à rencontrer tout type de personnes qui cumulent des difficultés sociales, économiques et de santé.

Parmi les personnes que nous sommes amenées à héberger, nous pouvons distinguer :

- ✓ les personnes très désocialisées qui n'ont aucune demande;
- ✓ les personnes qui formulent une demande mais qui ont des difficultés physiques, psychologiques, ainsi que des difficultés à se mobiliser;
- ✓ les personnes qui ont une demande, mais qui sont dans l'incapacité matérielle d'y répondre;
- ✓ les personnes dont la rue est devenu un mode de vie et pour qui, l'acceptation d'être hébergé dans un centre d'hébergement est difficile;
- ✓ Les nouvelles personnes à la rue.

Au total, en 2018, **1257** personnes ont été accueillies sur l'Espace Bienvenue.

La moyenne des personnes accueillies est de **105** personnes par mois.

Les personnes reçues ont en moyenne **46** ans. La plus âgée a **76** ans, la plus jeune a 18 ans.

286 personnes ont été reçues en entretien par le travailleur social soit 23% des personnes des personnes accueillies en 2018

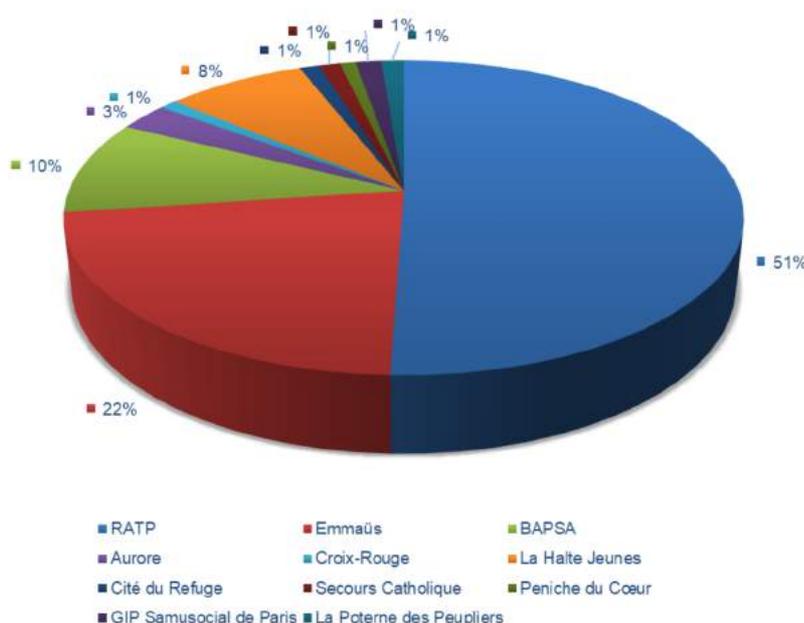
Le cumul des séjours représente 6 785 jours ; la moyenne de la durée de séjour correspond à 6 jours.

Parmi les personnes accueillies en 2016, 22 (2%) ont séjourné à l'Espace Bienvenue moins de 3 jours. 415 (34%) personnes ont séjourné 3 jours, 591 (49 %) personnes entre 4 et 5 jours. 177 personnes (17%) ont bénéficié d'un séjour supérieur à 5 jours (dans le cadre d'une prolongation).

Le mois de janvier enregistre le plus grand nombre de jours de prolongation accordée cumulés (502).

LES ORIENTATIONS

Orientations 2018



EN INTERNE OU EN ACCÈS DIRECT

En 2018, 21 personnes (1%) bénéficient d'un accueil à l'Espace Bienvenue du Refuge via des dispositifs interne à la structure.

71 personnes (6 %) sont accueilli via le dispositif d'accueil direct et 4 (- de 1%) via le service Relais Social du Refuge.

PAR LES MARAUDES DU TERRITOIRE ET PARTENAIRES

En 2018, les maraudes du territoire Parisien ont orienté 1036 personnes vers l'Espace Bienvenue soit 82%.

Les autres partenaires ont orienté 221 personnes.

LES SORTIES

En lien avec les SIAO et les partenaires, nous avons pu trouver une orientation pérenne, adaptée à **12 personnes** (Pension de Famille, CHU, CHRS, Studio...).

Monsieur a 24 ans, né le 7 décembre 1994, de nationalité française, il est célibataire sans enfant. En rupture avec ses parents depuis quelques années, il est hébergé par son oncle à Paris. Il se retrouve à la rue le 25 janvier 2018 suite une dispute avec son oncle.

Monsieur a été orienté par la BAPSA à l'Espace Bienvenue pour 7 jours. Un rendez-vous lui a été donné par le travailleur social pour faire le point sur sa situation. Monsieur n'avait pas de domiciliation, sans ressource, sans couverture médicale, il ne prend plus son traitement et a arrêté son suivi au Centre Médico Psychologiques (CMP).

Monsieur a été diagnostiqué schizophrène, il n'avait pas de travailleur social. À la suite de son entretien avec le travailleur social, une médiation avec son oncle a été tentée. Elle s'est avérée impossible, son oncle a exprimé le fait d'être arrivé à bout, d'être usé mais inquiet du devenir de son neveu. Avec l'accord et l'adhésion de monsieur, il a été orienté à la Halte Jeune pour qu'il ait un travailleur social et un suivi social.

Grâce au soutien de travailleur social et de l'équipe d'accueil, Monsieur a repris ses soins au CMP, il s'est inscrit à la mission locale et à pôle emploi.

Au vu de ses démarches et de sa vulnérabilité, nous avons renouvelé son hébergement avec des objectifs à réaliser. Monsieur a pu déposer sa demande de logement social. Il a trouvé un contrat civique dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) à Cachan de plusieurs mois. Ce qui lui a permis d'avoir des ressources de 580 euros par mois, il a gagné en autonomie, acheté un téléphone portable, rechargé son pass Navigo...

LE DISPOSITIF D'ACCUEIL DE PERSONNES VENANT DE ZONES DE CONFLIT ET DE GUERRE



— UNE ÉVOLUTION DES MODALITÉ D'ACCUEIL — À PARIS

Depuis juin 2015, les politiques publiques (« plan urgence migrant ») de l'Etat et de la Ville de Paris ont modifié les modalités d'accueil et le parcours des primo-arrivants.

En 2015 et en 2016, après l'évacuation des campements de rue, les personnes étaient directement orientées vers un lieu d'hébergement. Au Refuge, nous accueillions alors des personnes qui n'avaient pas toujours commencé leurs démarches. Il fallait donc les accompagner dès le début de la procédure de demande d'asile. Nous avons rencontré de nombreuses difficultés pour accéder aux associations de domiciliation. De plus, les personnes hébergées devaient attendre plusieurs mois avant d'être reçues par la Préfecture. Pendant ce temps, les droits des personnes (allocation pour demandeur d'asile, CMUc) n'étant pas ouverts, les durées de séjour étaient prolongées.

PROLONGATION ET FIN

L'année 2018 a connu la prolongation du « dispositif migrant » mis en place par la DRIHL le 18 juin 2015 au sein de notre centre d'hébergement d'urgence, le Refuge, qui a mis à disposition de l'Etat 60 places dédiées aux personnes « provenant de zone de conflit et de guerre ». Depuis ce jour, une partie de notre centre d'hébergement est donc devenu un Centre d'Hébergement d'Urgence Migrant (CHU-M).

DEPUIS LE 18 JUIN 2015, 334 PERSONNES ACCUEILLIES

- 101 personnes en 2015
- 121 personnes en 2016
- 68 personnes en 2017
- 44 personnes en 2018

L'ÉQUIPE

Le travail de suivi et d'accompagnement social et juridique a été assuré par une coordinatrice juridique, un travailleur social (éducateur spécialisé) et un moniteur éducateur, sous la direction des cadres du Refuge.

Le 10 novembre 2016, sous l'impulsion de la Mairie de Paris, le Centre de Premier Accueil humanitaire (CPA) a ouvert. Il avait pour but d'éviter aux personnes, arrivant dans la capitale, de vivre dans des campements de rue insalubres. Mais, le centre n'a pas évité l'émergence de nouveaux camps. En effet, les CHU-M (dont celui du Refuge) ont été très vite saturé, empêchant ainsi de nouvelles orientations du CPA. Pour être orientées vers un CHU-M, les personnes devaient se présenter au Centre d'examen de situation administrative (CESA) de la Préfecture de Police (structure dédiée unique en France). Deux situations étaient alors possibles: une procédure de transfert dans le pays européen responsable ou une orientation vers un lieu d'hébergement.

Le GUDA (guichet unique d'accueil des demandeurs d'asile dédié aux personnes hébergées dans le CPA) a ensuite remplacé le CESA. Le GUDA enregistrait les demandes d'asile. Les personnes arrivaient donc sur les lieux d'hébergement avec une attestation en cours de validité. Il fallait ensuite les accompagner dans l'ouverture de leurs droits (CMUc, livret A) et tout au long du processus.

En 2017, le public accueilli au Refuge vient principalement du CPA, en permettant toutefois l'accueil des personnes issues des campements ou d'autres structures d'hébergement en cours de fermeture.

Les hommes accueillis au Refuge pouvaient, s'ils le souhaitent, bénéficier d'un bilan de santé réalisé par les équipes d'infirmiers du Samu Social. Ce bilan nous permettait dès l'arrivée des personnes accueillies de les orienter vers les professionnels de santé compétents et d'identifier les personnes les plus vulnérables.

ET EN 2018

Du 1er janvier au 31 mars 2018, les populations migrantes se présentent spontanément au Centre de premier accueil géré par l'association Emmaüs. Après une évaluation de la situation des personnes par les équipes du centre et un passage au guichet unique des demandeurs d'asile de la Préfecture de Police, les personnes sont orientées vers le Refuge pour être hébergées.

Le 31 mars 2018, le centre de premier accueil ferme. Il est remplacé par cinq Centres d'Accueil et d'Examen des Situations (CAES). Pour d'être orientées vers un CAES, les personnes doivent se présenter à un accueil de jour dédié aux demandeurs d'asile où elles recevaient de l'assistance pour enregistrer leurs demandes. Si elles acceptent d'effectuer une demande d'asile, elles pouvaient être hébergées dans un CAES. Une fois au CAES, les personnes sont orientées vers un CHU-M en Ile de France.

2018 marque la fin du dispositif d'accueil des personnes venant de zones de conflit et de guerre pour notre association et le retour du plan « hiver ».

LE PUBLIC

DEPUIS LE 18 JUIN 2015, 334 HOMMES ACCUEILLIS

Les personnes viennent principalement du Soudan (45 %) et de l'Afghanistan (27 %).

La moyenne d'âge des hébergés accueillis est de 29 ans. Le plus jeune est âgé de 17 ans et le plus âgé de 60 ans.

LES SITUATIONS ADMINISTRATIVES

✓ Les demandeurs d'asile

Un demandeur d'asile est une personne qui a quitté son pays et qui demande une protection contre des persécutions ou des mauvais traitements dans son pays d'origine.

Il existe trois procédures de demande d'asile :

- ✓ La procédure normale
- ✓ La procédure accélérée : dans ce cas l'OFPRA a un délai de 15 jours pour examiner la demande d'asile
- ✓ La procédure Dublin : elle est vise à déterminer l'état membre responsable de la demande d'asile du requérant et de procéder à son transfert vers cet état membre.

✓ Les bénéficiaires d'une protection internationale

Nous avons accompagné de nombreux bénéficiaires d'une protection internationale depuis 2015, et qui, au cours de leur séjour au Refuge, obtiennent une protection suite à une décision de l'OFPRA ou de la CNDA.

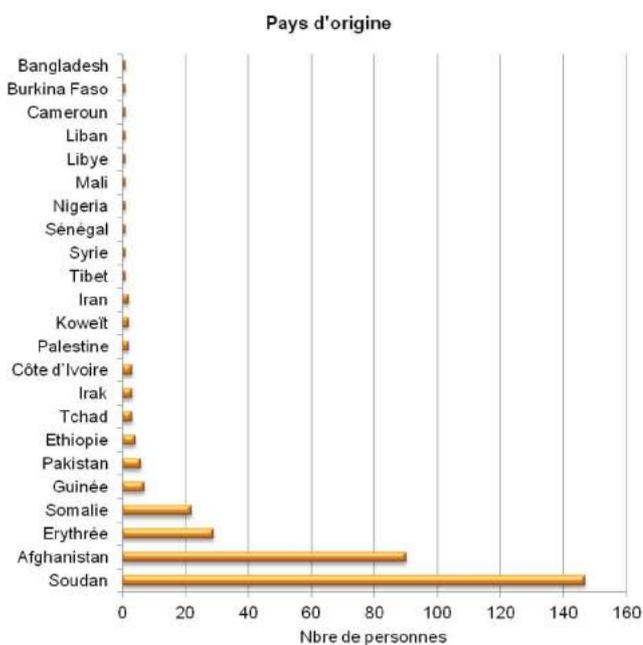
Il existe deux types de protection : le statut de réfugié ou la protection subsidiaire.

✓ L'apatridie

Nous avons accueilli un demandeur d'apatridie.

✓ Les mineurs non accompagnés

Le Refuge ne peut pas héberger de mineurs. Cependant, nous avons accueilli deux jeunes exilés dans leur processus de reconnaissance de minorité. Une fois que l'administration française a reconnu la minorité, les deux mineurs ont immédiatement été orientés vers des dispositifs de l'aide sociale à l'enfance.



LES DURÉES DE SÉJOUR

Les hébergés sont pris en charge un mois, renouvelable, tant qu'ils sont dans une démarche administrative de régularisation et à condition qu'ils respectent le règlement de fonctionnement de notre structure.

Le Refuge a vocation à être un centre de premier accueil avant d'orienter les demandeurs d'asile vers des hébergements adaptés. Cependant la saturation des dispositifs (asile, logement pour les réfugiés) rend les orientations difficiles. Ainsi, si la situation administrative des hébergés peut leur permettre une orientation, de fait, beaucoup restent de nombreux mois aux Œuvres de la Mie de Pain, dans l'attente d'une proposition d'orientation.

Par ailleurs, les politiques migratoires de l'Etat ont impacté la durée de séjour des personnes hébergées. En 2015, la majorité des demandeurs d'asile accueillis étaient en procédure normale. En 2016, les procédures Dublin ont été très nombreuses. La durée de séjour des personnes hébergées s'est, de fait, allongée. En effet, les personnes hébergées n'ont pas été orientées vers une structure d'hébergement et se sont maintenues au Refuge, pendant la procédure de détermination de l'Etat membre responsable.

DEPUIS LE 18 JUIN 2015

La durée moyenne de séjour de toutes les personnes accueillies depuis le 18 juin 2015 était de 7 mois.

La durée de séjour la plus courte est de moins de 24 h et la plus longue est de 44 mois.

SUR 2018

La durée moyenne de séjour des personnes accueillies en 2018 est de 5,5 mois.

La durée de séjour moyenne des personnes hébergées en 2018 et sorties au plus tard au 31/12/2018 est de : 8 mois. Cela concerne 45 personnes.

Sur les 14 personnes sorties en 2018, la durée de séjour la plus courte est de 9 jours. En effet, nous avons accueilli un demandeur d'asile particulièrement vulnérable sur le plan de la santé, une réorientation vers une autre structure plus adaptée à ses besoins a été faite rapidement.

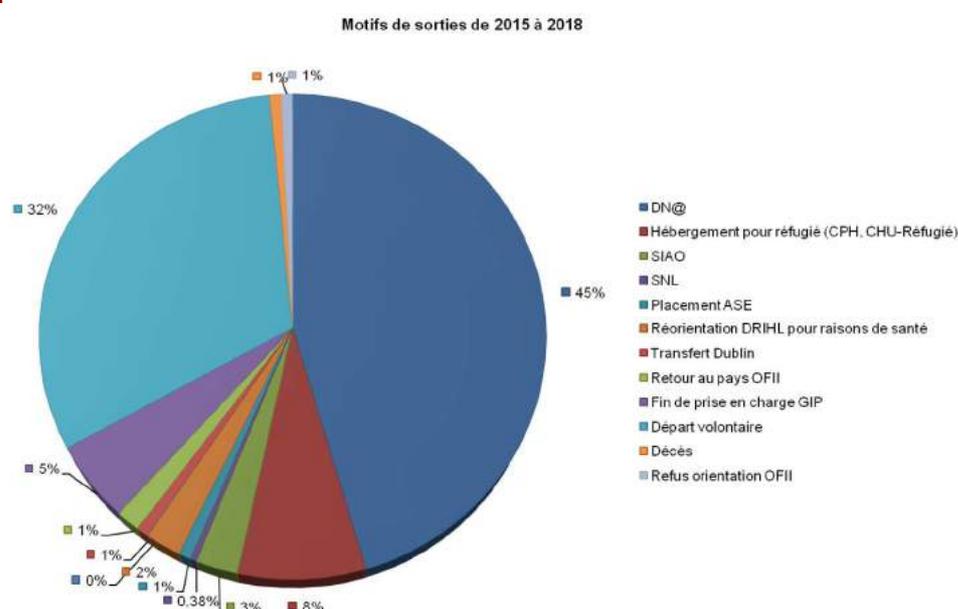
LES SORTIES ET LES ORIENTATIONS

Nous accompagnons les hébergés dans leurs démarches juridiques et sociales. L'OFII est en charge des orientations vers le Dispositif National d'Accueil, dédié aux demandeurs d'asile. Pour les bénéficiaires d'une protection internationale, nous travaillons avec le SIAO insertion afin de permettre une orientation dans le droit commun. Il est arrivé que certains hébergés soient dans des situations médicales très vulnérables incompatibles avec les modalités d'hébergement proposées dans notre structure. Dans ces cas, nous formulons une demande de réorientation à la DRIHL.

Par ailleurs, les hébergés peuvent quitter le dispositif à tout moment s'ils le souhaitent, nous parlons alors de départ volontaire, certains choisissent aussi de rentrer dans leur pays d'origine et bénéficie de l'aide au retour de l'OFII. Pour d'autres, il est arrivé que nous devions mettre fin à leur prise en charge car ils n'avaient pas respecté le règlement de fonctionnement de la structure, il s'agit alors d'une exclusion. Le GIP-HIS, coordinateur de la mission « dispositif migrant » peut également nous demander de mettre fin à la prise en charge d'un hébergé, en cas de manquement d'une obligation fixée par le vade-mecum.

DEPUIS LE 18 JUIN

2015



SUR 2018

En 2018, nous accueillons 44 personnes. Au 31 décembre 2018 : 14 personnes sont sorties et 30 sont encore présentes.

Les motifs de sorties :

- ✓ Orientation DN@ : 3 (vers des CADA et HUDA)
- ✓ Placement ASE : 1
- ✓ Réorientation DRIHL : 2
- ✓ Retour au pays OFII : 2
- ✓ Départ volontaire : 3
- ✓ Exclusion : 1
- ✓ Transfert vers le pays responsable de la demande d'asile, procédure Dublin : 2

L'ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE ET SOCIAL

L'accompagnement des hébergés sur le plan social et juridique prend plusieurs formes :

- ✓ Informations sur les droits et les procédures de régularisation
- ✓ Suivi des situations administratives, juridiques et sociales:
 - ✓ Orientation vers plateformes d'accueil (FTDA, COALLIA);
 - ✓ Prise de rendez-vous à la PADA;
 - ✓ Montage des dossiers OFPRA (rédaction du récit d'asile);
 - ✓ Préparation aux entretiens OFPRA;
 - ✓ Demande d'Aide Juridictionnelle;
 - ✓ Recours divers (CNDA, OFII, recours Dublin, référé liberté, référé suspension);
 - ✓ Ouverture des droits sociaux : AME - CMU-C - ADA - Livret A;
 - ✓ Orientation vers des cours de français;
 - ✓ Accompagnement des réfugiés : démarches en préfecture pour obtenir titre de séjour, domiciliation, inscription Pôle Emploi, demande de RSA, aide à la recherche de formation / emploi, aide à la recherche de logement (DALO, DLS, SIAO), regroupement familial, permis de conduire, titre de voyage.
- ✓ Orientation des mineurs non accompagnés vers l'ASE : saisine du Juge des Enfants ou recours devant la cour d'appel, aide à la scolarisation (CASNAV), demande de contrat jeune majeur.
- ✓ Orientation vers le soin : pôle santé des Œuvres de la Mie de Pain / PASS / Centre Primo Lévi/ Centre de santé/ APHP/MDPH
- ✓ Écoute, soutien psychologique

QUELQUES CHIFFRES :

Ainsi, depuis le début de sa prise de fonction, la coordinatrice juridique a effectué :

- ✓ 125 dossiers de demande d'asile (formulaire OFPRA avec rédaction du récit de vie);
- ✓ 26 recours CNDA;
- ✓ 42 saisines du Tribunal Administratif en 2018.

En 2018 :

- ✓ 30 ouvertures de droits au RSA ;
- ✓ 2 ouvertures de droits AAH;
- ✓ 80 demandes de CMUc (ou de renouvellement);
- ✓ 30 demandes de logement social ont été réalisées;
- ✓ 30 demandes formulées auprès du SIAO insertion.

Il faut savoir que le rythme des journées est très soutenu. L'équipe accorde aux hébergés des entretiens pour réaliser les démarches mais effectue aussi des accompagnements à l'extérieur afin de faciliter les démarches (préfecture, OFII, CNDA, Tribunal Administratif, TGI, centre de rétention, médecin et autres rendez-vous médicaux, pôle-emploi, CAF, mission locale, bailleurs sociaux).

Sur une semaine, en moyenne, la coordinatrice juridique a accordé 45 entretiens aux personnes hébergées.

En 2018, en moyenne sur une semaine l'équipe effectue une dizaine d'accompagnements vers l'extérieur.

L'ENGAGEMENT DES BÉNÉVOLES

Depuis l'ouverture du dispositif, les hébergés peuvent participer aux nombreuses activités du Refuge.

Par ailleurs, les bénévoles et membres des paroisses du 13^{ème} arrondissement se mobilisent particulièrement auprès du public accueilli et proposent des sorties culturelles une fois par mois qui ont permis à de nombreuses personnes de découvrir les richesses de la capitale. Ces sorties sont l'occasion de temps conviviaux passés hors des murs du Refuge. Les bénévoles ont, à plusieurs reprises, invité les hébergés à participer à des repas (pour les fêtes de fin d'année notamment).

Grâce à l'action interparoissiale et interassociative sur le logement des réfugiés hébergés au Refuge, deux d'entre eux ont pu être relogés dans des logements situés dans le 13^{ème} arrondissement de Paris.

Par ailleurs, une quinzaine de bénévoles animent des ateliers de français (trois fois par semaine en 2018).

« Ils sont jeunes, afghans, soudanais... ils ont soif d'apprendre notre langue pour mieux se faire accepter dans notre pays, se débrouiller dans la vie quotidienne et, pour certains d'entre eux, avoir ensuite la possibilité de se former à un métier, une fois obtenu le sésame qu'est le droit d'asile.

Ils ont fui la guerre civile, l'extrême violence au coin de la rue ou dans le désert. Venant de l'enfer, cette heure et demi, chaque mercredi après-midi, représente pour eux un moment d'évasion, loin de leurs soucis, et pour nous, bénévoles à la Mie de Pain, le bonheur de transmettre des choses aussi simples que la conjugaison du verbe avoir et du verbe être.

Gérard , bénévole avec Dominique et Rémy (Ateliers de français).

« C'est un plaisir de voir ces jeunes migrants qui veulent s'en sortir.

On vient leur apporter le minimum de connaissances dont ils ont besoin pour s'intégrer. En plus de la grammaire et des notions de français, on leurs explique également les valeurs de la République, comment cela fonctionne en France. Certains, bien entendu, sont plus assidus que d'autres mais chaque fois qu'ils viennent c'est toujours avec le sourire et leur gentillesse.

Je souhaite donc pouvoir continuer à m'investir auprès d'eux. »

Dominique, bénévole avec Gérard et Rémy (Ateliers de français).



LE RELAIS SOCIAL

DES VALEURS

- ✓ Principe de non discrimination
- ✓ Droit à un accompagnement adapté.
- ✓ Droit à l'information.
- ✓ Principe du choix éclairé.
- ✓ Droit à la renonciation.
- ✓ Droit au respect des liens familiaux.
- ✓ Droit à la protection.
- ✓ Droit à l'autonomie.
- ✓ Principe de prévention et de soutien.
- ✓ Droits à l'exercice des droits civiques.
- ✓ Droit à la pratique religieuse.

LES PRESTATIONS DU RELAIS SOCIAL

- ✓ Domiciliation
- ✓ Orientation vers les partenaires en fonction des besoins et des demandes
- ✓ Distribution de cartes de restauration (Santeuil et Baudricourt), tickets de transport
- ✓ Permanence d'un juriste
- ✓ Permanence de la CPAM

LES LOCAUX

Le Relais Social » Service RSA des OMDP est situé au 22, rue Charles Fourier 75013 Paris. Ce site abrite également le CHUI dénommé le Refuge, le pôle insertion par l'activité économique (IAE) et les bureaux administratifs de l'association.

Le Relais Social est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00. (Fermeture le jeudi matin pour les réunions d'équipe). L'espace Emploi est ouvert quant à lui du lundi au vendredi, en libre accès ou sur rendez-vous.

LA DOMICILIATION

Ce service fondamental est assuré par 1 salarié et 6 bénévoles.

Les personnes domiciliées sont soit à la rue, soit hébergées à l'hôtel. Bénéficient également de ce service des femmes victimes de violences et des personnes sortants de prison.

La domiciliation est d'une durée de un an renouvelable.

Les principaux orienteurs vers cette domiciliation sont :

- ✓ la PSA Bastille
- ✓ les mairies
- ✓ les ESI
- ✓ les hôpitaux

Le nombre de personnes domicilié en 2018 a été de 838 dont 299 nouvelles demandes.



LE SUIVI DES ALLOCATAIRES DU RSA

L'ACCUEIL

L'équipe est donc constituée : d'un chef de service, d'une conseillère emploi social et familiale (CESF), de trois assistantes sociales, d'une coordinatrice emploi, d'une psychologue, d'un agent d'accueil, d'un agent d'entretien.

Les allocataires suivis dans le cadre du Service RSA disposent d'un accès à la salle informatique du Relais social. Cette salle est équipée de 8 ordinateurs disposant d'un accès à internet, du pack office, d'une imprimante, de deux photocopieurs et de deux téléphones en libre accès aux personnes suivies.

L'ACCOMPAGNEMENT

La prise en charge des allocataires du RSA fait l'objet d'un suivi individualisé basé sur une contractualisation avec un référent unique. La finalité de l'accompagnement proposé est de promouvoir une démarche d'insertion sociale et professionnelle par les biais d'actions concrètes en accord avec l'allocataire.

89 personnes ont connu une sortie positive du dispositif (accès à un emploi, à des minima sociaux, entrée dans un logement etc.), en 2018 (+38 par rapport à 2017). 20 sont sorties pour d'autres raisons (radiations/suspensions, réorientation, décès).

.....

Ainsi 385 personnes ont fait l'objet d'une prise en charge en 2018 et 293 ont eu un suivi social. 983 entretiens ont été menés et 332 contrats ont été validés (soit un taux moyen de contractualisation de 86 %).

.....

LE PUBLIC

76% du public reçu est isolé sans enfant, un chiffre en augmentation par rapport aux deux dernières années. 43 % du public reçu est célibataire (en légère augmentation).

82 % du public est masculin. Le public est âgé de 26 à 50 ans à 68% (stable depuis deux ans).

Les employés/ouvriers font majoritairement partis des personnes que l'on reçoit (59%) et sont en augmentation par rapport à 2016 (42%) et 2017 (54%). Nous assistons cette année à une forte croissance de la part de public ayant suivi un parcours scolaire à l'étranger (25%) mais également à une augmentation des personnes ayant des niveaux d'étude de bac+3 à bac +5.

LES RENDEZ-VOUS AVEC LE PSYCHOLOGUE

D'une manière globale, plus de la moitié du temps de psychologue (52%) est destinée à des entretiens individuels et 27% sont consacrés au travail en équipe soit 79% de son temps de présence. Les 21 % restants, se répartissent autour du travail partenarial (6%), des rencontres psychologues (9%) et auprès des bénévoles (6%).

En 2018, le psychologue a suivi 35 personnes. Il a proposé 182 rendez-vous informels (rdvi) ou formels (rdvf). Le psychologue a réalisé 11 rdvi et 171 rdvf. Le taux de présence des allocataires au rdvf est de 81%. La moyenne des rdv par allocataire est 5,2. Le temps moyen passé par entretien et par bénéficiaire RSA est 46 minutes.

Le psychologue a reçu 21 hommes et 14 femmes. L'âge moyen des hommes est 41,4 ans et de 38,4 ans pour les femmes. Sur l'ensemble des bénéficiaires rencontrés, 43% d'entre eux sont sans domiciles fixe. Sur ces 43%, la proportion d'hommes est de 77,1% et de 22,9% pour les femmes. Cependant, nous pouvons remarquer un quasi triplement (9% en 2017 vs. 23%) du pourcentage des bénéficiaires accueillis en centre d'hébergement (CHU, CHRS), associé à une diminution des usagers locataires (25% en 2017 vs. 11% en 2018).

Dans le cadre de ses missions, le psychologue intervient face à un public en grande souffrance psychique. En lien à la précarité et à l'exclusion, cette souffrance regroupe un ensemble de comportements tels que les conduites à risques, des symptômes anxieux, des conduites addictives, des attitudes auto et hétéro-agressives et des difficultés interpersonnelles.

L'ESPACE EMPLOI

L'Espace Emploi est un service au sein de la Plateforme Relais Social de l'Association des Œuvres de la Mie de Pain spécialisé dans l'accompagnement vers l'insertion professionnelle.

Il est constitué d'un salarié et de 7 bénévoles.

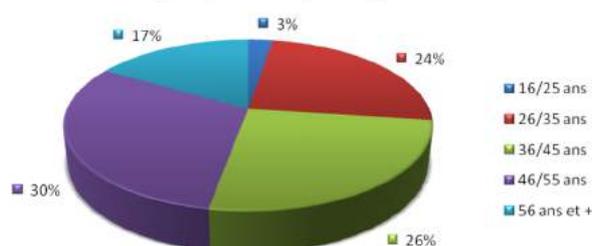
Ce service a pour objectif d'accompagner, d'aider et d'apporter une réponse adaptée aux besoins d'un public RSA éloigné du marché du travail, souvent sans projet professionnel défini.

L'Espace Emploi propose un suivi individuel pour chaque personne reçue avec une méthode de travail adaptée et un accompagnement collectif en proposant différents ateliers de (re)mobilisation et techniques de recherche d'emploi.

La particularité de ce service est qu'il est ouvert à toute personne sans condition, ce qui correspond aux valeurs portées par l'association.

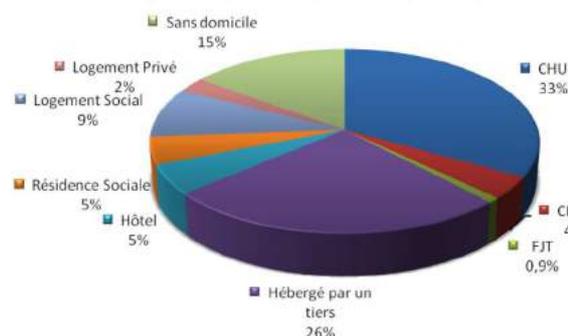
.....
 Pour l'année 2018, l'Espace Emploi a accompagné 229 personnes soit 191 hommes et 38 femmes.

Âge du public de l'Espace emploi - 2018



Le public accueilli est représenté majoritairement par la tranche d'âge des 26-45 ans, les plus de 45 ans représente également un pourcentage important, en revanche les 18/25 ans restent minoritaires. A noter que la catégorie Senior (en additionnant les tranches d'âges 46/55 ans et 56 ans et +) correspond à 47,16% des personnes suivies à L'Espace Emploi et ce pourcentage est en augmentation ces dernières années.

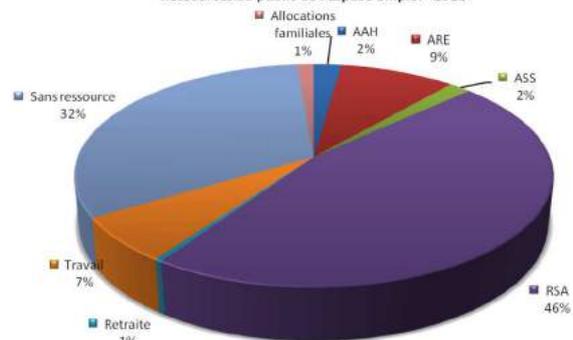
Hébergement/Logement du public de l'Espace emploi - 2018



Près de la moitié des personnes reçues sont hébergées en centres d'hébergement, foyers, hôtels ou résidences sociales.

59 personnes sont logées par des tiers, 20 personnes sont locataires d'un logement social et 34 sont sans solution d'hébergement et dorment le plus souvent à la rue.

Ressources du public de l'Espace emploi - 2018



Sur 229 personnes, 190 personnes (87,18%) sont inscrites à Pôle Emploi dont 110 demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) (64,71%) et 60 personnes (35,29%) inscrites depuis moins d'un an. On peut donc constater que la majeure partie des personnes sont inscrites à Pôle Emploi car seulement, 25 personnes (12,82%) sont non inscrites à Pôle Emploi.

Les allocataires du RSA (108 personnes, soit 55,39%) ainsi que les personnes sans ressources (57 personnes soit 29,23%) représentent les plus hauts pourcentages.

106 allocataires du RSA ont été accompagnés au cours de l'année 2018, soit 87 bénéficiaires du RSA Parisiens dont 57 allocataires suivis dans le cadre de l'accompagnement global par le Relais Social.

34,50% des personnes suivies n'ont peu ou pas été scolarisées. Les faibles niveaux (Niveau V et V bis) représentent également un taux important soit 39,30% des personnes accueillies. Et seulement **49,78%** des personnes suivies maîtrise la langue française.

LE CYBER-ESPACE

Le Cyber Espace, équipé de 8 postes informatique reste le cœur de rencontres et de travail régulier. Plus de **1200 participants en 2018** ont bénéficié de l'Espace Informatique (Cyber Emploi).

Son objectif est de permettre l'accès aux outils informatiques à toutes personnes en démarche d'insertion professionnelle. Il est principalement consacré à la recherche d'emploi et permet de consulter des offres et y répondre.

L'espace informatique est mutualisé avec le Pôle IAE : des ateliers pour les salariés sont régulièrement effectués les mardis après-midi.

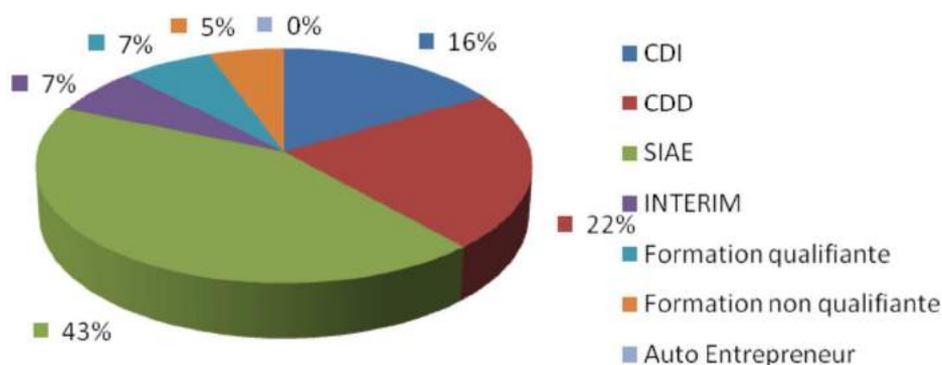
6 ateliers sont proposés dont l'atelier « Simulation d'entretien). Ses objectifs son de préparer et d'entraîner les bénéficiaires sous formes de jeux de rôles. 820 participants en 2018 ont bénéficié de 140 Ateliers TRE (Technique et Recherche d'Emploi) et Ateliers Informatique et bureautique.

L'INSERTION SOCIALE

Le Relais Social reçoit un public RSA en très grande précarité sociale, physique et psychologique. Par conséquent, ces usagers très éloignés de l'emploi ne se retrouvent peu ou pas dans une dynamique professionnelle. En effet, l'insertion sociale désigne l'action ayant pour objectif de faire évoluer une personne isolée ou marginale vers un état où les échanges avec son environnement social sont considérés comme satisfaisants.

Pour l'année 2018, nous avons suivis 218* personnes en accompagnement renforcé vers l'insertion professionnelle, 91 personnes ont pu ainsi accéder à un emploi et/ou une formation. Ce qui représente un taux de 41,74% de sorties positives. Nous constatons de nouveau que pour l'année 2018, le nombre d'orientation vers les SIAE (Structure d'Insertion par l'Activité Economique) reste toujours important, ce qui est cohérent au regard de la situation du statut des demandeurs d'emploi, car plus de la moitié des demandeurs d'emploi sont des demandeurs longue durée donc éloignés de l'emploi « direct ».

Nature du contrat à la sortie en 2018



* En attente de régularisation de leur titre de séjour 11 personnes reçues à l'espace emploi n'ont pu bénéficier de cet accompagnement renforcé.

LE RAPPROCHEMENT AVEC LE « LE REFUGE »

Le Refuge des OMDP comprend :

- ✓ un restaurant;
- ✓ un espace Santé;
- ✓ un vestiaire;
- ✓ un espace d'hébergement d'urgence et d'insertion.

Le Relais Social et le Refuge étant sur le même site, en cas de besoins, les allocataires peuvent bénéficier des services précités.

LE RESTAURANT

Prioritairement réservé pour les personnes hébergées au Refuge, le restaurant peut accueillir les allocataires pour diner gratuitement en cas de besoin.

L'ESPACE SANTÉ

Du personnel soignant est présent tous les jours à l'espace Santé. Des permanences médicales sont assurées tous les jours par des médecins. Podologue, masseur-kinésithérapeutes, psychiatres interviennent hebdomadairement.

Là encore, les allocataires RSA peuvent être orientés vers ces consultations gratuites.

L'ESPACE BIENVENUE

En cas d'urgence, les allocataires peuvent bénéficier d'un hébergement. **10 personnes ont été hébergées quelques nuitées à l'Espace Bienvenue en 2018.**

LE VESTIAIRE

Des vêtements, des chaussures et du linge de maison peuvent être donnés aux allocataires en difficulté.

Des visites pour nos partenaires ont été organisées : Joséphine, Bagagerie 188, Association pour l'Amitié, ELAN, CSAPA « 110 Les Halles », SIAO, CSAPA « Charonne ».

UN RÉSEAU DE PARTENAIRES

Le partenariat, formalisé ou non, est une méthode d'action coopérative fondée sur un engagement libre, mutuel ou contractuel d'acteurs différents. Dans le cadre du RSA, les prestations proposées par les différents partenaires renforcent ainsi les actions en direction de l'allocataire dans le cadre d'un projet commun.

AVEC LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS. La diversité des difficultés rencontrées et des situations à traiter nécessitent un double travail, en interne et en externe. Le partenariat est indispensable dans l'orientation des allocataires et dans la prévention de leur exclusion sociale. Le réseau partenarial du Service RSA a été développé auprès d'organismes, d'administrations et d'associations permettant d'assurer l'ensemble des services pertinents pour atteindre les objectifs visés. Le SIAO est l'interlocuteur privilégié du service pour répondre à la forte demande d'hébergement de ce public.

AVEC D'AUTRES PARTENAIRES. En collaboration avec le Département de Paris, une convention a été signée en 2014 pour la mise en place du « Dispositif premières heures ». Il s'agit d'un dispositif destiné à des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières pour être positionnées sur des postes en insertion pour quelques heures hebdomadaires. Au regard des difficultés du public accompagné dans le cadre du RSA, il s'avère que certaines personnes ne peuvent pas intégrer un dispositif d'Insertion par l'Activité Economique (IAE) notamment du fait de la durée de travail hebdomadaire de 26h. Grâce à ce nouveau dispositif, le Pôle IAE en collaboration avec le Relais Social pourront intégrer ces personnes en difficultés dans un rythme de travail adapté tout en proposant un accompagnement renforcé.

Grâce à la collaboration avec « Culture du Cœur », les allocataires bénéficient de places de théâtre ou de sorties.

Les partenaires institutionnels	<i>Pour l'accès aux droits</i>	<i>Pour les besoins quotidiens</i>
14 partenaires	4 partenaires minimum	4 partenaires minimum

Réseau de partenaires pour l'hébergement et le logement	Réseau de partenaires pour la santé	Réseau de partenaires financiers
10 partenaires	18 partenaires minimum	3 partenaires

Réseau de partenaires juridiques	Réseau de partenaires Emploi, Formation, Insertion	Réseau de partenaires pour les actions de dynamisation et de mobilisation
10 partenaires minimum	36 partenaires minimum	6 partenaires

MISSION ALIMENTER



LE RÉFECTOIRE



L'ÉQUIPE

Elle se compose de 4 personnes, dont : 1 chef de cuisine, 3 aides cuisiniers et 2 plongeurs. Les membres de l'équipe assurent, par roulement, une présence permanente aux heures des repas tout au long de l'année, appuyés par les bénévoles.

LES HORAIRES

Les repas des résidents se déroulent de 12h à 13h30 et de 18h30 à 20h.

L'ENTRETIEN

L'équipe de cuisine prend en charge la totalité de l'entretien de la vaisselle, ceci du matin au soir. Sur le plan de l'hygiène, la méthode H.A.C.C.P (auto contrôle, marche en avant, plan de nettoyage) est de rigueur ; un suivi de formation est d'ailleurs mis en place avec des protocoles d'actions.

L'ÉLABORATION DES MENUS

Nous portons une attention rigoureuse à l'élaboration des menus et recherchons le meilleur équilibre alimentaire. Ceux-ci sont élaborés lors de commission de menus toutes les 6 semaines. La commission est composée du chef de cuisine, de la responsable achat, des intervenants techniques du chantier d'insertion, d'un salarié du chantier d'insertion et du chef du « service en + ».

— OFFRIR UN REPAS CHAUD AUX PLUS DÉMUNIS —

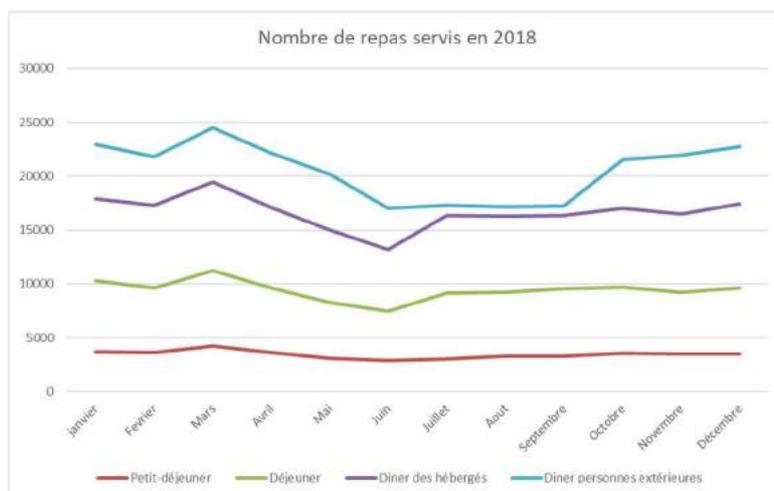
Le réfectoire offre des repas trois fois par jours à toutes les personnes hébergées au Refuge et au Foyer Femmes.

De plus, dans la perspective historique des premières actions de Paulin Enfert, il s'agit de proposer à 250 personnes durant l'hiver un accès inconditionnel à un repas chaud par jour durant l'hiver.

Grâce au travail des agents d'accueil et de la monitrice éducatrice de l'équipe de l'Espace Bienvenue, certains bénéficiaires sont identifiés comme ayant besoin d'un temps de répit supplémentaires. Ainsi, ils peuvent accéder en direct à un couchage pour 7 jours avec l'accès à tous les services du Refuge (accès aux droits et à la santé, vestiaire, alimentation, activités socio culturelles etc...).

Passé la trêve hivernale, l'association garde à cœur de ne pas laisser la minorité de la minorité sans ressources. Ainsi, 50 personnes continuent de venir se restaurer le soir dans les mêmes conditions que durant l'hiver.

EN 2018, 246 458 repas ont été servis par près de 350 bénévoles. Ont été servis 41 364 petits-déjeuners, 71 641 déjeuners, 133 453 dîners (dont 46 732 pour les personnes extérieures).



En moyenne par mois, ce sont 3 447 petits-déjeuners, 5 970 déjeuners et 11 121 dîners qui sont servis.

UNE CUISINE INTÉGRÉE

L'établissement a choisi de confectionner ses plats sur place, en liaison chaude (le jour même), donnant directement sur le réfectoire. Disposant d'un matériel performant entretenu régulièrement et renouvelé fréquemment, **nous assurons le service, avec des bénévoles, pour 600 à 700 repas en moyenne par jour.**

L'association reçoit pour le dîner, tout au long de l'année, des personnes non accueillies ou hébergées dans une structure des OMDP. Elles peuvent accéder au réfectoire pour manger qu'elles aient ou non une carte d'accès à l'année. Il est à noter que durant les mois de juillet, août et septembre, seules les personnes extérieures munies d'une carte d'accès à l'année peuvent venir, expliquant ainsi le creux mis en évidence sur le graphique.

LES FOURNISSEURS

Le choix des fournisseurs pour l'achat des denrées est fait conjointement avec la responsable achats. L'association a adhéré à une centrale d'achat, le Cèdre. Celle-ci permet aux OMDP d'avoir des tarifs plus intéressants en conservant les fournisseurs. L'association a également étendu ses approvisionnement issus de la filière anti gaspillage, elle travaille avec les chantiers d'insertion ANDES, Imagine 84, qui fournissent des fruits et légumes ainsi que les paniers de la mer qui fournissent en poisson. La BAPIF est également un fournisseur important de denrées alimentaires. L'association a signé une convention tripartite en février 2018 entre la BAPIF et le Magasin METRO BERCY. Elle a pour objectifs de récupérer 4 fois par semaine la viande dont la date limite de consommation (DLC) est à 2 ou 3 jours. Celle-ci est directement travaillé à la cuisine du Refuge. Cela a représenté 11 tonnes de viandes récupérées en 2018. Un partenariat a également été initié avec la caisse des écoles du 13ème et des collèges voisins où les repas non servis lors de jours de grève ou autres sont récupérés. La Mie de Pain a multiplié de façon conséquente la récupération de dons alimentaires auprès de nombreux partenaires sensible à la lutte anti gaspillage.

LES COLLECTES ALIMENTAIRES

Les collectes alimentaires sont organisées deux fois par an: en juin et novembre.

✓ **En juin 2018 : 9,1 tonnes collectées**

Les vendredi 1er et samedi 2 juin, 180 bénévoles se sont mobilisés, dans 7 magasins du 13e et dans le lieu de stockage, dans le cadre de la campagne nationale de printemps des Banques alimentaires. Grâce à tous les participants, les OMDP ont récolté 9,1 tonnes de denrées non périssables et de produits d'hygiène ! L'équivalent de plus de 50 000€.

✓ **En novembre 2018: 18 tonnes collectées**

Les vendredi 30 novembre et samedi 1^{er} décembre, 350 bénévoles se sont mobilisés dans 17 magasins parisiens, ainsi que dans trois lycées et une entreprise. Plus de 18 tonnes ont été collectées ! Et toujours plus de produits d'hygiène, ce qui est particulièrement précieux vu leur coût.



MISSION HÉBERGER POUR SORTIR DURABLEMENT DE LA RUE

Sortir les personnes de la rue, en les aidant à accéder
à une solution de logement adaptée et durable



LE REFUGE



DE L'URGENCE À L'INSERTION

Un équilibre doit être trouvé entre proposer un lieu de vie sécurisant où les personnes se sentent suffisamment bien pour se reconstruire et encourager les personnes à se projeter vers un ailleurs qui serait réellement un "chez soi". Bien que les personnes hébergées ne puissent pas être considérées comme étant "chez elles", le Refuge constitue malgré tout leur lieu de résidence, voire, pour certains, leur seul et unique lieu de vie et d'interaction sociale, et ce pendant parfois plusieurs années.

L'accompagnement proposé par le Refuge est un accompagnement global.

De fait, une équipe pluridisciplinaire sous le pilotage de la Direction travaille de concert pour permettre aux personnes hébergées de développer leurs capacités d'autonomie, de socialisation et d'insertion au sein du Refuge mais aussi hors les murs du Refuge.

Ainsi, les agents d'accueil s'assurent de la bonne transmission des informations auprès des hébergés, de leur sécurité et de la réponse à leurs besoins. En première ligne, ils sont la colonne vertébrale du Refuge.

Les bénévoles, participent aux activités de valorisation du lien social, de reprise de confiance en soi pour les hébergés. Ils ont la gestion notamment du vestiaire et proposent des activités socio culturelles et sportives, en lien avec la Direction et les équipes salariées et en accord avec le projet associatif.

Les travailleurs sociaux, quant à eux, permettent l'ouverture de l'accès au droit commun (santé, titre de séjour, formation, emploi...), l'apprentissage ou le ré-apprentissage de la relation aux autres et le respect de la vie en collectif, la remise en place d'un lien de confiance entre une institution et eux.

Cet accompagnement, pour les travailleurs sociaux, s'articule autour des missions suivantes :

- ✓ responsabilité de l'accompagnement global et individualisé d'une file active dédiée;
- ✓ participation à la vie du centre d'hébergement et au maintien du cadre collectif;
- ✓ activités collectives, sorties extérieures, animations diverses.

Cet accompagnement pluridisciplinaire permet un accompagnement global au plus près des besoins des personnes hébergées.

LE PREMIER ACCUEIL DES BÉNÉFICIAIRES

Le Refuge accueille des hommes isolés majeurs, orientés par le SIAO. Le Centre d'Hébergement est accessible aux personnes à mobilité réduite ou en fauteuil roulant.

L'accueil proposé aux personnes orientées est inconditionnel.

Les prescripteurs sont variés : structures de premières lignes dédiées aux personnes sans-abri comme des espaces solidarité insertion (ESI), la PSA Bastille, des lits infirmiers, des hôpitaux, des centres d'hébergement d'urgence.

UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

Les travailleurs sociaux ont une mission d'accompagnement individuel. En 2018, l'équipe sociale est composée de 10 travailleurs sociaux et d'une monitrice-éducatrice. Il s'agit de :

- ✓ accompagner les personnes dans les démarches liées à leur projet d'insertion (santé, ressources, travail, logement, bien être, etc.) ;
- ✓ soutenir la vie quotidienne des personnes au Refuge (installation en chambre, cohabitation, entretien) ;
- ✓ coordonner, en interne et en externe les différents intervenants autour de chaque situation (autres services sociaux, médecins, juristes, famille, etc.).

Ces accompagnements individualisés sont construits autour de différentes modalités d'intervention : les entretiens dans un bureau (qui permettent d'échanger sur les problématiques des personnes et sur leurs projets), les entretiens informels (qui peuvent avoir lieu à l'accueil, en salle télévision, au réfectoire, dans les couloirs, etc.), les interventions dans les chambres (simples visites ou travail éducatif) et les accompagnements physique à l'extérieur du Refuge.

LA STRUCTURE

L'HÉBERGEMENT

272 places:

- ✓ dont 124 places en chambre seul (29 PMR)
- ✓ 146 places en chambre double (soit 74 chambres)

Contingent:

- ✓ 200 places sur le contingent SIAO insertion
- ✓ 72 places sur le contingent SIAO urgence.

CANDIDATURE SUR LE CONTINGENT INSERTION

57 candidatures ont été reçues au cours de l'année, via le SIAO Insertion, seules 6 refus d'admission ont été signifiés et justifiés en raison de l'incohérence des conditions d'accueil avec les besoins des personnes (besoin d'une structure type petit-collectif ou d'une couverture médicale 24h/24h).

Dans ce type de cas, un travail en lien avec le SIAO est réalisé afin d'affiner la recherche d'hébergement de la personne et d'éviter une admission inadaptée.

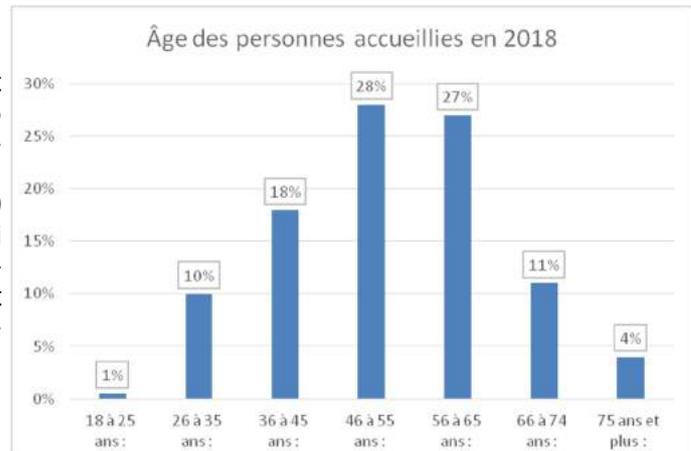
Afin d'assurer la réussite de la sortie (qualité, respect des réglementations en vigueur et protection des personnes) de s'assurer que les personnes qui candidates sont aptes à vivre dans une structure telle que le Refuge. Avec un taux de refus inférieur à 11 %, le Refuge correspond à un type d'hébergement parisien le plus flexible et le mieux doté grâce notamment à l'infirmerie.

LE PUBLIC 2018

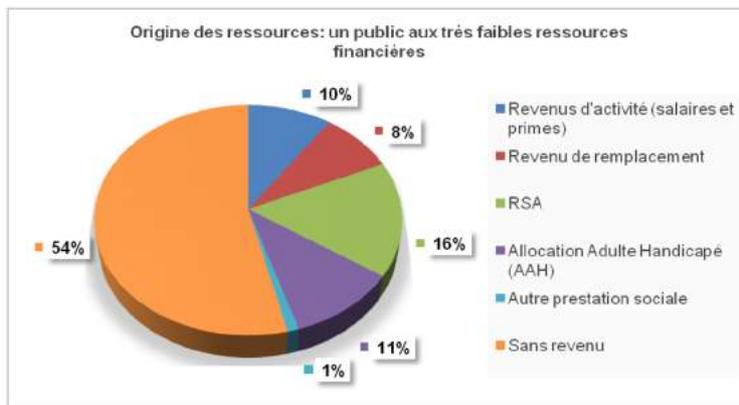
378 PERSONNES DIFFÉRENTES HÉBERGÉES
51 ENTRÉES (+2 PAR RAPPORT À 2017)
57 SORTIES (+2 PAR RAPPORT À 2017)

ÂGE

Les données colligées sur l'année 2018 attestent de la part importante représentée par les + de 55 ans qui constituent 32% de la population accueillie. S'agissant des personnes de + de 65 ans, elles représentent un total de 35 personnes et 9 d'entre elles ont entre 75 ans et 89 ans, ce qui témoigne de la forte représentation des personnes seniors et vieillissantes, comparativement à la part des moins de 35 ans qui constitue seulement 11% des personnes hébergées.



Les personnes sont originaires à 67 % de pays hors Union Européenne, 22 % de France et 11 % de pays de l'Union Européenne.



ORIGINE DES RESSOURCES

Le centre d'hébergement du Refuge répond aux besoins des personnes les plus en difficulté sur le territoire parisien, et notamment du point de vue économique, en cohérence avec le public cible décrit dans le projet associatif des Œuvres de la Mie de Pain.

Ainsi se dégagent 2 réalités : une part des hébergés perçoit des ressources tandis que l'autre est dépourvue de tout moyen.

Seuls 10% des hébergés perçoit un revenu d'activité, ce qui est à mettre en corrélation

avec des difficultés qui peuvent être inhérentes au marché de l'emploi, aux exigences en terme de qualifications, mais aussi à des situations personnelles telles qu'un état de santé empêchant un retour à l'emploi.

La faible représentation des personnes en activité s'explique aussi par la réactivité de l'équipe sociale, qui oriente les personnes éligibles, par leurs revenus d'activité, vers des dispositifs plus adaptés (résidence sociale, studio avec une Aide Personnalisée au Logement (APL)...).

Ainsi, les durées de séjour des personnes salariées tendent à être réduites. A l'inverse, l'absence de ressources rend plus complexe la suite du parcours résidentiel des hébergés.

En 2018, 13 personnes hébergées perçoivent une retraite, souvent faible au regard du coût de la vie, et qui n'ont pu accéder à du logement de droit commun pour ces mêmes raisons. Ainsi, elles restent hébergées en centre d'hébergement jusqu'à leur admission directe en résidence service ou en EHPAD si nécessaire.

Sur les 21 personnes en emploi et hébergées en 2018 au Refuge, 7 hébergés perçoivent moins de 1000 €.

Seuls les revenus de 6 personnes hébergées en situation d'emploi dépassent le seuil de pauvreté*, sans toutefois atteindre le salaire médian, ce qui témoigne de la difficulté de s'extraire de la catégorie des « travailleurs pauvres » pour la majorité des hébergés.

**Pour rappel, l'INSEE fixe le seuil de pauvreté pour une personne seule à 855 € (seuil à 50%).*

LES BESOINS EN SANTÉ

La mise en place progressive du logiciel de gestion des données « Eo » depuis 2018 permet de quantifier davantage les problématiques des personnes.

UNE PRISE EN CHARGE SPÉCIFIQUE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP PHYSIQUE

En 2018, 43 personnes en situation de mobilité réduite ont été hébergées. Presque un quart des hébergés présentent donc des besoins liés à leur déplacement physique au sein de l'établissement, et liés aussi à l'aménagement de la chambre.

PENSER LA SANTÉ GLOBALE AU CŒUR DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Les parcours de rues des personnes hébergées au Refuge ont produit des effets délétères sur leur santé. Vivre à la rue ne permet pas de se soigner régulièrement, d'être observant à son traitement lorsque l'on a entamé un parcours de soins. Se nourrir régulièrement et avoir une alimentation saine devient un réel enjeu sans aucun revenu, sans toit et sans rythme de vie « normalisé ».

De la même manière, une majorité des personnes vivant à la rue connaît des consommations excessives de produits psycho actifs, limitant de fait la conscience de leurs besoins en santé mais aussi réduisant leur espérance de vie du fait des effets somatiques et psychiques de la prise de produits psycho actifs à long terme.

L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION D'ADDICTION

S'il n'est pas encore possible de mesurer la prévalence des problématiques d'addiction chez les hébergés du Refuge, une partie importante des hébergés est concernée par ce problème, qu'il s'agisse d'une alcoolodépendance ou d'une dépendance à des substances psycho actives.

Les professionnels du Refuge sont amenés au quotidien à gérer des dommages liés à une consommation parfois sévère de produits : syndrome de manque, troubles du comportement au sein du site, chutes, violences. Le personnel médical est amené à prévenir ou accompagner des comorbidités associées à une consommation de produits qu'elles soient psychiatriques ou somatiques. Certains hébergés, ayant vécu un long parcours de rue et d'addiction, présentent aussi des atteintes cognitives et neurologiques sévères, pour lesquelles les solutions d'aval médicalisées sont rares.

Les professionnels éducatifs et médicaux unissent leurs forces pour orienter les personnes désireuses d'un arrêt de leur consommation vers le secteur hospitalier pour des soins de sevrage et des postcures. Lorsqu'une rechute surgit, l'équipe reprend l'accompagnement dans une éthique de non-jugement de sorte que la personne puisse affronter la réalité de son usage et décider des démarches qu'elle souhaite entreprendre.

LES PERSONNES VULNÉRABLES

LES CRITÈRES

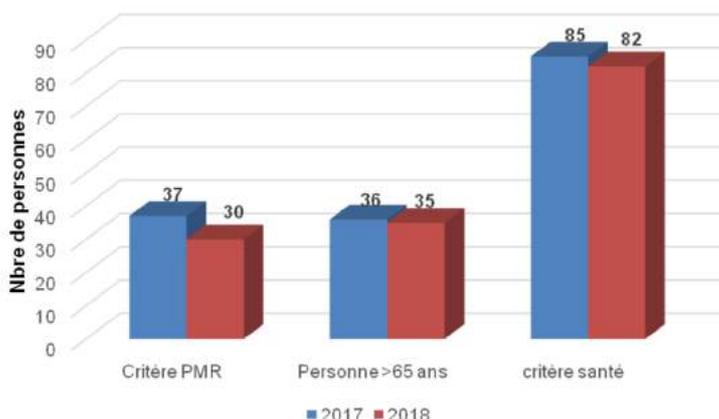
- ✓ Une mobilité réduite
- ✓ Un âge supérieur à 65 ans
- ✓ des problématiques d'addiction
- ✓ Des problématiques de santé somatique (pathologies lourdes: cancer, VIH, diabète, goutte, insuffisance rénale, AVC récents, troubles neurologiques, etc.)
- ✓ Des problèmes de santé psychiques (des personnes actuellement sous traitement, ou des personnes en rupture de soins ou en refus de soins.)

UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ

Bien évidemment, l'ensemble des personnes hébergées au CHU-I peut être considéré comme « vulnérable » d'une manière ou d'une autre. Toutefois, étant donné le nombre de personnes hébergées, et les limites dans l'accompagnement que nous pouvons proposer, il est nécessaire de déterminer, des « niveaux de vulnérabilité » afin de cibler des actions spécifiques qui permettent d'apporter une attention particulière à ceux qui en ont le plus besoin.

En 2018, 147 hébergés, soit la moitié des personnes accueillies, présentent un critère de vulnérabilité, être en situation de mobilité réduite, être âgé de + de 65 ans ou présenté un problème de santé avec une forte prévalence.

Critères de vulnérabilité



Nous constatons une stabilité par rapport à l'année 2017, avec néanmoins une diminution légère du nombre de personnes vulnérables (-11 hébergés concernés dans les effectifs):

- ✓ 30 hébergés avaient le critère PMR;
- ✓ 35 avaient plus de 65 ans;
- ✓ 82 avaient le critère « Santé ».

L'ensemble des personnes qui interviennent au Refuge participent à la vigilance quant à l'évolution des situations des hébergés les plus vulnérables, et à la mise en œuvre d'actions pour les soutenir. Le rôle des travailleurs sociaux est donc de favoriser l'articulation de l'intervention de chacun afin d'être le plus soutenant et sécurisant possible pour ces personnes dites vulnérables, tout en veillant à maintenir au maximum leur autonomie.

Intervenants	Nombre d'hébergés	Actions mise en place
Monitrice	13	Maintien du lien
Educatrice		Entretien de la chambre
		Distribution de jetons de lessive et de produits d'hygiène et d'entretien
		Accompagnement aux rendez-vous extérieurs
Infirmier	40	Passages quotidiens à l'infirmier par jour en moyenne
Aide Soignante	1 014	Actes d'aide à l'entretien de la chambre/an
Psychologue	218	Entretiens psychologiques
Bénévoles	120	Visite à l'hôpital/an
Chantier d'insertion	30 par semaine	Entretien de la chambre
Agents d'accueil (jour et nuit)	Sur demande du TS	Passages en chambre
		Dépôt d'un plateau repas en chambre

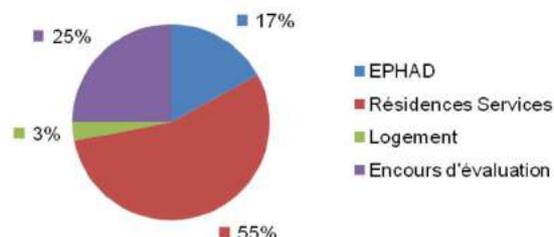
L'ORIENTATION EN STRUCTURE ADAPTÉE

DES PERSONNES VIEILLISSANTES

EN 2018, 7 ADMISSIONS EN RÉSIDENCE SERVICE ET EN EHPAD

Chaque jeudi, et pour la deuxième année consécutive, le référent du GIP Samusocial de Paris dans le cadre du projet Interface a animé des permanences, avec des travailleurs sociaux, en direction des hébergés éligibles pour intégrer une maison de retraite (EHPAD) ou une résidence service. Ces permanences ont permis de venir en appui au travail réalisé par les travailleurs sociaux dans l'instruction de dossiers spécifiques (ASPA, aide sociale...).

Orientations préconisées pour les personnes éligibles au dispositif Interface



Mr C. est âgé de 79 ans. Il est arrivé au Refuge le 27/12/2017 en chambre double.

Avant son installation à la Mie de Pain, Monsieur habitait dans un logement situé dans le 12ème arrondissement de Paris. A la suite de la faillite de son entreprise, il a été dans l'impossibilité d'honorer les loyers demandés et a dû quitter son appartement.

Il a dormi dans une cave pendant 9 mois et a entrepris des démarches pour débuter un suivi social à la PSA Bastille. Monsieur a été pris en charge au début de la période hivernale de 2017, par le dispositif Hiver Solidaire (hébergement en paroisse). Puis, à la fin du mois de décembre, il a été orienté au Refuge.

Mr C. a toujours été autonome dans ses démarches, n'a posé aucune difficulté dans le collectif ni dans le partage de sa chambre.

Il souhaitait intégrer une résidence service et notre travail a été de l'accompagner pour rédiger le dossier d'aide sociale légale ainsi que la demande d'entrée en résidence. Grâce à ce travail, Monsieur a obtenu une place sur une résidence à Thiais en septembre 2018.

Le déménagement a pu se faire en lien avec le travailleur social de la mission Interface et nous avons créé un lien avec le personnel de la résidence afin de faire la passation.

Fanny Laplane, travailleuse sociale

57 personnes ont quitté le refuge en 2018 dont 38 sorties positives.

Pour aider les personnes à trouver une place dans le monde, les travailleurs sociaux font tout d'abord émerger l'expression de besoins, d'envies, de capacités et de projets d'avenir afin de travailler le « projet d'insertion de la personne ».

Ce projet peut prendre des formes très diverses en fonction de chacun, de son parcours, de ses forces et de ses difficultés. Pour certains, il s'agira de trouver un logement où ils seront entièrement autonomes, alors que d'autres souhaiteront passer par des étapes intermédiaires dans lesquelles ils seront davantage accompagnés (pension de famille, foyer de jeunes travailleurs, résidence sociale), d'autres encore projettent de retourner dans leur pays d'origine, ou d'aller « tenter leur chance » dans une autre région de France où ils auront trouvé un travail.

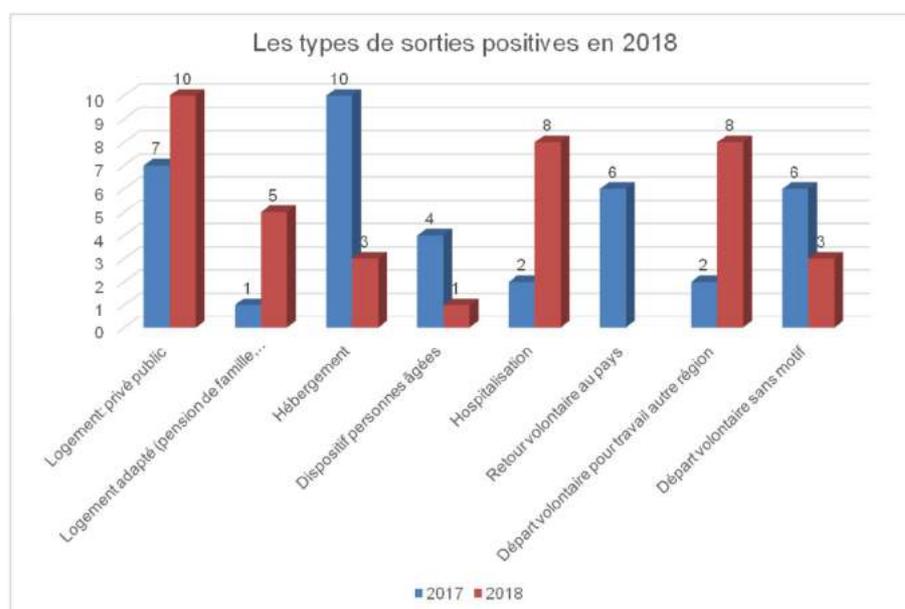
Enfin, il y a aussi ces sorties qui ne sont pas nécessairement un aboutissement positif pour la personne, que ce soit un placement en détention, une exclusion suite à des faits de violence ou encore un décès.

Les freins sont divers : les obstacles propres à la spécificité du public accueilli (être en situation irrégulière, de ne n'avoir aucune ressource, d'avoir des besoins liés à l'âge ou à l'état de santé, etc.), l'engorgement des différents dispositifs existant et les difficultés d'accès à l'emploi et à des ressources stables.

Afin d'inscrire les personnes dans un principe de réalité, les travailleurs sociaux doivent donc avoir une connaissance suffisamment fine des capacités des personnes et du contexte dans lequel elles évoluent (environnement familial, secteur professionnel, situation administrative, etc.) pour leur permettre d'élaborer des projets qui soient réalisables.

Enfin, il faut identifier avec les personnes les étapes qui seront nécessaires pour mettre en œuvre ces projets, tout en veillant à ce qu'à chaque étape, les personnes soient le plus autonomes possible.

L'accès aux soins et à la santé, à la formation mais aussi à l'emploi pour favoriser l'insertion dans le logement sont parfois ralentis par le temps que demande les démarches administratives des hébergés. Une fois les titres de séjour (pour soins, pour le travail, la protection internationale etc...) accordés, le tremplin vers la formation ou l'emploi est rapidement enclenché.



M. L. a connu la rue et le squat pendant plus de 15 ans. Pendant cette période son état de santé s'est dégradé : addiction à l'alcool et au tabac, problèmes stomatologiques, diminution importante de l'ouïe et de la vue. C'est dans ces conditions que Monsieur est arrivé au Refuge le 21/12/2016.

Pendant une période de stabilisation de plusieurs mois, M. L. a pu se reposer et réapprendre à gérer ses consommations. Nous avons également profité de ce moment pour aborder la question de la santé et mettre en place les grandes lignes de ses démarches administratives, en particulier concernant l'emploi et le logement : inscription à pôle emploi, CV, orientation vers le Relais social (Karine), demande de logement social (DLS), RSA, CMU-C...

Cette période a porté ses fruits car mi-2017 M.L. trouve du travail tout d'abord dans un dispositif premières heures comme agent d'entretien. Au regard du caractère volontaire et disponible de Monsieur, le Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP) lui propose rapidement un Contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI). Un partenariat important autour de cette situation se développe avec l'assistante sociale du CASVP. Après la période de stabilisation, nous avons entamé un travail éducatif autour de la gestion financière et de la gestion des papiers (classeur, trieur, organisation par thème et chronologique). Cela est très compliqué pour Monsieur.

En parallèle, nous mettons à jours la DLS de M. L. en y joignant notamment ses fiches de paies et un rapport social expliquant sa situation. Finalement, un poste en CDI lui est proposé comme factotum dans un lycée. C'est probablement cela qui lui permettra d'obtenir un logement social.

Quitter le Refuge est très angoissant pour Monsieur. En effet, il éprouve toujours des difficultés la gestion des questions administratives et la solitude l'inquiète. Nous faisons une demande de financement au FSL pour lui permettre d'acheter les meubles indispensables à un aménagement serein : Four, réfrigérateur, table, chaise, lit matelas... J'oriente Monsieur vers la banque solidaire de l'équipement pour tout le petit mobilier (vaisselle, draps, petits meubles...).

Afin d'accompagner au mieux Monsieur dans ses démarches, je l'accompagne faire la visite de l'appartement. Voyant les angoisses et les difficultés qu'éprouve Monsieur à partir, malgré sa joie d'avoir son logement, nous décidons de faire une demande d'accompagnement social lié au logement (ASLL). Ce dernier permet de mettre en place des visites régulières de travailleurs sociaux la première année après l'emménagement pour soutenir Monsieur dans ses premiers mois de vie en autonomie.

Monsieur quitte le Refuge pour son logement le 26/01/2019, 2 ans après son arrivée. Lors de son accueil, il aura pu prendre soin de sa santé, trouver de travail et trouver un logement.

Dans l'attente de son ASLL, je reste encore disponible aujourd'hui pour répondre à des questions ponctuelles. Monsieur sait également faire appel à l'assistante sociale de secteur en cas de besoin.

Pierre-Edouard Bancel, Educateur spécialisé au Refuge



LE REFUGE POUR FEMMES: LE LE FOYER VERGNIAUD



UN PRÊT DE LA VILLE DE PARIS

Le bâtiment est mis à disposition par la Ville de Paris qui en est propriétaire. A terme, il est destiné à un autre usage que l'hébergement, dans un délai non précisé. Il s'agit donc d'une structure d'hébergement dite « intercalaire ».

A PROXIMITÉ DU SITE FOURIER

La proximité du site Fourier (et de son centre d'hébergement) permet une mutualisation de moyens:

- ✓ les repas sont pris au réfectoire du site Fourier, néanmoins, des aliments pour le petit déjeuner sont disponibles sur place;
- ✓ les personnes accueillies peuvent accéder également à l'infirmierie et au plateau de consultations médicales;
- ✓ du vestiaire...

Les repas étant assurés au réfectoire, les femmes accueillies doivent être en situation de pouvoir accepter la mixité hommes/femmes et de se déplacer jusqu'au Refuge pour manger.

UN CENTRE D'HÉBERGEMENT

D'URGENCE HIVERNALE POUR FEMMES

Les OMDP ont été sollicitées par l'Etat et de la ville de Paris pour assurer la gestion d'un centre d'hébergement d'urgence hivernale pour femmes, situé au 59 rue Vergniaud Paris-13e. Le centre a été ouvert le 15 novembre 2016. La mission de la structure relève de l'hébergement d'urgence en période hivernale, qui assure un accueil et un hébergement pour l'hiver, avec un principe de non remise à la rue.

L'ÉQUIPE

Le Foyer est un service de l'association, il est placé sous la responsabilité de la direction du Refuge.

Au moins 2 professionnels sont présents de 7H45 à 22h15 et une personne de 22 heures à 8h.

Les astreintes sont assurées par l'équipe d'encadrement du Refuge.

Pour les repas, un agent d'accueil accompagne les personnes nouvellement arrivées le premier jour.

Outre son responsable, l'équipe est composée de:

- ✓ 2 travailleurs sociaux;
- ✓ 5 agents d'accueil de jour et 2 agents d'accueil de nuit ;
- ✓ 1 psychologue à temps partiel.

Une vidéosurveillance est assurée.



LE FONCTIONNEMENT

Le Foyer s'appuie sur les fonctions support du siège et les services du Refuge, et notamment du « service en plus » au titre des repas, de la sécurité, de l'entretien et de la maintenance.

Les règles de fonctionnement sont définies dans le cadre d'un règlement de fonctionnement propre au Foyer. Les femmes accueillies signent un contrat de séjour.

Aucune participation financière n'est demandée.

Le Foyer est ouvert 7 jours sur 7. Il est ouvert 24h/24.

Aucune visite -ni homme ni femme ni enfants- n'est admise.

Une réunion de service a lieu toutes les semaines.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Les femmes sont reçues en entretien individuel par les travailleurs sociaux au moins 1 fois par mois. A cette occasion, il s'agit de faire un point sur leur demande d'orientation et de mettre à jour les fiches SIAO et les ouvertures de droits.

En dehors de ces temps d'entretien très formalisés comme ceux avec la psychologue, il existe une réelle implication des salariés dans la vie collective et l'accompagnement vers l'extérieur. Ainsi des ateliers sont proposés par les salariés en réunion de service, leur utilité est débattue et la mise en place est conditionnée au positionnement d'un salarié comme référent.

De ce fait, en 2018, différents ateliers ont eu lieu: gym douce, yoga, sophrologie, maquillage, coiffure, cuisine (en lien avec le refuge). Des partenariats existent avec des centres d'animations alentours (Poterne des Peupliers, Centre Daviel, Musée Rodin, Maison de solidarité du 13^{ème}). Pour chaque atelier, un professionnel est référent.



Un partenariat a été mis en place entre les Œuvres de la Mie de Pain et le centre social et culturel la Maison 13 pour l'activité « 1 MOIS 1 PAYS. ». Cet atelier est mis en place par un agent d'accueil.

L'objet de ce thème est de présenter le pays d'une femme hébergée aux autres femmes du foyer et ainsi favoriser la socialisation. Ce partage passe par un média culturel (projection d'un film, art culinaire et tradition, histoire religieuse et rites, danse, musique etc...). La finalité de ce projet est de faire sortir les femmes du foyer et de leur faire découvrir le centre social et culturel, les activités du quartier et de Paris afin qu'elles s'y rendent par elles-mêmes.

A été également mis en place un atelier tricot les jeudis, atelier investi par quelques femmes ainsi qu'un groupe de parole. Ces deux ateliers ont été créés par la psychologue du foyer. Il permet d'échanger et de permettre un espace de parole, hors des murs formels du bureau de la psychologue.

L'ORIENTATION

Les places sont gérées par le SIAO Urgence Paris Le principal partenaire orienteur est la Halte Femmes. Les femmes peuvent être orientées suite à une sortie d'hôpital, la perte d'un logement ou d'un hébergement.

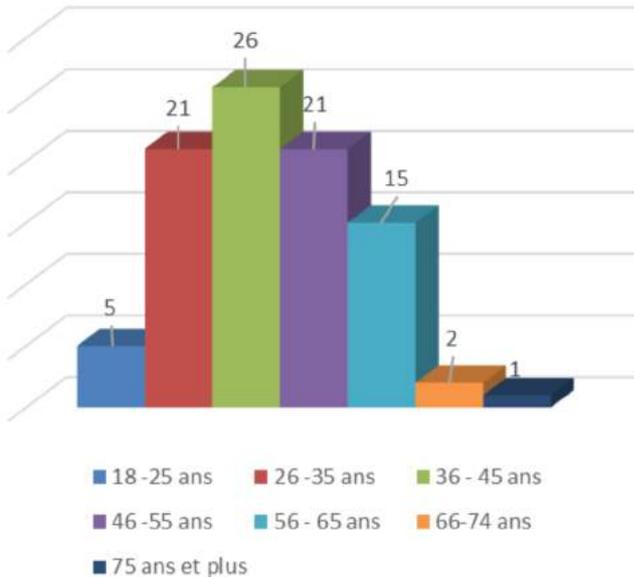
Au-delà de l'orientation, certaines femmes continuent de fréquenter les structures prescriptrices, que ce soit pour l'accompagnement social (en lien avec les travailleuses sociales du Foyer), pour certains services (domiciliation...) ou par habitude.

L'ACTIVITÉ EN 2018

LES DONNÉES PRÉSENTÉES CONCERNENT LES 91 FEMMES PRÉSENTES DU 1ER/01/18 AU 31/12/18.

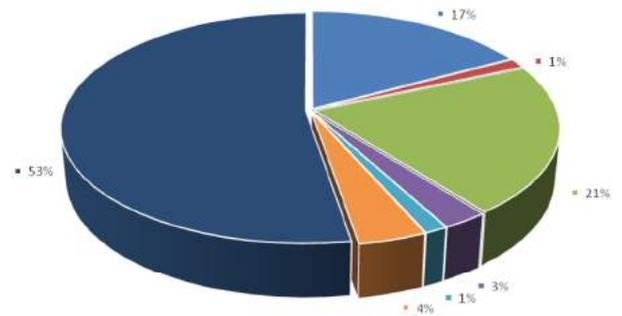
La moyenne d'âge des femmes hébergées est de 44 ans. La plus âgée a 82 ans.

Âge des femmes hébergées au 31/12/2018



83 % des femmes viennent de pays extra-communautaires. 47 % des femmes sont en situation régulière, les autres personnes sont en cours de procédure ou sans titre de séjour.

Situation administrative

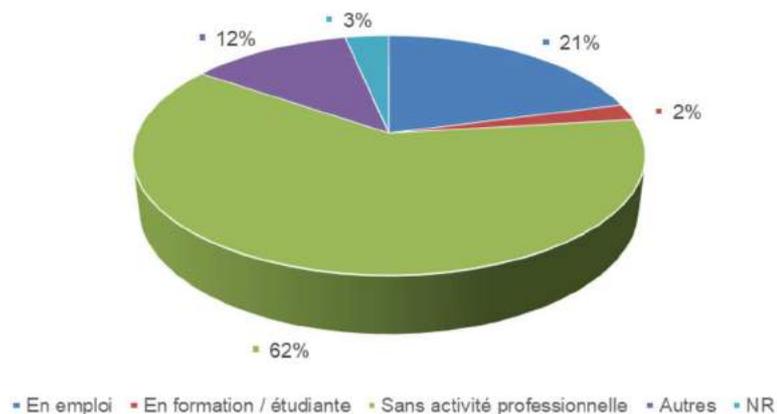


67 % des personnes ont une protection maladie de base dont 59 % perçoivent l'Aide Médicale d'Etat (AME).

Concernant les aides sociales :

- ✓ 9 personnes ont le RSA Activité;
- ✓ 8 personnes ont des revenus de remplacement;
- ✓ 15 personnes ont le RSA;
- ✓ 5 personnes ont l'AAH;
- ✓ 1 personne bénéficie d'une allocation familiale;
- ✓ 53 personnes ne percevaient aucune aide sociale.

Ressources des femmes hébergées 2018



LES SORTIES EN 2018

Depuis le 01/01/2018, 25 femmes ont quitté le Foyer :

- ✓ 10 fins de prise en charge pour refus d'orientation, absences de plus de cinq jours ou violences;
- ✓ 2 orientations en Centre d'hébergement d'urgence;
- ✓ 8 orientations par le SIAO en Centre d'hébergement et de réinsertion sociale ou résidence sociale;
- ✓ 3 personnes en logement social;
- ✓ 1 accouchement et prise en charge post hospitalisation par la maternité;
- ✓ 1 personne en famille d'accueil.

LES DURÉES DE SÉJOUR

Les femmes orientées par le SIAO Insertion sont, entre leur entrée et leur sortie, restées en moyenne 160 jours dans le foyer, soit environ six mois.

- ✓ 4 femmes ont passé entre un et deux mois;
- ✓ 3 femmes sont restées entre trois et six mois;
- ✓ 4 femmes sont restées entre six et huit mois.

=> Soit 11 personnes sur une très courte durée.



UNE INTERROGATION INTERNE SUR LES BESOINS

L'objectif de ce questionnaire était de suivre le principe de « faire avec » et non pas d'imposer des activités qui semblaient pertinentes uniquement à l'équipe de professionnels et de quelques hébergées.

Ces réponses ont permis de donner un sens aux activités portées par l'équipe : sens éducatif, social et d'insertion.

Il a par ailleurs permis de mieux comprendre le rôle clé de la transmission de l'information aux femmes sur les différents services proposés par les OMDP à leur intention.

Depuis le 24 juillet 2018, suite à la réunion des hébergées, la direction a mis à disposition des femmes un questionnaire ayant pour finalité de recueillir leurs besoins et demandes au sein du Foyer Femmes.

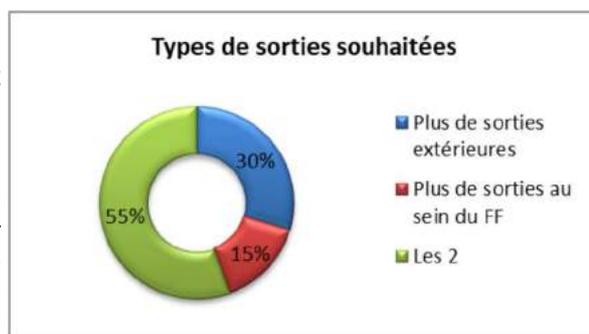
Ce questionnaire est rempli de façon anonyme. Il est remis dans une boîte dédiée au sein du Foyer Femmes.

Il est composé de 11 questions, dont 3 à réponses libres. Nous avons recueilli 28 questionnaires, soit 44% de la totalité des femmes hébergées.

LES RÉSULTATS

50% des femmes ayant répondu aux questionnaires ont entre 30 et 50 ans.

80% des femmes sont satisfaites des sorties proposées au sein du Foyer Femmes. Les femmes expriment leur insatisfaction en évoquant le fait que les sorties proposées sont en général la semaine. Il faudrait donc proposer davantage de sorties le week-end afin que les dames qui travaillent la semaine puissent y participer.



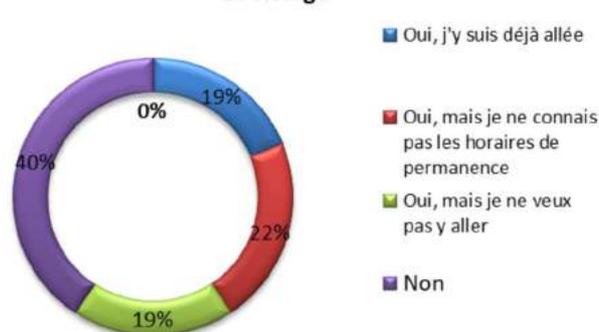
85 % des femmes souhaitent plus de moments bien-être, manucure, coiffure. Elles souhaitent que ces activités soient organisées tous les 15 jours et de préférence le week-end afin que tout le monde puisse y participer. Ces activités seraient mises en œuvre en partenariat avec des écoles de socio-esthétisme et avec le soutien des bénévoles. Ces temps sont aussi l'occasion pour les femmes de s'entraider et de partager dans un moment de solidarité.

Lorsque les femmes mentionnent qu'elles ne participent pas aux activités proposées par le Refuge (59 %) c'est généralement du à un manque de temps. Le désir de non-mixité ressort également dans certains questionnaires.

Les femmes n'ont pas suffisamment connaissance de l'existence des permanences gynécologiques. Nous devons donc améliorer notre circuit d'information afin que les informations soient mieux communiquées. A savoir, que les permanences gynécologiques sont affichées dans la vitrine de l'accueil. Une traduction en différentes langues peut être envisageable. Il faut également favoriser l'information orale, mode de communication auquel les femmes sont réceptives. Depuis, les permanences de la gynécologue bénévole ont été arrêtées.

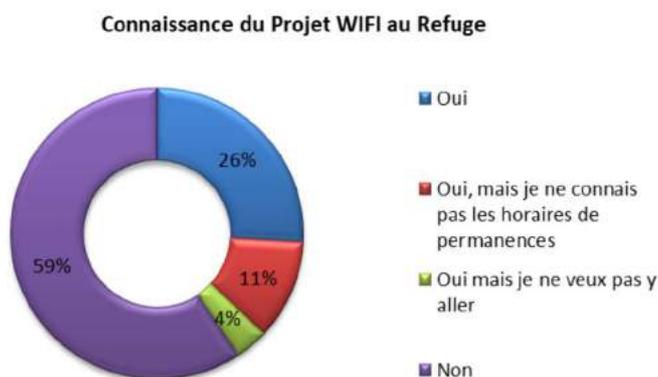
78 % des femmes souhaitent des discussions et des sensibilisations sur la santé sexuelle, la maternité et les infections sexuellement transmissibles.

Connaissance des permanences gynécologiques au Refuge



Les femmes se disent très satisfaites des services de l'infirmierie du Refuge. Elles demandent des pansements et affaires de 1^{er} secours afin qu'elles n'aient pas à se déplacer pour de la « bobologie ».

De même que pour les permanences gynécologiques, nous pouvons constater que l'information relative au Projet WIFI du Refuge n'est pas passée de façon satisfaisante malgré les affichages. Les agents d'accueil et les TS doivent sensibiliser davantage les femmes au Projet WIFI, d'autant plus que certaines expriment leur souhait d'apprendre à se servir de façon autonome d'un ordinateur.



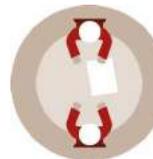
Les femmes sont volontaires pour mettre des idées dans une boîte à expression. La boîte sera scellée jusqu'à la prochaine réunion des hébergées, moment où l'on pourra exposer toutes les idées et les envies en collectivité.

En fin de questionnaire, les femmes ont pu exposer des envies, des besoins ou des ressentis. Nous avons retenu, des différentes réponses, que les femmes souhaitaient participer à des activités culturelles telles qu'aller à l'opéra ou au théâtre. Elles sont également en demande d'un atelier tricot et/ou couture.



MISSION LOGER DE FAÇON ADAPTÉE

Amener vers le logement autonome des personnes en situation de précarité, par un accueil dans une structure associant accompagnement individuel et collectif





LE PÔLE BOBILLOT MARTIN BERNARD

GENÈSE ET MISSION

En 2015, lors des travaux du nouveau Projet associatif « En route pour 2025 », l'association a pris la décision de créer le Pôle Logement Adapté (PLA) et de le nommer Pôle Bobillot Martin Bernard.

Une telle décision a permis de mettre en avant la complémentarité des offres existantes à la Mie de Pain et ainsi renforcer le rôle de l'association auprès des partenaires institutionnels, en montrant sa capacité à adapter et diversifier son offre de logement en fonction de la diversité et de la complexité des situations de ses usagers.

Dans cette perspective, la mission allouée au PLA a été de proposer un accompagnement des usagers basé sur la complémentarité des approches individuelle et collective, afin de favoriser la socialisation et l'autonomie des personnes ; et ainsi leurs permettre une insertion par l'emploi et le logement.

DES PRATIQUES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES ADAPTÉES

Le pôle est constitué de deux établissements mitoyens (Foyer de Jeunes Travailleurs Paulin Enfert et la Villa de l'Aube (pension de famille et résidence sociale)). Dans chacune de ces structures, les accompagnements individuels sont assurés par les travailleurs sociaux, dans le souci de la spécificité des publics accueillis, qu'ils soient en insertion (jeunes) ou en réinsertion (adultes).

L'originalité du PLA réside dans ses pratiques collectives qui se veulent intergénérationnelles. En effet, de nombreuses actions sont pensées dans cette optique, grâce à des échanges et des propositions d'une équipe vers une autre.

Les K'fé quotidiens, les K'fé Philo, les K'fé Sport et les deux grandes soirées festives annuelles se sont vues accueillir des résidents de la Villa de l'Aube au FJT. A l'inverse, des résidents du FJT ont été conviés aux repas organisés par la Villa de l'Aube, mais aussi aux K'fé Santé qui sont organisés dans l'espace « mieux être » de la Villa.

De plus, l'extension du poste de psychologue de la Villa de l'Aube au PLA dans son ensemble permet aujourd'hui à l'ensemble des résidents de bénéficier d'un soutien/accompagnement psychologique, mais aussi de pouvoir participer à des actions visant une meilleure connaissance de soi.

Enfin, depuis septembre 2018, les équipes des travailleurs sociaux du PLA bénéficient mensuellement d'un groupe d'analyse de pratiques.

UNE MISE EN SYNERGIE OPÉRATIONNELLE

Le Pôle Logement Adapté n'est pas que la réunion de pratiques éducatives, c'est aussi la mutualisation de fonctions technique et administrative, ainsi qu'une transversalité d'action entre les bénévoles et les salariés. Tous ces différents acteurs sont susceptibles d'intervenir sur l'une ou l'autre structure, ce qui permet une synergie opérationnelle, tout en limitant la multiplication des fonctions.

Enfin, afin d'optimiser les rôles et champs d'intervention des bénévoles des deux structures, le PLA s'est donné pour objectif de constituer un pôle bénévoles.

UN PÔLE, DES COMPÉTENCES

Le PLA comprend l'ensemble des salariés et bénévoles opérant sur les deux structures que sont le FJT Paulin Enfert et la pension de famille/résidence sociale Villa de l'Aube.

La direction est commune aux deux établissements ainsi que la psychologue.

L'équipe du FJT:

- ✓ 3 travailleurs sociaux
- ✓ 4 agents d'accueil
- ✓ 2 bénévoles

L'équipe de la Villa de l'Aube:

- ✓ 2 travailleurs sociaux
- ✓ 1 agent d'accueil
- ✓ 10 bénévoles

Par ailleurs, afin d'assurer le bon fonctionnement des établissements, deux agents administratifs du FJT gère le fonctionnement et l'ordinaire des structures, et un agent technique de la Villa de l'Aube s'occupe de la maintenance des logements du Pôle.

L'entretien des locaux est assuré par le Chantier d'insertion de l'Association et les maintenances nécessitant de plus gros moyens techniques sont réalisées par le service technique des Œuvres de la Mie de Pain.

L'ANIMATION COLLECTIVE AU PLA

DES ESPACES COLLECTIFS, DES LIEUX DE VIE

- ✓ La grande salle polyvalente du FJT (grande salle réaménagée et renommée « espace Kfé »). C'est un lieu de partage informel et de convivialité. Des actions thématiques (santé, numérique, sport, culture) sont organisées au sein de cet espace, en prenant compte cet esprit « Kfé »
- ✓ Les jardins de la Villa et du FJT
- ✓ Le patio de la Villa
- ✓ La salle d'activités de la Villa
- ✓ La bibliothèque du FJT
- ✓ Le jardin suspendu de la Villa
- ✓ Les deux salles informatiques du FJT et de la Villa
- ✓ La boutique solidaire de la Villa.

DES TEMPS POUR CHACUN

Certaines actions collectives se sont déroulées à l'extérieur des lieux de vie (sortie d'un ou plusieurs jours avec les équipes sociales). Le choix des événements s'appuie sur les intérêts des personnes accueillies, les conseils de vie sociaux, les événements sportifs, culturels, la prévention en santé, les événements nationaux (ex: journée internationale des Droits des Femmes, prévention des conduites à risques et solidarité, rencontres sportives, fête de la Gastronomie, concerts).

Les actions collectives du pôle proposées aux personnes accueillies, depuis sa création, respectent les impératifs de chacun: ceux des jeunes du FJT, ceux des adultes de la Villa de l'Aube et ceux de la mutualisation (actions dites intergénérationnelles et solidaires). Elles sont ouvertes aux deux générations de voisins. Les objectifs sont de favoriser la socialisation et de rompre l'isolement des résidents en insertion d'une part et en réinsertion d'autre part.

Les actions sont programmées du lundi au samedi en fin de journée (entre 19h et 23h) et en général tout au long de l'année.

Les actions collectives regroupent en moyenne 7 participants par structure. En revanche, les gros événements peuvent avoir une forte fréquentation (environ 50-60 participants quand il s'agit des grandes fêtes collectives qui se déroule en été et durant les fêtes de Noël).

UNE VARIÉTÉ D' ACTIONS COLLECTIVES

Les actions collectives de l'année 2018 ont été riches et variées que ce soit au sein des lieux de vie ou à l'extérieur :

- ✓ Le *K'fé Concert* qui s'est vu accueillir un auteur-compositeur-interprète ;
- ✓ Actions de découverte et de pratiques sportives : boxe, yoga, escalade ;
- ✓ Santé : forum santé, prévention des conduites à risques avec Emergence (association de prévention contre les addictions);
- ✓ Journée internationale des droits des femmes;
- ✓ Journée de « coaching emploi » en entreprise avec la chaîne de télévision Air France ;
- ✓ Participation aux « Solidays » (action de bénévolat et de solidarité pendant 5 jours) ;
- ✓ Repas international avec des étudiants Erasmus ;
- ✓ Action de « challenge culinaires » (sensibilisation à une alimentation équilibrée, créative avec un petit budget) avec une association de nutrition ;
- ✓ Repas de Noël et galette des rois solidaires.

Ces actions s'ajoutent aux :

- ✓ repas réguliers de la Villa de l'Aube ;
- ✓ soirées conviviales au sein de l'espace « KFé » du FJT ;
- ✓ Des soutien scolaire collectif animé par des bénévoles.

Il s'agit de moments privilégiés réunissant les personnes accueillies, les bénévoles et les professionnels pour partager en toute convivialité. La moyenne de fréquentation est de 10 personnes dont 7 personnes accueillies par jour.

LE FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS

LA STRUCTURE

Capacité :

- ✓ **114 lits** répartis en 107 chambres
- ✓ Dont 100 individuelles (8 adaptées aux Personnes à Mobilité Réduite) et 7 doubles).

Des durées de séjour : variables de trois mois à plus de deux ans pour un séjour moyen de 27 mois.

Ouvert 24h sur 24 et 365 jours par an.

Public :

Jeunes de 18/25 ans,

Statuts : apprentis, salariés, intérimaires étudiants, stagiaires de la formation professionnelle

ORIENTEURS

Sur les 114 lits disponibles au FJT, 98 sont liés à une convention avec un réservataire. Ainsi, les candidats sont sélectionnés par un tiers institutionnel, à l'exception de la Région Ile de France qui nous délègue cette mission sous certains critères.

Préfecture DRIHL : 34 places

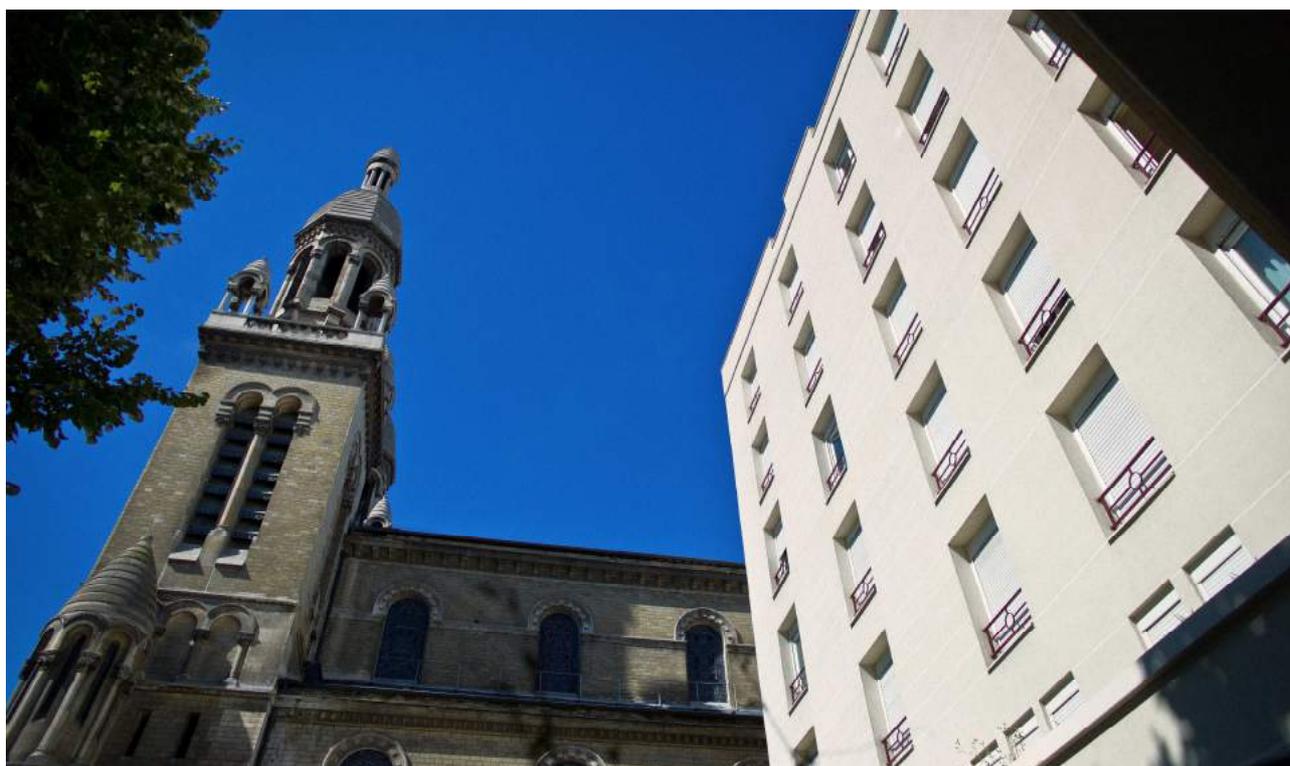
Ville de Paris : 16 places

Région Ile-de-France : 11 places

Solendi 1% logement FJT : 25 places

Solendi Maison Relais : 12 places

Les Œuvres de la Mie de Pain : 16 places



139 PERSONNES ONT RÉSIDÉ AU FJT EN 2018

73 % des résidents du FJT, en 2018, sont des hommes et 69% des nouveaux résidents sont des hommes. L'âge moyen des résidents du FJT en 2018 est de 21 ans.

LA MOBILITÉ DES JEUNES

En ce qui concerne les mouvements de population, pour l'année 2018 nous pouvons constater un ralentissement de la mobilité des jeunes sur le territoire francilien.

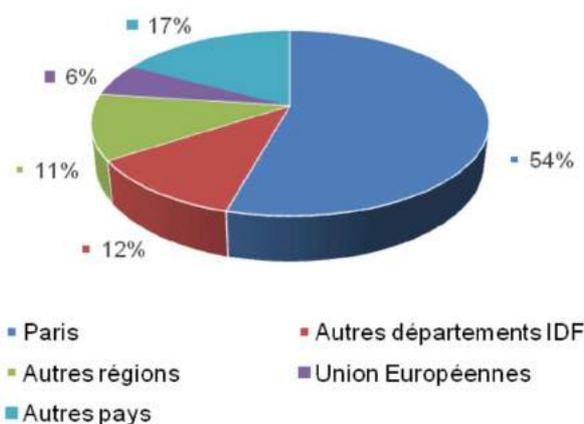
En effet, alors qu'en 2017 43.6 % des jeunes entrants avaient comme domiciliation antérieure une adresse parisienne ; en 2018 cette proportion s'élève à 54 %. Et à l'inverse, alors qu'en 2017 25.6 % des jeunes entrés au FJT étaient issus de la banlieue parisienne, en 2018 ils ne sont plus que 11.4 %.

Si nous analysons cela en regard des jeunes qui déclarent motiver la raison de leur recherche de logement pour raison d'un rapprochement de leur lieu de travail/formation/stage/études, cela semble pertinent puisque la quasi-totalité d'entre eux travaillent ou étudient à Paris.

S'agissant des entrées, une augmentation du taux des jeunes issus de Paris peut également s'expliquer par le fait d'une implantation locale/territoriale forte et, une sorte de légitimité reconnue.

A l'inverse, si le taux de jeunes issus d'autres départements faiblit, cela peut être un indicateur d'un manque de lien/partenariat en réseau et qu'une politique d'ouverture vers des structures implantées dans d'autres territoires constituerait une source de diversification des publics et ainsi davantage correspondre à l'une des missions principales de Paulin Enfert à savoir privilégier le principe de « mobilité » de ces publics.

Domiciliation d'origine des résidents en 2018



Enfin, puisque nous venons d'évoquer les notions de parcours résidentiel et de parcours d'insertion, observons la destination géographique des jeunes à l'issue de leur séjour.

2018 marque une sorte de « bascule » dans les mouvements de mobilité géographique. En effet, il était précédemment évoqué le constat d'un ralentissement de la mobilité des jeunes lors de leur accès au FJT.

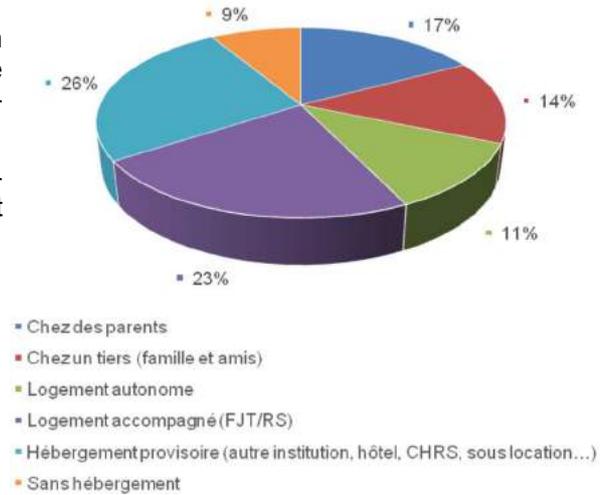
Or, un effet inverse se produit lors du départ de l'établissement puisqu'en 2017 53.9 % des jeunes sortants accédaient à un logement parisien et qu'en 2018 ils ne sont plus que 42.5 %. Et au contraire, alors qu'en 2017 23.1 % des jeunes se voyaient relogés à l'issue de leur séjour vers un lieu d'habitation en banlieue parisienne, en 2018 cette proportion a bondi à 40.0 %. Cette évolution du taux d'accès à un logement parisien met en relief la forte demande de logements à Paris et un effet de glissement vers la banlieue.

Une observation pointue des statistiques dans les années à venir nous permettra d'affirmer durablement ou non le constat d'un tel phénomène.

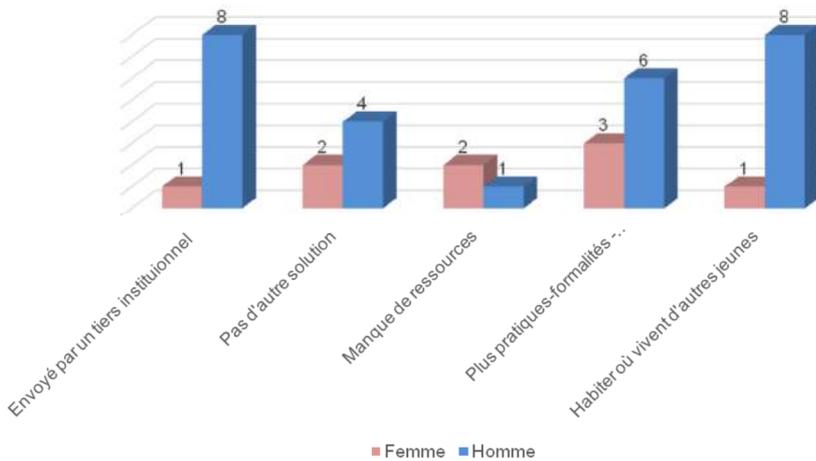
71 % des nouveaux résidents en 2018 ont cherché un logement pour se rapprocher du lieu de travail ou de formation. 20 % ont vécu une rupture familiale ou institutionnelle. 9 % souhaitaient être plus indépendants.

Il est à noter que 26% des jeunes vivaient dans un hébergement provisoire ou chez un proche (31%) avant d'intégrer le FJT.

Logement/ Hébergement avant admission en 2018



Raison du choix de ce type de logement en 2018



Les trois principales raisons du choix de vivre au sein d'un FJT sont: «habiter où vivent d'autres jeunes», «Plus pratiques - formalités - garanties» et «Envoyé par un tiers institutionnel».

35 NOUVEAUX RÉSIDENTS

2018 est une année un peu particulière puisque le FJT a vu plus de résidents sortants (40 jeunes) que de résidents entrants (35 jeunes). Un tel phénomène s'explique par des raisons techniques et sanitaires.

En effet, dix ans après la réouverture post-réhabilitation, la gestion des bâtiments nécessite de lourdes interventions sur certains logements. A cela s'ajoute le problème connu et récurrent sur notre territoire, celui des punaises de lit. Ces deux facteurs ont occasionné un taux de vacance des logements supérieur à celui de l'année précédente (11,37 % contre 4,17% en 2017).

De ces constats, ne pouvant avoir un contrôle total sur l'axe sanitaire que représentent les invasions de punaises, nous notons toutefois que nous pourrions avoir une meilleure maîtrise des travaux liés à la vétusté et dont la programmation devrait permettre de rationaliser les temps d'intervention et donc de maîtriser au mieux les taux de vacance.

SITUATION PROFESSIONNELLE ET FINANCIÈRE

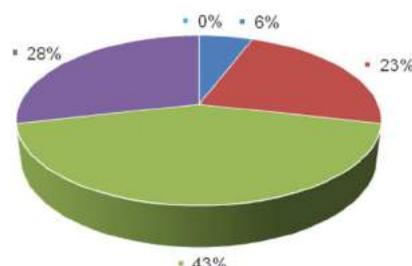
DES RÉSIDENTS EN 2018

68 % des résidents ont des revenus d'activité en entrant dans le dispositif en 2018. 23 % des résidents ont un emploi à temps plein.

Aucun des résidents n'est sans revenu.

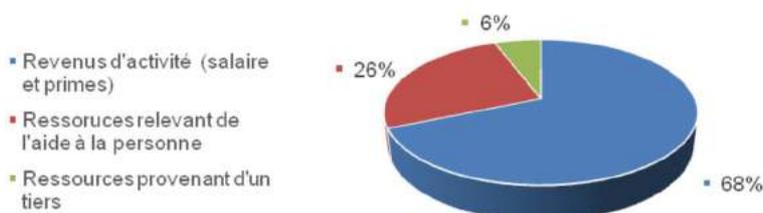
71 % sont étudiants ou en formation à l'entrée. 2018 est une année qui restera marquée par un fort taux d'accès à un CDI à temps plein à l'issue du parcours résidentiel au FJT, puisque 11.4 % des jeunes entrent avec ce statut et que 52.5 % des jeunes sortent de l'établissement en possession de cette sorte « sésame » facilitant l'accès au logement autonome.

Situation professionnelle des résidents en 2018



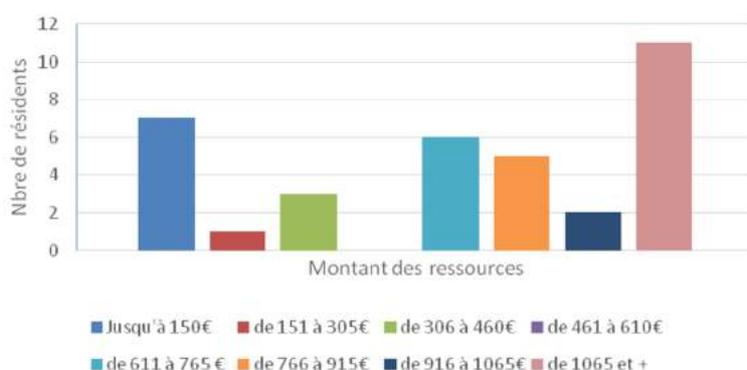
■ En emploi temps partiel ■ En emploi temps plein ■ En formation
■ Etudiant ■ Demandeur d'emploi

Sources de revenus des résidents en 2018



■ Revenus d'activité (salaire et primes)
■ Ressources relevant de l'aide à la personne
■ Ressources provenant d'un tiers

Montant des ressources des entrants - 2018



Le revenu moyen est de 712€.

En conséquence, 80 % ont des revenus, 18 % recevaient des aides de l'Etat et 2 % d'un tiers.

L'ACCOMPAGNEMENT

Pendant leur séjour au sein du FJT, les jeunes peuvent s'appuyer sur l'équipe de professionnels de la structure pour les accompagner et les soutenir.

Ainsi, en 2018, les résidents ont eu accès :

- ✓ au psychologue;
- ✓ aux éducateurs spécialisés;
- ✓ aux animateurs .

L'ouverture de l'espace K'fé a permis de développer la vie collective de l'établissement en faveur des jeunes et de leurs voisins de la Villa de l'Aube.

Ainsi des activités de groupe sont organisées: (K'fé philo, K'fé santé, K'fé sport, K'fé numérique...) ainsi que des sorties hors les murs (foot en salle, escalade, camping à la base de loisirs de Buthiers, yoga, boxe...).

Certains jeunes sont accompagnés dans le cadre de visites de logement et de rencontres avec les partenaires dans le cadre de suivis sociaux partagés et assurés conjointement avec les salariés du FJT.

LES ENTRÉES ET SORTIES EN 2018

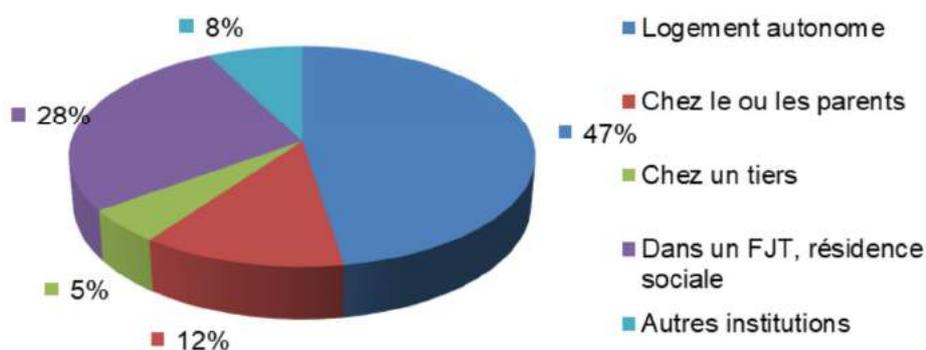
35 nouvelles personnes sont admises en 2018, soit 31 % des demandes.

Les candidatures inadaptées se justifient soit parce que l'accompagnement proposé ne correspond pas aux besoins (71 %) soit parce que la personne a finalement refusé (29 %).

40 jeunes sont sortis en 2018. 47 % ont accédé à un logement autonome. Bien que plus de la moitié des résidents aient obtenu un CDI, le taux d'accédants à un logement autonome ne semble pas tant avoir été impacté puisqu'il est resté stable d'une année à l'autre (taux qu'il est possible de pondérer aux seuls jeunes dont nous avons la mission de relogement (en sont exclus les jeunes pris en charge par l'ASE et Urgences Jeunes)). Nous en concluons que 61.3 % des jeunes accompagnés, par l'équipe socio-éducative sur le volet logement de leur parcours d'insertion, ont accédés à un logement autonome.

De ce point de vue nous pouvons dire que le FJT Paulin Enfert remplit bien sa mission de soutien à l'autonomie, permettant à ses résidents de consolider leurs situations sociale et professionnelle en accédant à un logement durable et à une situation professionnelle stabilisée.

Les types de sorties en 2018



La durée moyenne de séjour est d'environ 2 ans et 2 mois.

Il n'existe pas, à proprement parler, de service de suivi après la sortie du dispositif. Mais, les personnes peuvent être accompagnées pendant quelques mois après leur sortie.

VIE SOCIO-CULTURELLE DU FJT

Elles portent sur trois thématiques :

- ✓ culturel : journée de la femme, café-philosophie, sorties culturelles, coordination du Conseil de la Vie Sociale;
- ✓ santé : sous forme d'animation d'atelier cuisine repas préparé par des résidents), boxe, coaching, Solidarité Sida (prévention VIH et MST), yoga;
- ✓ emploi : Coaching emploi avec des partenaires (Air France, MTV)

A noter que pour favoriser l'approche intergénérationnelle, 80% des animations du FJT sont ouvertes aux résidents du PLA.

Les bénévoles jouent un rôle essentiel dans la mutualisation de ce principe.

« **Je m'appelle Alain et je suis bénévole au FJT depuis Octobre 2012.** Les premiers mois, ma principale activité a été de remettre en ordre la bibliothèque du FJT. Les résidents ont maintenant à leur disposition un listing classé par auteur et titre. Une fois son choix effectué, le résident a les "coordonnées géographiques" du livre désiré.

Le temps de m'intégrer et de me faire connaître auprès des résidents du FJT, j'ai indiqué, sur des panneaux d'affichage, les jours où je proposais, à ceux qui en exprimaient le besoin, un support en français (écrit et oral) et en mathématiques (ce sont des exercices de petit niveau : calcul de fractions et équations du 1er et 2nd degré). Ainsi, en moins de 5 ans, j'ai apporté une aide à une quarantaine de résidents, de tous âges, de tous niveaux et toutes nationalités.

Les cours, toujours individuels, durent entre 1h30/2h et sont donnés à la bibliothèque du FJT. Grammaire (exercices), orthographe (dictées), prononciation et diction (lecture de textes, principalement pour les lusophones et les anglophones), travail de style (petite rédaction, lettre de motivation), conversation sur un thème ou à bâtons rompus afin d'élargir le vocabulaire employé, choix du niveau de langage à utiliser selon de contexte (familier avec des amis, courant, voire soutenu lors d'entretiens d'embauche ou en public), préparation aux tests psychotechniques, aux QCM (pour exercer la rapidité), aux devoirs "sur table". Contrôle et vérification des devoirs à faire "à la maison".

Mes outils pédagogiques : dictionnaire, Bescherelle et Bled pour la grammaire, pour les dictées : articles de journaux, un chapitre de livre, des poèmes de Prévert, Kipling, des chansons de Brel... J'ai créé mes propres fiches thématiques (pronoms, adverbes, adjectifs, groupes de verbes, accord du participe passé...) pour répondre aux besoins des résidents qui ont travaillé avec moi.

J'ai ainsi eu l'occasion d'accompagner des lycéens, des étudiants et des résidents en alternance, en recherche d'emploi ou salariés, dont les motivations et la disponibilité ne sont, bien évidemment, pas les mêmes. Pour autant j'ai fait de la fidélisation des élèves (j'entends par là, une présence régulière) ma priorité absolue, sans pour autant, je dois le préciser, y arriver complètement. Il faut reconnaître qu'après une journée de travail, il est difficile pour un salarié dont la pénibilité du travail n'est pas à démontrer, d'une part de venir régulièrement et d'autre part de retenir son attention pendant le cours. Il ne m'appartient pas de faire le bilan de ces cours, mais je pense pouvoir dire qu'ils ont, au bout du compte, acquis "quelque chose" qu'ils conserveront une fois partis du foyer ».

Alain de Parcevaux, responsable bénévole au FJT

LA VILLA DE L'AUBE

LA PENSION DE FAMILLE

Capacité: 30 lits en studio individuel.

Durée du séjour : à terme non défini, ne pouvant excéder l'âge de la retraite.

Public accueilli :

- ✓ Personnes particulièrement isolées;
- ✓ Personnes âgées de 40 à 60 ans (à l'entrée);
- ✓ Personnes seules, sans enfant à charge;
- ✓ Personnes de toutes nationalités, en situation régulière;
- ✓ Personnes bénéficiant obligatoirement de quelques ressources, généralement les minima sociaux : RMI, AAH, petit salaire, ASSE-DIC, leur permettant de s'acquitter « du reste à charge » de la redevance demandée;
- ✓ Personnes remplissant les conditions d'obtention de l'APL foyer.

LA RÉSIDENCE SOCIALE

Capacité: 15/17 lits en studio individuel.

Durée du séjour : 6 mois renouvelable une fois

Public accueilli :

- ✓ Personnes en difficulté d'insertion;
- ✓ Personnes âgées de 26 à 40 ans;
- ✓ Personnes seules ou couples, sans enfant à charge;
- ✓ Personnes de toutes nationalités, en situation régulière;
- ✓ Personnes bénéficiant obligatoirement de quelques ressources, généralement les minima sociaux : RMI, AAH, petit salaire, ASSE-DIC, leur permettant de s'acquitter « du reste à charge » de la redevance demandée.

L'ACCOMPAGNEMENT

Pendant leur séjour au sein de la Villa de l'Aube, les personnes peuvent s'appuyer sur l'équipe de professionnels de la structure pour les accompagner et les soutenir (psychologue, agents d'accueil, travailleurs sociaux, bénévoles...).

Suivis sociaux			
Entretiens, types d'interventions			
Liés au soin	Gestion du budget	Logement	Emploi
Ouverture ou actualisation de droits CMU-C (4)	Aide pratique à la gestion du budget (2)	Ouverture de droits APA (pour obtention de financement pour des aides ménagères) en vue du maintien dans le logement dans l'attente d'une solution adaptée.	Elaboration, actualisation de CV (3)
Mutuelle (5)	Ouverture et suivi des droits APL, LOCAPASS	Elaboration du projet de sortie vers le logement autonome	Orientations sur l'Atelier Emploi de la Mie de Pain (4)
Demande de financement de soins médicaux non pris en charge (1)	Demandes d'aides financières exceptionnelles (8)	Montage de dossiers Accords Collectifs (3)	Orientations sur ateliers « coaching Emploi » (6-7)
Accompagnement vers le soin (prise de rendez-vous, accompagnements physiques si nécessaire) (4)	Demandes d'aides « Paris Logement » (3)	Préconisations ASLL	
Orientations et accompagnement vers les services de secteur (notamment CMP)	Dossiers de surendettement (2)	Suivi des dossiers DALO (4)	
	Mise en place d'échéanciers pour les dettes locatives		
	Négociation avec éventuels créanciers		
	Demandes de mises sous ⁹⁴ protection (MASP, Curatelle)		

LES ENTRÉES EN 2018

Les personnes sont orientées par le SIAO. Un couple a contacté directement l'association pour signaler leur situation qui correspondait en tous points à nos critères d'admission (ressources, projet, etc)

Toutes ces personnes sont admises suite aux deux entretiens d'admission (travailleur social et psychologue), à la constitution de leurs dossiers administratifs, en lien avec les travailleurs sociaux prescripteurs et les curateurs s'il y a lieu.

A noter qu'au cours de l'année 2018, nous avons dû formuler et motiver deux refus d'admission pour deux personnes orientées par le SIAO:

- ✓ La première pour un handicap physique trop important (ne pouvait se déplacer sans l'aide d'un tiers et refusait d'utiliser un fauteuil roulant);
- ✓ L'autre car elle ne présentait pas un réel projet d'intégration dans la structure, restait mutique pendant les entretiens et semblait plutôt répondre aux désirs des travailleurs sociaux qui l'orientaient.

Parmi les 9 personnes entrées en 2018:

- ✓ 3 sont bénéficiaires de l'AAH, 2 du RSA socle, 1 sans emploi, 2 étaient en CDI à temps plein et 1 en CDD à temps plein également.
- ✓ 3 sont suivis par un psychiatre dont 2 sont sous curatelle.

DURÉE DE SÉJOUR ET SORTIES EN 2018

La durée moyenne de séjour à la Villa de l'Aube en 2018 est de 6 ans et 4 mois.

2 personnes en 2018 sont sorties de la Villa de l'Aube. Elles ont accédé à un logement autonome et sont en CDI à temps plein.

Une personne est décédée. Tout au long de l'année et jusqu'à son décès en septembre, un important travail d'accompagnement de fin de vie a été réalisé auprès du résident qui était logé avec sa compagne dans un studio pour couple. Nous avons travaillé étroitement avec sa famille et avec les services de soin pour s'assurer que les prises en charge étaient adéquates. Un soutien psychologique particulier en direction du couple, puis du conjoint survivant a été mis en place (déménagement, soutien alimentaire et financier, soutien administratif). Il a également fallu gérer l'impact qu'a eu la maladie puis le décès sur le collectif. En effet, celui-ci a été très présent tout au long du parcours et de l'hébergement de cette personne.

L'ORIENTATION DU PUBLIC VIEILLISSANT

Pour orienter les personnes vers des structures adaptées, nous avons travaillé en lien avec la Mission Interface, gérée par le GIP Samsocial de Paris.

En 2018, deux personnes, de 66 et 63 ans, sont concernées à la Villa de l'Aube.

Dans un premier temps, le travail consiste à faire admettre aux personnes qu'elles ont besoin d'une prise en charge plus adaptée, que notre structure ne leur correspond plus. Il est, alors, souvent nécessaire de les rassurer, de déconstruire les idées négatives qu'ils se font de ce type d'établissement.

Pour les deux personnes, nous avons monté des dossiers APA (Aide Personnalisée à l'Autonomie) pour la prise en charge des services d'aide à domicile (ménage essentiellement), et travaillé ensuite pour la mise en place de ces services (évaluation du nombre d'heures, ajustement si nécessaire, contrôle et suivi des prestations).

La mission Interface nous a permis d'accéder à des visites d'EHPAD de façon privilégiée.

Une des personnes est sur la liste d'attente d'admission d'un EHPAD, qu'elle et sa famille ont choisi. Le second n'a pas encore accepté l'orientation qui lui est proposée.

LE SUIVI APRÈS LA SORTE

5 personnes ont été accompagnées pendant quelques mois après leur sortie. Il s'agit de:

- ✓ visites dans le nouveau logement;
- ✓ suivi de l'installation;
- ✓ Inscription et lien avec les service sociaux de secteur (rencontre des nouveaux travailleurs sociaux, transmissions, ouverture des droits);
- ✓ « Entretiens-bilan »: évaluation de la réussite du projet et perspectives de maintien dans le logement.

VIE COLLECTIVE

Pendant leur séjour au sein de la Villa de l'Aube, les résidents ont accès à des activités individuelles mais aussi collectives. Ces actions s'inscrivent dans le cadre de la dynamique intergénérationnelle du pôle logement adapté.

Activités intergénérationnelles	
*Sport (Boxe Yoga)	*Repas collectifs confectionnés par les résidents, dans l'espace de la cuisine du rez-de-chaussée, animés par bénévoles et salariés. (3 à 4 repas par semaine)
*Atelier Collage animé par le psychologue et un TS d'une des structures	
*Projections films	*Concert de musique classique et projection de film, sur l'invitation de la Maison des Thermopyles (14ème) qui organisent des rencontres entre pension de famille
*Soirées au FJT, participation à la confection du repas	
*Sorties Matches Foot / Rugby	

LES PARTENAIRES

Les équipes poursuivent leurs missions en recourant à un réseau de partenaires extérieurs mais aussi en s'appuyant sur les autres structures des Œuvres de la Mie de pain.

PARTENAIRES EXTÉRIEURS

- ✓ Mission Interface—GIP Samusocial de Paris
- ✓ Association Santé Mentale du 13^{ème}, CMP du 13^{ème} (où 3 résidents sont suivis)
- ✓ Caisse d'Allocations Familiales
- ✓ Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris du 13^{ème}
- ✓ Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- ✓ Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation
- ✓ Auchan (dons de denrées alimentaires)
- ✓ Air France, Oréal (journées de solidarité)
- ✓ Maisons Relais de Paris via les « réunions de coordination PF » : Réunions de travailleurs sociaux de Maison Relais parisiennes où sont travaillés des thèmes communs liés à l'organisation et à la gestion du quotidien, aux animations, aux partenaires, aux problématiques rencontrées....

AU SEIN DES OMDP

- ✓ Refuge (centre d'hébergement)
- ✓ Relais Social
- ✓ Pôle Insertion par l'activité économique





MISSION INSÉRER PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Agir pour remettre dans le travail
les personnes éloignées de l'emploi



LES CHANTIERS D'INSERTION

ACCOMPAGNER DES SALARIÉS EN INSERTION

Pour remplir la mission d'accompagnement des personnes en situation précaire dans leur parcours d'insertion socioprofessionnelle, l'association Les Œuvres de la Mie de Pain met en œuvre trois dispositifs dont deux chantiers d'insertion (ACI) :

- ✓ un chantier d'insertion remobilisant conventionné pour 34 salariés en insertion, à entrée et sortie permanente, ayant comme métier support le nettoyage de locaux et le blanchissage de linge (depuis 2002).
- ✓ un chantier d'insertion qualifiant, conventionné pour 24 salariés pour les sessions 2017 - 2018 et 2018—2019, à entrée et sortie de date à date, ayant comme métier support la restauration collective (depuis 2013).
- ✓ et un dispositif 1ères heures conventionnés pour 17 personnes.

Le Pôle Insertion par l'Activité Economique (pôle IAE) de l'association permet, en proposant aux personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles entravant leur accès à l'emploi, d'accéder à un emploi et de bénéficier d'un accompagnement socio professionnel visant leurs insertions. Le pôle s'inscrit dans les valeurs de l'association et s'attache à répondre aux besoins des personnes en grande difficulté sociale et professionnelle.

Les salariés des chantiers d'insertion travaillent au sein de l'association et participent ainsi pleinement à la vie de celle-ci. Cette organisation de nos chantiers est fortement mobilisatrice puisqu'elle favorise une valorisation rapide du travail effectué et une réelle implication des salariés.



LES MISSIONS

Avec ces dispositifs, le pôle Insertion par l'Activité Economique (IAE) déployés dans le cadre de conventions avec la Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) et la Ville de Paris, le Pôle IAE assure l'accueil, l'embauche et la mise au travail de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières.

Ainsi, **les salariés bénéficient notamment d'un accompagnement portant sur l'accès aux droits, la redynamisation, la levée des freins à l'insertion, l'apprentissage/ réapprentissage d'un rythme de vie professionnelle, des droits et des devoirs, des codes de l'entreprise, ainsi que la construction d'un projet professionnel.**

L'ÉQUIPE ENCADRANTE

L'équipe permanente des chantiers d'insertion est composée en 2018 de :

- ✓ 1 directrice de pôle;
- ✓ 1 chargée de gestion;
- ✓ 3 conseillères en insertion sociale et professionnelle (CIP);
- ✓ 5 encadrants techniques.



CHANTIER D'INSERTION REMOBILISANT « NETTOYAGE »



LES ACTIVITÉS ET LES OBJECTIFS

Le chantier d'insertion « remobilisant » positionne des salariés en CDDI sur les métiers du nettoyage, de l'entretien de locaux et de la blanchisserie. Cette activité de service est développée sur cinq sites concentrés dans le treizième arrondissement de Paris ce qui permet à la fois un encadrement de proximité et une forte disponibilité des CIP pour le traitement des situations d'urgence de certains salariés en CDDI*.

Le choix du nettoyage comme métier support du chantier offre plusieurs avantages :

- ✓ les emplois proposés de par leur positionnement sur les premiers niveaux de qualification rends ces postes rapidement accessibles à un public peu formé et qualifié;
- ✓ les postes occupés permettent l'acquisition des compétences métiers attendues en sortie par les entreprises du secteur ; mais également offre une forte transférabilité vers d'autres métiers ce qui potentiellement élargi les opportunités de sortie emploi;
- ✓ Le secteur du nettoyage connaît des tensions de recrutement résultant de deux contraintes spécifiques du secteur : travail en temps décalé (tôt le matin et/ou tard le soir), évolution de la technicité des tâches.

La concentration géographique des lieux de réalisation des travaux favorise, dans la phase de remobilisation, l'accès à l'emploi pour un public réputé peu mobile.

L'encadrement technique bénéficie de cette proximité pour apporter aux salariés une pédagogie adaptée et fréquente du geste ainsi qu'un suivi qualitatif des chantiers permettant progressivement l'acquisition de l'autonomie sur le poste de travail, composante importante du secteur du nettoyage.

L'accompagnement social conduit par 2 CIP dédiés à cette activité permet d'apporter au personnel un accompagnement de proximité propre à résoudre des problématiques sociales complexes et parfois relevant de l'urgence.

Le choix des OMDP d'investir fortement sur la formation et la qualification (au-delà du plan de formation légal) consolide l'acquisition de compétences par les salariés en CDDI et ainsi contribue à leur sortie positive durable. Ce choix se traduit par la mise en place d'une formation validée par un titre professionnel (CQP agent de propreté et d'hygiène en 2018) et le recours à une organisme de formation prestataire en complément de l'accompagnement professionnel.

Ainsi les deux ACI proposent un parcours validé par un titre professionnel, gage de meilleur accès au marché du travail

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Plusieurs difficultés ont été rencontrées sur le chantier d'insertion remobilisant, pour certaines identiques aux années précédentes :

- ✓ Une augmentation des freins sociaux des candidats orientés :
 - ✓ Les salariés en insertion cumulent des problématiques sociales importantes. Ainsi, le nombre de salariés sans ressources augmente fortement et la situation précaire des personnes évolue de même.
 - ✓ Logés pour la grande majorité en CHRS et Foyer, cela fragilise fortement leur mise en emploi. Leur niveau de qualification est de plus en plus faible (difficultés de lecture écriture calcul); l'évolution de la part des migrants dans le public recruté complexifie ce sujet. L'augmentation des personnes ayant un niveau linguistique très faible, tant à l'oral qu'à l'écrit, impacte fortement le volet formation .

* CDD de droit commun offrant 2 dérogations : de durée 24 mois au lieu de 18, de renouvellement 12 au lieu de 2.

- ✓ Une évolution défavorable des moyens de formation : chroniquement inférieurs aux besoins, ces moyens diminuent régulièrement. La réforme des OPCA et OPCO brouille la visibilité sur 2019-2020.
- ✓ L'érosion constante des financements notamment au niveau des formations génère une sollicitation accrue des fonds propres de l'OMDP pour assurer la continuité du plan de formation ;
- ✓ L'abaissement du niveau des candidats notamment dans les savoirs de base (lire écrire compter) pèse sur les moyens pédagogiques à mobiliser et donc augmente les charges de formation.

L'OMDP propose en parallèle des actions d'accompagnement social et professionnel, une permanence « accès aux droits » grâce à la présence régulière d'un juriste (Droits d'urgence).

LA MISE AU TRAVAIL

Les salariés en insertion effectuent 26 heures / semaine*, réparties du lundi au dimanche, avec 4 jours de repos par quinzaine dont 1 week-end.

La formation a lieu sur le temps de travail. L'accompagnement est composé d'entretiens individuels et d'ateliers collectifs, animés par le CIP et les encadrant techniques sur site.

La gestion de l'activité évolue. Une organisation est mise en place pour les salariés en insertion afin de mieux évaluer leurs progressions technique et leurs acquis professionnels. L'objectif est d'emmener progressivement les salariés à pouvoir exécuter des tâches en totale autonomie, sur les sites extérieurs aux OMDP, dont elle est gestionnaire.

L'objectif est de permettre d'envisager des sorties emploi avec plus de sérénité et de cadre.

Les étapes pour y parvenir sont les suivantes :

- ✓ Le nettoyage de l'ensemble des espaces communs (sanitaires, dégagements, halls et escaliers, salle TV), des voieries et espaces extérieurs
- ✓ Le nettoyage des box (l'accueil d'urgence uniquement ; 28 places) et du bâtiment 4 (60 places « migrants »), la désinfection des supports et la confection des lits couchettes (l'accueil d'urgence uniquement (28 places))
- ✓ Le nettoyage de l'ensemble des bureaux du site, le bio nettoyage (réfectoire, cafétéria, infirmerie)
- ✓ Des travaux exceptionnels: remise en état (nettoyage) ponctuelle des espaces de vie individuels (272 places) sur demande des travailleurs sociaux, et collectifs. Vitrerie, chambres PMR...
- ✓ Les sites extérieurs (FJT, Maison Relais, ESI, Arpe) (Entretien des espaces communs, sanitaires et des douches, bureaux, travaux exceptionnels)
- ✓ L'activité de la blanchisserie concerne le blanchissage des textiles éponges.

UN PLAN DE FORMATION

Un plan de formation est élaboré et mis en place afin de proposer à chaque salarié en insertion au minimum une formation à caractère professionnelle.

Ce plan de formation est établi sur la base d'un diagnostic établi par les CIP et les encadrants techniques. Les formations s'organisent sous plusieurs formes : individuelles ou collectives.

Les formations sont réparties de la manière suivante :

- ✓ Nous avons identifié une problématique récurrente qui concerne plus de la moitié des personnes accompagnées : la maîtrise de la langue française. Les personnes s'inscrivent par conséquent dans une démarche collective d'apprentissage de la langue française (alphabétisation ou FLE) qui est mise en place tout au long de l'année à raison de 120h par semestre. Cette dynamique s'avère indispensable afin de réussir à lever les premiers freins à l'emploi.
- ✓ Au niveau du métier support du chantier :
 - ✓ une initiation aux métiers du nettoyage, avec pour objectif un apprentissage des bases (découverte des métiers, module hygiène et sécurité);

* Maximum hebdomadaire autorisé par la convention avec l'Etat

LES SORTIES EN 2018

L'année 2018 est marquée par une aggravation forte des situations d'exclusion présentées par les candidats au recrutement en CDDI. Dans ce contexte le chantier remobilisant a continué d'intégrer les personnes les plus éloignées de l'emploi, en ne basant son recrutement que sur le seul critère de la motivation.

Conscients que ce choix de positionnement en entrée de parcours pèse sur les résultats de sortie, le chantier remobilisant fait le choix de ne pas durcir ces critères, afin de donner une chance aux personnes rencontrant les plus gros freins d'accès à l'emploi classique. Toutefois, en regard de l'évolution des modalités de conventionnement, notamment l'introduction d'objectif de résultat, cette orientation peut être réinterrogée par les financeurs.

Ce choix stratégique renforce le besoin de formation et ne peut être réalisé que grâce au soutien des donateurs privés, le plan de formation légal, abondé du FLES, ne permettant pas comme dans toutes les SIAE de couvrir le besoin.

Ainsi en 2018, l'ACI remobilisant a formé une vingtaine de salariés aux métiers :

- ✓ d'assistant de vie aux familles;
- ✓ d'agent de propreté et d'hygiène.

Ceci confère à nos salariés un premier degré de qualification, leur permet d'être plus armés, plus confiants pour la suite de leur parcours et compense ainsi leur faible niveau de formation à l'entrée.

L'obtention en fin de parcours d'un contrat de travail (CDD et CDI) est marquée lors d'un temps convivial réunissant l'ensemble des personnels de la structure ce qui, outre le marquage d'une réussite individuelle, fédère les salariés autour de l'employabilité et l'emploi.

Ceci permet également de témoigner que ce parcours qualifiant est accessible à tous, et donc mobilise fortement les nouveaux embauchés.

CHANTIER D'INSERTION

QUALIFIANT

« RESTAURATION »



LES ACTIVITÉS ET LES OBJECTIFS

Du lundi au samedi, les salariés en insertion du chantier « Restauration » participent à la confection et au service des repas des hébergés : ils voient chaque jour le fruit de leur travail et sont en lien direct avec le consommateur final qui leur fait un retour sur la qualité des repas servis.

L'activité restauration du Refuge doit servir jusqu'à 840 repas par jour. Le chantier d'insertion vient en appui de l'équipe de la cuisine, composée d'un chef cuisinier et de commis. Le travail fourni par les salariés en insertion est reconnu comme important et complémentaire à l'activité de production. Cette intégration dans une équipe permanente professionnelle catalyse les progrès des salariés et permet l'acquisition rapide de la technicité et des règles de savoir-être dans l'emploi (respect des planning, des règles d'hygiène et de sécurité, travail en équipe, gestion des temps d'exécution, réalisation des tâches, respect des consignes, adaptation du comportement au milieu professionnel...) Dans ce cadre de travail, les salariés disposent de matériel et de locaux neufs et régulièrement entretenus de qualité professionnelle.

L'équipe permanente en charge de les encadrer, de les former et de les accompagner a été stable durant cette année. En outre, les encadrants techniques et la CIP, à l'écoute des demandes et besoins de chacun, ont identifiés les points forts et les faiblesses des salariés afin d'adapter leur travail d'accompagnement et de consolider leur projet professionnel.

LES ÉVOLUTIONS 2018

Les changements opérés l'année dernière sur l'organisation de la production, à savoir la simplification du planning (incluant l'absence de travail le samedi soir et le dimanche toute la journée), continue à porter ses fruits concernant l'absentéisme.

La répartition des ateliers entre les encadrants techniques et la CIP a été mieux réfléchi et planifiée. Le contenu des ateliers a été retravaillé et mis en regard avec le programme de l'organisme de formation. Ceci a permis un meilleur accompagnement des salariés et une optimisation de leur réussite lors du passage du titre professionnel Agent de restauration.

Par ailleurs, un partenariat avec le chef étoilé Gérard Cagna a permis d'aller encore plus loin dans l'acquisition des connaissances techniques et la prévention des risques liés à l'activité dans le secteur de la restauration. En effet, le chef a animé 8 ateliers (par quart de groupe soit 2 ateliers de 4h pour chaque salarié en insertion) concernant les postures physiologiques et les bons appuis du corps et réalisé de nombreuses interventions en cuisine concernant les techniques culinaires et le savoir-être en cuisine.

Des événements internes ont été organisés, notamment avec le concours de Gérard Cagna (repas des fêtes de fin d'année à destination des hébergés et des salariés en insertion, fête de la gastronomie, buffets...). Il s'agit de moments très formateurs, permettant de préparer les salariés au monde du travail et à ses exigences et de valoriser leur travail et leur implication.

LA FORMATION

L'ORGANISME DE FORMATION

Les Œuvres de la Mie de Pain a rédigé un appel à projets pour identifier un nouvel organisme de formation répondant à ses attentes en matière de suivis pédagogique et administratif. En effet, l'association déplorait un manque de points réguliers avec l'organisme de formation concernant la gestion administrative, l'évolution des salariés au fil du parcours et les éventuels incidents/difficultés rencontrés.

Par contre, le contenu de la formation a été maintenu car en cohérence avec le titre professionnel.

L'organisme de formation AFCI s'est engagé à favoriser le travail de produits frais et à réaliser des préparations de pâtes ou de sauces pour se rapprocher des méthodes de la cuisine traditionnelle (contrairement à la restauration collective qui utilise davantage de produits intermédiaires).

Par ailleurs, l'AFCI propose un éventail de formations important, relatif à différents secteurs en tension. Ceci facilitera les suites de parcours en formation suivant les besoins et demandes identifiées des salariés en insertion. Nous bénéficions en plus du réseau partenarial de l'organisme de formation qui est conséquent.

La mise à jour du livret d'accueil et l'organisation de journée d'accueil spécifique permettra de guider au mieux les premiers pas du salarié au sein du chantier. Les nouveaux salariés feront l'objet d'une vigilance accrue les premiers jours pour les accompagner dans la levée des freins à leur intégration au sein de l'équipe et du chantier de manière générale.

Pour parfaire la mise en situation des salariés et les préparer au mieux à la diversité possible des tâches dans les métiers de la restauration, des tâches supplémentaires seront proposées ponctuellement comme le nettoyage des chambres froides, la participation à l'organisation et au contrôle des stocks, la réalisation d'inventaires... Ces activités seront encadrées conjointement par les permanents de la cuisine et les encadrants techniques.

LES PÉRIODES D'IMMERSION

Cette même logique partenariale a permis de réaliser 3 immersions et la signature d'1 CDI grâce à Restau'Co.

L'alternance de périodes d'1 mois en formation et d'1 mois au restaurant du Refuge constitue un rythme régulier et sécurisant pour les salariés.

Les salariés ont mis en avant la complémentarité de la mise en situation de travail au restaurant de la Mie de Pain et l'acquisition des compétences professionnelles au centre de formation Le Relais. De plus, ceci leur a fait pratiquer à la fois la cuisine collective et la cuisine traditionnelle, favorisant ainsi leur capacité d'adaptation et ouvrant le champ des possibles pour la suite de leur parcours.

LES MODALITÉS

La formation proposée est une formation d'agent de Restauration d'une durée totale de 364h. La finalité de la formation est l'obtention du Titre Professionnel Agent de Restauration tel que défini au RNCP, l'obtention de la certification SST et un accès facilité à l'emploi de manière durable.

Pour cela, la prestation propose aux salariés une formation technique qui leur permettra d'acquérir les savoir-faire techniques indispensables à l'exercice de leur métier. En effet, à l'issue de la formation, ils seront capables d'effectuer les tâches suivantes :

- ✓ Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité selon la méthode HACCP;
- ✓ Appliquer les bases de préventions des risques liés à l'activité physique;
- ✓ Apporter les premiers secours à une personne en cas d'urgence sur le lieu de travail dans l'attente de l'arrivée des secours spécialisés.
- ✓ Préparer en assemblage des hors d'œuvre et des desserts;
- ✓ Accueillir les clients, approvisionner et distribuer les plats en restauration;
- ✓ Réaliser des grillades et des sautés « minute » et remettre en température des préparations culinaires élaborées à l'avance (PCEA);
- ✓ Réaliser le nettoyage de la batterie de cuisine et le lavage en machine de la vaisselle.

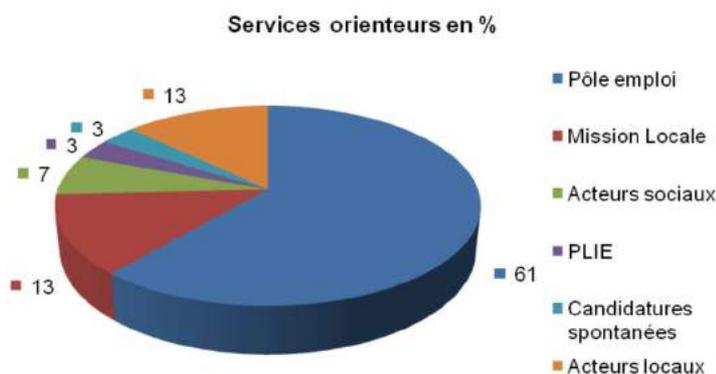
LE PUBLIC

SESSION 2017-2018

Sur les 31 salariés en insertion:

- ✓ 55% sont des femmes;
- ✓ 23 % ont moins de 26 ans et 19% plus de 50 ans;
- ✓ 55 % ont un niveau inférieur au CAP-BEP;
- ✓ 48 % sont demandeurs d'emploi depuis plus de 2 ans;
- ✓ 68 % sont au RSA socle;
- ✓ 3 % sont reconnus travailleurs handicapés et 13 % relèvent des quartiers prioritaires de la ville.

LES SERVICES ORIENTEURS



Le processus de recrutement est difficile en raison des prérequis nécessaires à l'intégration du chantier

Par ailleurs, il existe une instabilité des personnes qui s'étaient positionnées sur le chantier et ont changé d'avis à la dernière minute.

A cela, s'ajoute des recrutements en cours de chantier suite à des fins de périodes d'essai, d'abandons ou des ruptures à l'initiative de l'employeur pour faute grave.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET PROFESSIONNEL

90 % des salariés ont bénéficié, en plus de l'accompagnement professionnel, d'ateliers de technique de recherche d'emploi et d'une aide au projet professionnel. 10 % des salariés en insertion ont réalisé une période de mise en situation professionnelle.

Les ateliers collectifs hebdomadaires sont animés par la CIP et les 2 encadrants techniques avec des thématiques variées : la communication verbale et non verbale, la gestion du stress et des conflits, la cohésion d'équipe, le développement personnel, le budget, les ateliers informatiques, les techniques de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, simulation entretien d'embauche), renforcement des enseignements techniques du Relai (HACCP, équilibre alimentaire, grammage, vocabulaire culinaire, gestes et postures, viandes, sauces et cuissons...).

Les ateliers animés par les encadrants techniques ont permis de renforcer et de compléter la formation proposée par le Relais. Les ateliers réalisés par la CIP ont favorisé la consolidation du projet professionnel et l'accès au marché de l'emploi.

Les salariés en insertion ont suivis à 65 % une formation d'adaptation au poste, à 71 % de remise à niveau, à 13 % pré-qualifiante et à 77 % une formation qualifiante.

Outre le passage du Titre Professionnel, les salariés auront une formation HACCP, PRAP et SST.

La formation en centre s'articule autour :

- ✓ D'un accompagnement renforcé comprenant des modules accueil du groupe, remédiation et élaboration du Dossier Professionnel (DP), des entretiens individuels organisés en cours de formation, des temps d'ouverture de l'organisme hors temps de formation pour le travail individuel en centre de ressources.
- ✓ D'une formation technique nécessaire à l'obtention du Titre professionnel s'articulant autour d'apprentissages théoriques et pratiques en appartement pédagogique, La part de formation théorique et de formation pratique est de 40/60 comme préconisé par l'AFPA lors des audits avant agréments pour l'organisation des formations préparant aux titres professionnels.

LE PLANNING DES SALARIÉS

Les salariés, répartis en 2 groupes de 12 personnes, alterneront 1 mois de travail au sein du restaurant du Refuge et 1 mois de formation au sein de l'organisme de formation AFCI. Ils travailleront **26 heures** / semaine, réparties du lundi au samedi.

Au sein de la Mie de Pain :

En synthèse, une semaine de travail type est la suivante :

- ✓ 3 jours de travail
- ✓ 1 jour d'atelier
- ✓ 2 jours de repos
- ✓ 1 dimanche

Au sein de l'organisme de formation AFCI :

Les salariés sont présents en formation à l'AFCI 3 jours par semaine. Généralement, ils effectuent 23h de formation (quelquefois moins).

En synthèse, une semaine de formation type est la suivante :

- ✓ 3 jours de formation à l'AFCI
- ✓ 1 jour d'atelier
- ✓ 2 jours de repos
- ✓ 1 dimanche

Les ateliers sont donc hebdomadaires afin d'accorder aux salariés plus de temps hors collectif avec les encadrants et la CIP.

Les ateliers animés sont les suivants : gestes et postures, HACCP, équilibre alimentaire, grammage, vocabulaire culinaire, viandes, fonds de sauce, cuissons, gestion du stress, droit du travail, communication professionnelle, simulation d'entretien d'embauche et préparation, marché du travail, budget, bien-être au travail, savoir-être et savoir-faire, cohésion d'équipe...

LES SORTIES

Lors de la session 2017-2018, 100% des personnes qui se sont présentées à l'examen ont validé le titre professionnel d'Agent de Restauration, soit 17 personnes. Ces résultats exceptionnels sont le fruit d'un investissement important et global des salariés lors des périodes de formation. Le Relais social a fait état de dynamisme, d'entrain, d'application, de persévérance, d'autonomisation de la part des salariés...

La mise en place de pré-qualification a permis de recruter des salariés en cours de chantier pour l'ACI restauration (après février). Ceci présente plusieurs avantages :

- ✓ Proposer aux demandeurs d'emploi une préparation à l'intégration au chantier qualifiant, et donc d'offrir une solution supplémentaire d'intégration sur le marché du travail. Cette préparation comprend une formation individualisée (organisme de formation), des ateliers internes, et une mise en situation de travail au sein de la cuisine.
- ✓ Débuter les recrutements pour le chantier qualifiant en amont, ce qui amoindrit nos difficultés de recrutement.
- ✓ Favoriser l'atteinte de nos objectifs d'ETP conventionnés malgré l'absence ou le départ de salariés.

Sur les 4 personnes ayant bénéficié de la formation pré-qualifiante, 3 ont intégré le chantier pour la session 2018-2019.

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

La principale difficulté, lors de la session 2017-2018, a été la gestion des sorties « prématurées » du chantier et des absences liées aux épisodes de vie de certains salariés. En effet, les cas suivants se sont présentés au cours de l'année :

- ✓ 3 fins de contrat lors de la période d'essai (2 à l'initiative de l'employeur, 1 à l'initiative du salarié);
- ✓ 3 ruptures de contrat pour faute grave (comportements fortement inadaptés menaçant le bon fonctionnement et la sécurité de l'équipe);
- ✓ 1 congé maladie longue durée qui a empêché le passage de l'examen;
- ✓ 1 décès;
- ✓ 4 congés maternités (1 personne n'a pas pu terminer la formation, les 3 autres ont validé le titre professionnel mais sont parties en congés maternités à l'issue de la formation, ce qui n'a pas permis de travailler sur leurs projets professionnels les 4 derniers mois).

Ceci explique que seules 17 personnes se soient présentées à l'examen au lieu des 24 prévues. Cependant, malgré ces sorties inopinées, nous avons essayé de faire bénéficier de la formation un maximum de personnes en faisant intégrer l'organisme de formation jusqu'en février 2018 (au total, 26 personnes ont bénéficié d'heures de formation au Relais).

Certains salariés ont rencontré des problèmes de logement alors qu'ils avaient déjà intégré le chantier, ce qui a généré de l'absentéisme et de l'instabilité. Le travail de la CIP a permis pour certains cas de résoudre cette difficulté.

Les absences en cuisine ont parfois généré des tensions au sein de l'équipe, les plannings devant être revus et corrigés au pied levé. Lors de manque trop important de personnel, la cuisine du Refuge a dû faire appel à de l'intérim pour pallier les absences, ce qui a induit des coûts supplémentaires pour l'association.

Malgré une amélioration du processus de recrutement et les orientations de nos prescripteurs, les difficultés de recrutement persistent en raison des prérequis nécessaires pour suivre cette formation (lire, écrire, compter, avoir un niveau en français suffisant).

LE DISPOSITIF « PREMIERES HEURES »

ACCOMPAGNER DES SALARIÉS EN INSERTION

Le Département de Paris a initié un dispositif à caractère expérimental, intitulé Premières Heures, qui vise à permettre à des parisiens en grande exclusion sociale, notamment des personnes sans domicile fixe qui ne peuvent accéder de prime abord aux Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) et à des contrats de 26 heures hebdomadaires, de s'insérer de façon graduelle dans l'univers professionnel.

L'ACCOMPAGNEMENT

La convention signée avec le Département permet d'intégrer et d'accompagner **20 bénéficiaires en situation de grande précarité**.

Chaque bénéficiaire signe un contrat de travail avec une association intermédiaire (AI), qui est l'employeur du bénéficiaire du dispositif. Ils bénéficient d'un accompagnement socio professionnel soutenu de la part de la conseillère du Relais (Le Refuge) et d'un encadrement technique renforcé (un encadrant technique pour 4 personnes pendant 5 heures).

RENOUER AVEC LE MONDE PROFESSIONNEL

Le dispositif « Premières heures » de l'association permet à des personnes sans emploi et confrontées à d'importantes difficultés socioprofessionnelles de renouer, à leur rythme, avec le monde de l'emploi.

A cette fin un accompagnement individualisé, résultant d'un diagnostic social et professionnel partagé avec la personne, est mis en place.

Celui-ci a pour vocation de soutenir la personne dans sa démarche d'insertion, de l'aider à reprendre confiance en elle, à résoudre certaines difficultés, à progresser.

LES DONNÉES 2018

En 2018, 13 personnes ont pu bénéficier du dispositif 1ères heures. 6 personnes étaient sur le dispositif de l'année précédente et ont continué leur parcours sur l'année 2018 et 7 sont entrées sur le dispositif au cours de l'année.

La moyenne d'âge des personnes intégrées sur le dispositif est de 48 ans, la plus jeune est âgée de 28 ans et le plus âgé de 61 ans et 4 personnes étaient bénéficiaires du RSA Socle à l'entrée du dispositif.

Il y a 2 femmes (15%) et 11 hommes (85%).

LES ORIENTATIONS

9 personnes ont été orientées par le biais de partenaires extérieurs sur le dispositif, 2 personnes ont été orientées par le service RSA du Relais Social et 2 par l'Espace Emploi des Œuvres de la Mie de Pain.

L'ACCOMPAGNEMENT

Au cours du parcours effectué dans le cadre du dispositif 1ères heures, le nombre d'heures effectué par chacun des bénéficiaires a été très variable, en fonction de la situation de chacun. **Ils ont réalisé au total 3334,83 heures sur l'année.**

Tous les bénéficiaires ont été salariés de l'Association Intermédiaire Emploi & Développement.

Les 13 salariés ont bénéficié d'un accompagnement social personnalisé et adapté (Accès aux droits, aux soins, au logement ou à l'hébergement,...) et 6 personnes ont pu bénéficier d'un accompagnement professionnel.

SUIVI SOCIAL ET PROFESSIONNEL	
Nombre d'accès à un soutien administratif	13
Nombre d'accès aux soins	3
Nombre d'accès à un nouveau logement	2
Nombre d'accès à la recherche d'emploi/formations	6

L'HÉBERGEMENT

Les personnes ayant intégré le dispositif ont tous en commun d'avoir connu une longue période d'errance. Un démarrage progressif tel que le propose le dispositif est particulièrement adapté, ces personnes ne pouvant reprendre un emploi tel que le propose le chantier d'insertion (contrat de 26h tout au long du contrat)

Sur l'année 2018 comme sur 2017, un travail a été effectué en parallèle avec les référents sociaux des « futurs » bénéficiaires pour qu'avant l'intégration sur le dispositif, ils puissent bénéficier d'un hébergement afin de lever un des freins le plus important à l'accès à l'emploi et permettre une insertion pérenne.

Avant l'intégration sur le dispositif, 2 personnes avaient obtenu un logement autonome après avoir vécu une longue période d'errance, 2 personnes étaient hébergées en Centre d'Hébergement de Stabilisation, 4 personnes étaient hébergées par des tiers (famille, amis), 2 personnes en hôtel social et 3 personnes sont toujours sans domicile et parfois hébergées par le 115.

LES SORTIES

Sur les 13 bénéficiaires du dispositif en 2018, 3 parcours se sont arrêtés : 1 personne a abandonné pour des problèmes de santé et 2 personnes n'ont plus donné de nouvelle.

Sur les 6 fins de parcours : 2 bénéficiaires ont pu intégrer le Chantier d'Insertion Remobilisant Nettoyage de la Mie de Pain, 3 bénéficiaires ont intégré des Chantiers d'Insertion Remobilisant sur d'autres structures (Emmaüs Coup de Main, CASVP, Emmaüs Défi) et 1 bénéficiaire a intégré un Chantier D'insertion Qualifiant Restauration. Ils ont signés un CDDI renouvelable d'une durée de 6 mois à 1 an.

4 bénéficiaires en parcours sur 2018 sont toujours sur le dispositif « premières heures » pour l'année 2019.



MISSION PRENDRE SOIN

Restaurer et maintenir la santé des personnes accueillies aux sein
des Œuvres de la Mie de Pain



L'INFIRMERIE



LE FONCTIONNEMENT

Dans le cadre d'un accompagnement global des personnes, la dimension sanitaire est l'un des principaux axes d'action d'un projet individuel d'insertion.

Les professionnels de santé et bénévoles de l'infirmierie apportent une expertise et un diagnostic médical et contribuent aux parcours de soins des accueillis.

La coordination mise en place entre les membres de l'infirmierie et l'équipe sociale concourent à une prise en charge adaptée à chacun. L'un des objectifs des actions menées par les équipes est d'inscrire la personne dans un parcours de soins de droit commun, en fonction de ses capacités et de son rythme d'insertion.

UN SERVICE FINANÇÉ PAR L'ASSOCIATION LE MATÉRIEL MÉDICAL

L'infirmierie du Refuge est une activité proposée en plus du cahier des charges des centres d'hébergement. Ainsi, son fonctionnement courant, le personnel, le matériel, les dispositifs médicaux et les médicaments sont entièrement financés par les dons, les legs et le mécénat.

L'ÉQUIPE

L'infirmierie fonctionne avec 4 professionnels de la santé (1 Infirmière Diplômée d'Etat (IDE), 2 aides soignantes, 1 Aide Médico-Psychologique (AMP)) et des médecins bénévoles qui se relaient tout au long de l'année pour accueillir, soigner, soutenir et orienter.

LES LOCAUX

L'infirmierie est située au rez-de-chaussée du Refuge et est accessible aux personnes à mobilité réduite. Elle est constituée d'une salle d'attente, du bureau de l'infirmière, de la salle de consultation des médecins, de la salle de soins et d'une douche. Les médicaments sont entreposés dans des armoires sécurisées.

LES PERMANENCES MÉDICALES

Les permanences médicales sont ouvertes aux personnes, hébergées au Refuge ainsi qu'à toutes celles accueillies par les autres structures des OMDP, souhaitant consulter et en particulier à ceux dépourvus de toute couverture sociale. Elles sont également ouvertes aux personnes fréquentant les repas extérieurs.

La présence de médecins bénévoles apporte une compréhension des situations de soin complexe, une lecture de l'offre de santé de droit commun et l'opportunité de créer des partenariats afin d'adapter notre accompagnement aux besoins des personnes accueillies.

Si des soins spécialisés sont nécessaires les patients sont orientés vers des services de santé partenaires.

En 2018, ce sont 260 permanences médicales qui ont été assurées pour 780 heures de bénévolat.

LES CONSULTATIONS MÉDICALES

Les consultations médicales sont assurées par nos 10 médecins bénévoles, dont un spécialiste (psychiatre).

La permanence est ouverte les lundis, mercredis et vendredis, de 17h à 20h.

Les consultations médicales, que nous dispensons gratuitement au sein de notre centre d'hébergement Le Refuge, ne désespèrent pas,

Ces personnes à la rue sont souvent restées sans soins durant plusieurs années car elles n'ont plus de couverture sociale et sont dans des situations de précarité telles qu'elles négligent leur santé.

Elles consultent donc lorsque leur maladie est déjà à un stade très avancé. L'été, les problèmes dermatologiques favorisés par la chaleur et le manque d'hygiène provoquent **des plaies et des ulcères parfois gravement infectés**.

De plus, nos médecins bénévoles sont souvent confrontés à des **pathologies lourdes aggravées par le retard de soins** : diabète, maladies cardiovasculaires, hypertension artérielle, insuffisance cardiaque ou respiratoire...

L'ACTIVITÉ

Depuis 2016, la réorganisation du travail des professionnels et des moyens de l'infirmier opérée permet de proposer des réponses de qualité aux besoins des personnes accueillies au Refuge.

Activité de l'infirmier	Consultations médicales	Aide à l'autonomie	Les partenaires
40 personnes vues chaque jour à l'infirmier	260 permanences médicales	Accompagnement dans l'entretien de l'espace de vie de l'hébergé (dépose des draps, aide rangement): 1014 actes	Infirmières libérales: 12 prises en charges pour des pathologies chroniques + 10 prises en charge transitoires en moyenne par mois
Soins infirmiers (pansements complexes, injections intra musculaires et sous cutanées, vaccinations, ablations sutures et agrafes, surveillances paramètres vitaux etc.): 2017 actes	780 heures de bénévolat	Aide à la prise du traitement : 8239 actes Nombre hébergés pris en charge en moyenne pour l'aide à la prise de traitement : 22	Podologie: moyenne de 9 consultations sur les matinées de permanence
172 dossiers médicaux papier actifs		Soins hygiène (douche, aide partielle à la toilette, rasage, coiffure, manucure, bains de pieds): 1004 actes tracés	
132 accompagnements par un professionnel de l'infirmier pour des rdv extérieurs			

Pour accompagner au mieux une population très précarisée et vieillissante, un soutien personnalisé a été mis en place: aide à la toilette, aide à l'entretien de l'espace de vie, aide à l'entretien du linge, travail sur l'estime de soi, accompagnement physique aux rendez-vous médicaux extérieurs.

Par exemple, l'entretien du linge se décline de différentes façons ; soit en interne pour les personnes les plus désorientées, soit avec l'aide d'un bénévole pour accompagner à la laverie, ou enfin par la distribution d'un jeton de laverie.

LES ACTIONS DE PRÉVENTION

Il est réalisé régulièrement des actions de prévention dirigées vers des risques repérés comme le tabac, le diabète, la vaccination, la tuberculose...

La campagne de vaccination contre la grippe nous permet également de prendre un temps spécifique pour parler de la santé au sens large.

ISPP EFOM BORIS DOLTO

Depuis plusieurs années des élèves de l'école de podologie de l'ISPP EFOM Boris DOLTO, accompagnés d'un professeur, réalisent un accompagnement et des soins en podologie au sein de l'infirmerie tous les vendredis matins. Ce partenariat est précieux car cette spécialité est trop rarement accessible aux personnes en très grande précarité bien que les besoins soient présents. Les personnes retirent leurs chaussures très rarement et vivent dans des conditions très humides. Les longs séjours à la rue et les problèmes de diabète provoquent

donc des complications importantes au niveau des pieds pouvant entraîner des amputations. Ces temps permettent aussi des échanges sur la maladie et ses conséquences et l'hygiène corporelle. Cette expérience permet aux élèves, futurs professionnels de santé, d'intervenir auprès de publics précaires et d'effacer certains a priori sur cette population.

CENTRE EDISON

Suite à des cas de tuberculose identifiés, un dépistage des poumons en partenariat avec le CLAT (Centre de lutte anti tuberculose) est organisé chaque année. Un camion de radio dépistage est installé dans la cour et durant une journée chaque usager volontaire peut réaliser une radio des poumons. Les résultats sont analysés par le Centre EDISON et transmis à l'équipe de l'infirmerie. En cas de besoin, les professionnels de santé de l'infirmerie réalisent l'accompagnement adapté.



NOS ENGAGEMENTS

POUR MÉRITER VOTRE CONFIANCE

Agréée par le Comité de la Charte du don en confiance en 2010, l'association les Œuvres de la Mie de Pain s'engage à respecter un code de déontologie comprenant 4 grands principes:

- ✓ Un fonctionnement statutaire et une gestion désintéressée;
- ✓ Une gestion rigoureuse des fonds qui lui sont confiés;
- ✓ Des actions de communication et de collecte de fonds appropriés;
- ✓ Une véritable transparence financière à l'égard des donateurs, avec notamment la diffusion annuelle de l'essentiel de ses comptes et de ses activités.

Nos comptes sont audités et certifiés par un commissaire aux comptes indépendant.

La Commission d'agrément du Comité de la Charte du Don en confiance a renouvelé notre agrément en novembre 2016, pour une durée de trois ans.



7h30 C'est l'heure du petit déjeuner pour les lève-tôt à La Mie de pain. Une petite queue se forme autour des distributeurs de café.



Café et tartine, les conversations du matin :

Je suis civilisé !

Tu parles de civilisation dans ce monde ?

C'est un mauvais Camerounais, ne lui donne pas de sucre : il veut dégager Paul Biya.

Ah! ah! ah!

9h30 On peut se faire domicilier à La Mie de pain pour recevoir son courrier.

Ces dossiers suspendus derrière l'accueil sont des mini-boîtes à lettres. A gauche, celles des 300 résidents.



On peut prendre l'air du côté du baby-foot...

... ou s'initier aux joies de l'informatique avec Claude, ancienne enseignante et bénévole depuis huit ans, qui vous apprendra à créer une boîte mail, répondre à un courriel, rédiger un CV, chercher un emploi...



Le lieu est financé à 70% par des subventions et à 30% par des dons.

10h C'est l'heure du passage chez Miranda, au pôle médico-psychiatrique, pour la distribution des médicaments.

La rue nous apporte des gens qui ont eu affaire à l'alcool, à la drogue. Du coup, on a beaucoup de pathologies lourdes, des schizophrènes. C'est assez mouvementé...



C'est quoi, votre nom ?

Tonton.

Votre nom ?

Tonton.

C'est pas grave...

Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté

La misère ? Y a qu'à traverser la rue

Au cœur du XIII^e arrondissement de Paris, La Mie de pain accueille tous les jours près de 600 SDF, chômeurs en rupture avec la société. A La Mie de pain, La Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, c'est tous les jours depuis 1887.



accueil

Ce monsieur attend de partir à l'hôpital pour une chimio et une radio.

Une hôtesse : « L'hôpital a appelé pour avancer votre rendez-vous. »

Nour me montre sa chambre.

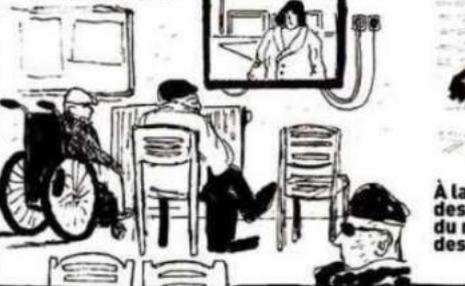
12h C'est l'heure du repas de midi pour les résidents. En cuisine, Madi, le chef, dirige des apprentis en atelier de réinsertion.

Le service commence, et la grande salle lumineuse se remplit.



Ici, tout est fait maison. Une des meilleures tables de Paris ! La Mie de pain était même recommandée dans un guide polonais des bonnes adresses de la capitale ! Il faut dire que le repas est gratuit.

14h En salle télé, pendant le journal télévisé, on peine à compatir avec cette dame qui pleurniche pour sa piscine remplie de boue par les inondations.



Passage par l'aide administrative et juridique pour essayer de se dépatouiller de tous ces foutus papiers.



À la cafétéria, des bénévoles venus du magasin Zara des Champs-Élysées :

Ici ça change : les gens sont beaucoup plus aimables que les clients du magasin !



Dehors, sur une terrasse en béton, quelques migrants prennent le soleil.

Si vous voulez aider La Mie de pain : www.miedepain.asso.fr Tél : 01 45 89 43 11

Ce soir, vers 19h, ils seront encore 600 à remplir le réfectoire.



Les Œuvres de la Mie de Pain
 Association reconnue d'utilité publique
 18 rue Charles Fourier - 75013 paris
 01 83 97 47 16—contact@miedepain.asso.fr
www.miedepain.asso.fr
<https://fr-fr.facebook.com/asso.lamiedepain/>